

L'année 2015, seconde année de fonctionnement de la jeune Communauté de Communes, a été placée sous le signe de la solidarité.

La force d'une Communauté de Communes, par le principe de subsidiarité, est de pouvoir mener les dossiers que les communes ne pourraient conduire seules. Ainsi en 2015, grâce à l'investissement des élus et de notre administration, le projet de réhabilitation du site de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim a connu un nouvel élan, avec l'acquisition du site, et entre désormais en phase opérationnelle.

Le principe de solidarité s'est traduit par la construction puis l'adoption du schéma de mutualisation avec les communes ainsi que par l'instauration d'un fonds de concours en soutien aux projets de développement des structures périscolaires municipales.

Ce rapport d'activités vous permettra de prendre connaissance d'une façon plus approfondie des décisions prises, des objectifs fixés, et des actions d'ores et déjà engagées.

C'est à tous les élus de s'impliquer pour développer cette nouvelle collectivité au profit de toutes les communes et de ses habitants.

Je vous souhaite une agréable lecture de ce rapport.

Louis BECKER, Président

Rapport présenté au conseil communautaire le 29 septembre 2016

Le présent rapport a été rédigé en vertu de l'article L. 5211-39 du Code Général des Collectivités « Le président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement. Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune et de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune membre ou à la demande de ce dernier. Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale. »

PRESENTATION

SOMMAIRE

Présentation de la Communauté de Communes	3
Les compétences	4
2015 en quelques chiffres et dates	5
Ressources	6
Décider ensemble	6
L'équipe de la Communauté de Communes	8
Relations avec les communes	9
Communication	11
Les partenaires	12
Les finances	13
Le Projet de Territoire	17
Economie – Tourisme	18
Aménagement – Equipements – Environnement	28
Service aux habitants	39
Annexes	46
Compte administratif 2015	46
Liste des délibérations	47
Revue de presse	52



LES COMPETENCES (arrêté préfectoral du 18/12/2013)

AMENAGEMENT DE L'ESPACE

- Schéma de Cohérence Territoriale
- Adhésion à l'ADEAN
- Zones d'aménagement concertées (ZAC)
- Réserves foncières / Etablissement Public Foncier (EPF) du Bas-Rhin
- Accueil des gens du voyage
- Plan Local d'Urbanisme (PLU) intercommunal
- Plan Local de l'Habitat (PLH)
- Système d'Information Géographique (SIG)
- Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)

PETITE ENFANCE / ENFANCE / JEUNESSE

- Structures d'accueil destinées à la petite enfance
- Relais d'Assistantes Maternelles Parents (RAM)
- Service d'animation à destination de la jeunesse
- Schéma directeur intercommunal de service périscolaire

SPORT ET CULTURE

- Espace Sportif et Culturel (ESCAL)
- Piscines ou centres nautiques
- Réseau des médiathèques, bibliothèques
- Banque de matériel

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

- Animation et promotion touristiques
- Itinéraires de découverte
- Signalétique touristique
- Zone de loisirs et d'hébergement de plein-air du Staedly
- Offices de tourisme
- Action transfrontalière à vocation touristique

ENVIRONNEMENT

- Sensibilisation à l'environnement et au développement durable
- Lutte contre les moustiques
- Déchets ménagers / déchetteries

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Zones d'activités industrielles, commerciales, artisanales, touristiques, portuaires, aéroportuaires de recherche ou de services
- Schéma des zones d'activités économiques
- Modernisation de l'artisanat et du commerce / FISAC
- Immobilier à destination de l'économie
- Adhésion à des structures d'insertion sociale et/ou professionnelle
- Voiries des ZA, aires de stationnement, éclairage public

Refonte des statuts et précision de l'intérêt communautaire par délibération du 09/11/2015

4

2015 EN QUELQUES CHIFFRES ET DATES

2015 en dates:

15 juin: approbation du schéma périscolaire 15 juin: prescription du PLUi 9 novembre : refonte des statuts et précision de l'intérêt 10 novembre: signature de l'acte d'achat du site de la raffinerie 14 décembre : définition des axes prioritaires du schéma de mutualisation

PRESENTATION



Réunions: 8 conseils, 5 bureaux, 2 conférences des maires, 8 réunions de concertation PLUi, 4 comités de pilotage "services aux habitants", 18 commissions, 30 comités exécutifs



17,4 millions de budget (1 budget principal et 8 budgets annexes)



21,36 ETP et 6 postes de saisonniers (Staedly : camping et baignade / piscine)



Première année de collecte de la taxe de séjour : 37 906,42€ (d'avril à décembre)

GOUVERNANCE : le conseil communautaire (assemblée délibérante) – installé le 16 avril 2014



Joseph LUDWIG AUENHEIM



AUENHEIM



DALHUNDEN



DALHUNDEN



Jacky KELLER DRUSENHEIM



Jérome DIETRICH DRUSENHEIM



Marie-Anne JULIEN DRUSENHEIM



DRUSENHEIM



DRUSENHEIM



DRUSENHEIM



Robert HEIMLICH FORSTFELD



Charles HABERSTICH FORSTFELD



Gérard JANUS FORT-LOUIS



Jean-Louis MARFING FORT-LOUIS



Hubert HOFFMANN GAMBSHEIM



Anne EICHWALD GAMBSHEIM



Joël HOCQUEL GAMBSHEIM



GAMBSHEIM



Gabriel WOLFF GAMBSHEIM



Louis BECKER HERRLISHEIM



Sandra BECKER HERRLISHEIM



Marie-Thérèse BURGARD HERRLISHEIM



Serge SCHAEFFER HERRLISHEIM



Alexandre WENDLING HERRLISHEIM



KAUFFENHEIM



Arnold GEISSERT KAUFFENHEIM



Francine HUMMEL KILSTETT



Francis LAAS KILSTETT



Gérard LEHMANN LEUTENHEIM



Raymond VIX LEUTENHEIM



NEUHAEUSEL



Jean-Pierre SCHNEIDER NEUHAEUSEL



Denis HOMMEL OFFENDORF



Anne CRIQUI OFFENDORF



Michel LORENTZ ROESCHWOOG



Geneviève KIEFER ROESCHWOOG



René STUMPF ROPPENHEIM



ROPPENHEIM



Bernard KRAUSS ROUNTZENHEIM



M-Antoinette MULLER ROUNTZENHEIM



Robert METZ SESSENHEIM



Alice LALLEMAND SESSENHEIM



Camille SCHEYDECKER SOUFFLENHEIM



Danièle AMBOS SOUFFLENHEIM



Mireille HAASSER SOUFFLENHEIM



Jean-Claude LAMS SOUFFLENHEIM



SOUFFLENHEIM



STATTMATTEN



SUPPLEANTS

GOUVERNANCE : le Président Louis BECKER

A la tête de l'exécutif



GOUVERNANCE: le Bureau

Le conseil communautaire élit un Bureau, composé d'un membre titulaire par commune membre de la Communauté. Parmi ceux-ci figurent le Président et les Vice-Présidents. Le Bureau s'est réuni à 5 reprises en 2015.

GOUVERNANCE: les commissions, pour avis

Six commissions thématiques sont chargées d'émettre des avis et de préparer les décisions du Bureau et du conseil communautaire. Les commissions sont animées par les Vice-Présidents qui ont en charge les compétences dont elles traitent

- commission d'appel d'offres 4 réunions
- commission intercommunale des impôts directs 1 réunion
- commission finances et ressources 1 réunion
- commission aménagement, équipements et environnement – 4 réunions
- commission économie et tourisme 6 réunions
- commission services aux habitants 3 réunions

GOUVERNANCE : le comité exécutif

Suivi hebdomadaire des affaires courantes

PRESIDENT Louis BECKER

Les Vice-Présidents

Robert HEIMLICH

Camille SCHEYDECKER

ANIMATION JEUNESSE

Sylvie LIENHARDT (FDMJC d'Alsace)

ASSISTANCE DE POLE Fabienne BIENFAIT L'EQUIPE 2015 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES **STAEDLY** AMENAGEMENT DU TERRITOIRE / URBANISME Philippe et Pascale KUNTZ Vincent NACIVET David GUIRAUD VOIRIE, ENVIRONNEMENT ET **ESCAL** EQUIPEMENTS Monique GREIB Valérie GERGAUD et Marc ACKER CONSEILLER EN ENERGIE POLE AMENAGEMENT DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE TERRITOIRE ET ECONOMIE PARTAGE Géraldine GIES Frédéric TEIXEIRA (ADEAN) Sylvie GREGORUTTI DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT **UPER** Stéphane BRUCKER **PISCINE** Thérèse DAL'DIN Joseph DESJARDINS Joëlle OSTERTAG **DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE** Claudine STROHMENGER DIRECTION GENERALE DES ET COMMUNICATION **SERVICES** Sylvie WEISSBECKER Marie LESIRE Emmanuel MARTZ ASSISTANCE DE POLE ET OFFICES DE TOURISME GESTION DES ASSEMBLEES Gambsheim Vanessa BRENNER Soufflenheim ACCUEIL, SECRETARIAT ET COMPTABILITE Nathalie WEBER & Véronique ZIMMERMANN **RESSOURCES HUMAINES** Harmonie CANDELIER POLE RESSOURCES ET SERVICES AUX HABITANTS AFFAIRES JURIDIQUES ET Olivier CORBÉ COMMANDE PUBLIQUE **Emmanuel PERRIN RELAIS ASS. MATERNELLES** MULTI-ACCUEIL (ALEF) Marie GEHIN, directrice Sandra STRASSER Marie-Claude RAYNAL-LANDRÉ et 18 salariés Jonathan LAUB &

RESSOURCES HUMAINES

Le 14 décembre 2015, le conseil communautaire a décidé de **compléter le dispositif d'actions sociales en faveur du personnel** avec les mesures suivantes :

- Mise en place des titres restaurant : à l'instar du secteur privé, les collectivités peuvent instaurer ce dispositif qui permet aux agents, en l'absence de restauration sur leur lieu de travail, de régler leurs repas. Le titre-restaurant est financé par une contribution de l'employeur et par une participation de l'agent. Le personnel pourra bénéficier de cet avantage social à compter du 1^{er} mars 2016.
- Attribution d'une gratification sous forme de cadeau aux agents lors d'un départ en retraite ou la remise d'une médaille.
- Instauration d'une participation aux frais d'achat de livres pour les agents préparant des concours de la fonction publique territoriale.

En matière de gestion du personnel, l'année 2015 est marquée par la **mise en place des entretiens professionnels.** Ce dispositif réglementaire remplace la notation des agents titulaires et doit permettre d'évaluer la valeur professionnelle en fonction de divers critères. S'agissant d'un entretien individuel mené annuellement par le supérieur hiérarchique, il est pris en compte dans le cadre des évolutions de carrière des fonctionnaires.

Conformément au décret du 29 décembre 2015, le dispositif d'entretien professionnel intègre également les agents contractuels titulaires d'un C.D.I ou d'un C.D.D d'une durée supérieure à un an.

PARTENARIAT AVEC LES COMMUNES / SCHEMA DE MUTUALISATION

Les Communautés de Communes à fiscalité propre, dont la Communauté de Communes du Pays Rhénan, sont tenues d'élaborer un schéma de mutualisation qui doit faire l'objet d'un point d'étape annuel au moment du Débat d'Orientation Budgétaire.

La mutualisation des services doit permettre une collaboration plus étroite entre les communes membres et leur Etablissement de Coopération Intercommunale dans tout type de domaines, qu'il s'agisse de services supports (marchés publics, par exemple) ou de services opérationnels (ingénierie technique, par exemple).

La collectivité s'est engagée dans cette démarche dès 2014. Le Cabinet 2A de Strasbourg a été choisi pour assister la collectivité.

Le deuxième semestre de l'année 2015 a été consacré à dresser un état des lieux et émettre les premières préconisations de mutualisation. Le Bureau en a pris connaissance lors de sa réunion du 7 décembre 2015.

Le travail se poursuit en 2016 par l'élaboration d'un plan d'actions puis la mise en œuvre des premières actions.

Dans l'attente du plan d'actions du schéma de mutualisation, les **conventions de mise à disposition de personnel** établies en 2014 entre la Communauté de Communes et la commune de Herrlisheim ont été reconduites. Ainsi, deux agents sont mis à disposition, à raison de 50 % de leur temps de travail, pour exercer les fonctions de Directeur Général des Services et de responsable des marchés publics.

La commune de Drusenheim met également à disposition de la Communauté de Communes un agent chargé de l'accueil et de l'encaissement à la piscine, ceci à raison de 11,5 heures par semaine.

Des conventions de prestation de services - pour l'entretien des espaces verts et la surveillance de la voirie, l'entretien et diverses interventions sur les bâtiments intercommunaux - ont été reconduites avec les communes suivantes :

- Auenheim (ZA)
- Dalhunden (salle Escal)
- Drusenheim (siège, crèche multi accueil, piscine, ZA)
- Gambsheim (ZA)
- Herrlisheim (RAM, ZA, informatique)
- Kilstett (ZA)
- Offendorf (ZA)
- Roeschwoog (ZA)
- Roppenheim (ZA)
- Sessenheim (ZA)
- Stattmatten (ZA)

Les travaux réalisés par ces communes pour le compte de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, via une contribution financière égale à celle calculée en 2014, se sont élevés à 42 244€ en 2015.

La Communauté de Communes apporte également un soutien juridique aux communes, via la prise en charge financière de l'accès à la plateforme ressource SVP.

Par ailleurs, les réunions trimestrielles entre DGS et secrétaires généraux des 18 communes ont été reconduites. Au cours de deux réunions, les sujets abordés ont porté, entre autre, sur la présentation des services petite enfance : multi-accueil et RAM, sur l'instauration du Droit de Préemption Urbain, sur l'avancée de la réflexion du schéma de mutualisation ou encore sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation de la Moder.

COMMUNICATION

Constatant un déficit d'image et un manque de supports d'information, la Communauté de Communes a lancé, en 2015, deux consultations dans le domaine de la communication.

La première a porté sur la création d'une identité visuelle et d'un logo.

La commande visait à créer un graphisme moderne et créatif, traduisant le dynamisme et le développement de la collectivité et reflétant la géographie du territoire, bordé par le Rhin.

Le tout symbole d'unité, de solidarité et de communauté.

La société Grafiti, basée à Strasbourg, a été retenue.

La seconde a porté sur l'élaboration du site internet www.cc-paysrhenan.fr.

Pratique, attractif, agréable et proche des administrés, tels sont les critères voulus par la Communauté de Communes pour son site internet. Compétences et services sont présentés selon quatre grandes thématiques : la Communauté de Communes, entreprendre, vivre et découvrir.

Le prestataire est HDR de Obernai

PARTENARIATS / CONVENTIONS

Les institutionnels

- ETAT / DDT
- CONSEIL REGIONAL
- CONSEIL DEPARTEMENTAL (Contrat de Territoire)
- TRESOR PUBLIC
- MISSION LOCALE D'ALSACE DU NORD HAGUENAU (19 568€)
- MISSION LOCALE DE SCHILTIGHEIM (1 960€)
- **EPFL**
- SCOT (43 053,77€)
- PAYS D'ALSACE DU NORD ADEAN (75 000€)

Economie - Tourisme

- PAYS D'ALSACE DU NORD ADEAN : Bureau d'accueil touristique à Roppenheim The Style Outlets
- PAMINA Rheinpark (5 140€)
- OT de Soufflenheim (101 400€, dont 85 000€ au titre de la convention 2015)
- PASSAGE 309 Gambsheim-Rheinau (75 000 €)
- UPER
- ADIRA

Aménagement - Equipement - Environnement

- PAYS D'ALSACE DU NORD ADEAN : Conseiller en économie partagé (12 578€)
- PAYS D'ALSACE DU NORD ADEAN : Espace Info Energie (28 400€)
- SMIEOM (2 597 603,36€)
- SIVU DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES (158 814,98€)
- ATIP
- ADEUS

Service aux habitants

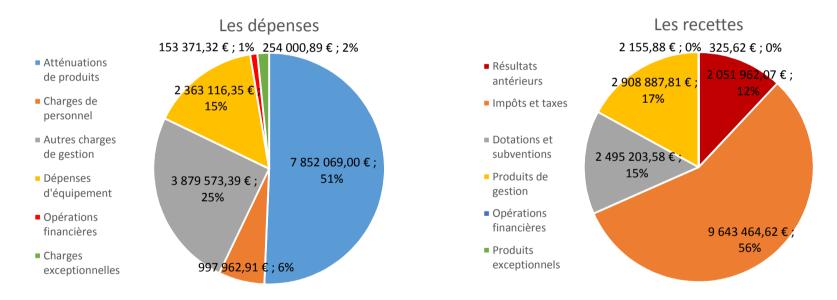
- ALEF DSP-multi-accueil (218 279,33€, dont 211 994,88€ au titre de la convention 2015)
- FDMJC d'Alsace (118 706,81€)
- CAF
- BDBR

12

LE RAPPORT FINANCIER ANALYTIQUE

1. Le budget

La traduction comptable des actions de l'année 2015 est détaillée dans le compte administratif adopté le 21 mars 2016 par le conseil communautaire. Les comptes se déclinent entre le budget principal et huit budgets annexes. Les chiffres des comptes administratifs repris dans les graphiques ci-dessous, ne concernent que les seules opérations réelles et sont nets des flux croisés. Les recettes du budget ainsi consolidé s'élèvent à plus de 17,1 M€. Les principales recettes de fonctionnement sont les recettes fiscales (plus de 9,6 M€), en très grande partie (7,5 M€) redistribuées aux communes sous forme d'attributions de compensation. Les autres postes principaux de recettes sont les produits de gestion (2,9 M€), les dotations et subventions (2,5 M€) et les résultats antérieurs (2 M€). S'agissant des dépenses, au-delà des reversements aux communes, elles se ventilent principalement entre les charges de gestion (3,9 M€), les dépenses d'équipement (2,4 M€) et les frais de personnel (1 M€).



La principale ressource de la Communauté de Communes est constituée des produits fiscaux : impôts locaux directs et compensations fiscales versées par l'Etat. Plus de 70% de ces produits sont reversés aux communes membres sous forme d'attributions de compensation. Le solde net de produits disponibles pour les politiques intercommunales est de 2,9 M€.

Recettes	
Fiscalité directe	9 427 156 €
Compensations	1 299 295 €
TOTAL	10 726 451 €

Dépenses	
Attributions de compensation	7 577 155 €
Péréquation nationale (FNGIR)	274 914 €
TOTAL	7 852 069 €
Solde disponible	2 874 382 €

3. Les taux d'imposition

• cotisation foncière des entreprises : 21,98%

• taxe d'habitation : 10,54 %

taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,95%
taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,98%

4. Gestion des services

Déclinés selon les domaines de l'action publique intercommunale, les résultats de gestion se présentent comme suit :

Domaines	Recettes	Dépenses	Solde de gestion
Administration générale (1)	854 949,00 €	998 872,00 €	- 143 923,00 €
Piscine	156 582,00 €	269 686,00 €	- 113 104,00 €
Loisirs (2)	217 231,00 €	203 966,00 €	13 265,00 €
Jeunesse	- €	127 342,00 €	- 127 342,00 €
Petite enfance	334 613,00 €	332 264,00 €	2 349,00 €
Voirie et réseaux	- €	71 021,00 €	- 71 021,00 €
Urbanisme	- €	43 054,00 €	- 43 054,00 €
Environnement	- €	199 793,00 €	- 199 793,00€
Tourisme	41 837,00 €	179 929,00 €	- 138 092,00€
Développement économique	76 102,00 €	99 750,00 €	- 23 648,00 €
	Solde	de gestion des services	- 844 363,00 €

- (1) Y compris la dotation d'intercommunalité (DGF) en recettes
- (2) Staedly et ESCAL (pour l'ESCAL, hors frais de personnel)

1

5. Calcul de l'autofinancement

L'autofinancement net mesure l'excédent de recettes réelles sur les dépenses réelles de la section de fonctionnement après déduction du remboursement de la dette. Il mesure l'effort de gestion de la collectivité pour financer, par ses moyens propres, les projets d'investissement.

Solde fiscal	2 874 382,00 €
Solde de gestion des services	- 844 362,00 €
Résultat financier	- 12 229,00 €
Résultat exceptionnel	- 33 566,00 €
Résultats antérieurs (hors ZA)	201 361,00 €
Résultats antérieurs des ZA	72 529,00 €
Capital de la dette	- 107 096,00€
Autofinancement net	2 151 019,00 €

6. Evolution du patrimoine et son financement

Les dépenses d'équipement sont comptabilisées dans la section d'investissement. Cette dernière se présente schématiquement de la manière suivante :

Dépenses	
Immobilisations incorp. et corporelles	2 363 116,00 €
Subventions versées	- €
Immobilisations financières	34 000,00 €

Total	2 397 116,00 €
Solde positif	4 647 744,00 €

recettes		
Subventions reçues	19 000,00 €	
Dotations (FCTVA)	17 750,00 €	
Emprunts et dettes	280,00€	
Autofinancement	2 151 019,00 €	
Résultats antérieurs	4 856 811,00 €	
Total	7 044 860,00 €	

Recettes

7. Principales opérations d'équipement

• ZAC du Parc économique rhénan : 2 127 351€

• Elaboration du PLUI : 114 500€, financés pour 9 000€ par des subventions

Avances remboursables aux entreprises : 34 000€
Etudes pour la rénovation de la piscine : 20 538€

8. Ordures ménagères

Conformément à la réglementation, la gestion des ordures ménagères se fait à travers une régie au caractère d'établissement industriel et commercial. Les dépenses du service ne peuvent être financées que par les seules recettes du service.

Les grandes lignes des comptes de la régie (budget annexe de la Communauté de Communes) se présentent ainsi : Compte d'exploitation

• Recettes d'exploitation : 2 597 307€

• Dépenses d'exploitation : - 2 570 185€

• Résultat d'exploitation de l'exercice : 27 122€

• Résultat exceptionnel : - 14 412€

• Résultat antérieur : 116 069€

• Solde d'exploitation : 128 779€

Section d'investissement

• Immobilisations: 2 076€

• Résultat antérieur positif : 2076€

Solde d'investissement : 0€

LES MARCHES PUBLICS

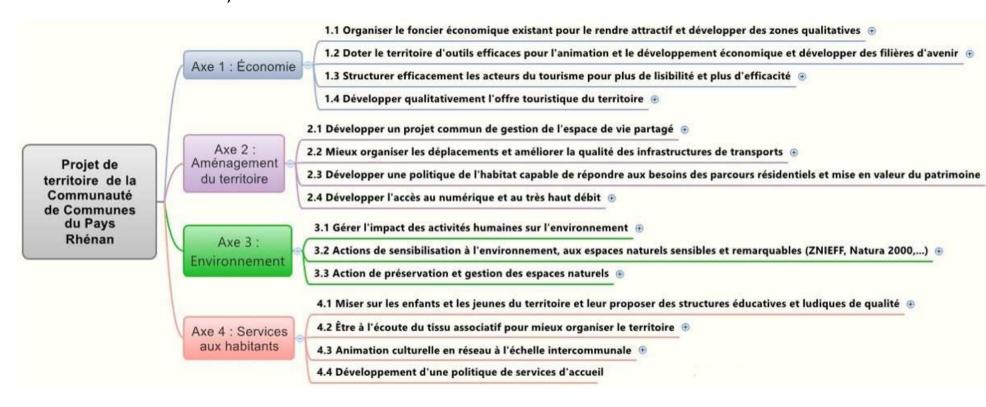
La Communauté de Communes a passé, en 2015, les marchés suivants :

- Marchés de fournitures
 - 27/03/2015 : fourniture et acheminement de gaz naturel (marché passé en groupement de commande) attribué à ES Energies de Strasbourg pour 325 000€ HT prévisionnels annuels
 - 22/12/2015 : fourniture d'électricité et son acheminement sur le réseau ainsi que les services associés (marché passé en groupement de commande) attribué à ES Energies de Strasbourg pour 250 000€ HT prévisionnels annuels
- Marchés de services
 - 04/07/2015 : mission d'accompagnement à l'élaboration du schéma de mutualisation de la CDC du Pays Rhénan attribué à Cabinet 2A pour 24 000€ HT
 - 23/06/2015 : mission de programmation d'une piscine attribué à Mission H2O pour 34 700€ HT
 - 22/10/2015 : création d'une identité visuelle, création d'un site internet hébergement et maintenance attribué à Grafiti pour le lot n°01 pour 10 600€ HT et à HDR pour le lot n°02 pour 13 020€ HT

RAPPORT D'ACTIVITES 2015 | Communauté de Communes du PAYS RHENAN

Le Projet de Territoire a été élaboré lors de la phase d'études préalable à la fusion avec le cabinet Viaregio. Un diagnostic mené au premier semestre 2013 complété par la vision des élus, exprimée via des groupes de travail, a permis de dégager 4 grands axes.

Ces axes dont déclinés en 15 objectifs et en 44 actions :



En 2015, l'action de la Communauté de Communes s'est construite en se basant sur la trame du projet de territoire et de ses objectifs

TOURISME ī **ECONOMIE**

ORGANISER LE FONCIER ECONOMIQUE EXISTANT POUR LE RENDRE ATTRACTIF ET DEVELOPPER DES ZONES QUALITATIVES

111 Elaboration d'un schéma des zones d'activités, étude d'opportunité et de faisabilité

La Communauté de Communes souhaite faire du développement économique une priorité.

La mise en place d'une politique de développement économique intercommunale se révèle être un des axes majeurs de la nouvelle collectivité.

L'objectif général est de favoriser la création d'emplois pour répondre aux besoins des actifs du Pays Rhénan.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan, issue d'une fusion, est placée sous le régime de la Fiscalité Professionnelle Unique. A ce titre, la compétence de gestion des Zones d'Activités Economiques lui est transférée.

L'élaboration d'un schéma des Zones d'Activités est un outil stratégique pour la collectivité, destiné à en fixer les objectifs politiques et à accompagner les entreprises (répondre et anticiper les demandes des entreprises / créer une dynamique entrepreneuriale).

La question du schéma était à l'ordre du jour de la commission économie du 29 janvier 2015. A la suite de cette réunion, les communes concernées par des Zones d'Activités ont été rencontrées par le Vice-Président et la chargée de développement économique.

Le résultat attendu de ce schéma consiste en l'établissement d'un diagnostic de l'existant et d'un plan d'actions.

112 Création, aménagement, entretien des zones d'activités économiques (industrielles, commerciales, touristiques...)

Suite au porté à connaissance du Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Moder qui impacte la zone Herdlach II, une réflexion a été amorcée par la Communauté de Communes, la commune de Drusenheim et le Syndicat de la Basse Moder, portant sur la problématique d'inondabilité et des compensations à prévoir. La mission confiée à BEREST intègre désormais cette question.

La Communauté de Communes, constatant une raréfaction du foncier conséquente, accorde une grande importance à la requalification et à la ré-industrialisation des friches industrielles.

- 14 ZAE existantes pour une superficie de 5 ha
- 2 zones à étendre : 57 ha



Surface des friches:

- Drusenheim Herrlisheim : 260 ha
- Sessenheim: 4 ha

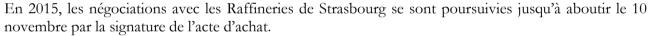
Deux dossiers sont en cours : la friche FEMO GEISSERT à Sessenheim et le site de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim.

L'activité de raffinage sur le site de l'ancienne raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim, avait démarré en 1963 et cessé en 1984.

Dans les années 1990, les Raffineries de Strasbourg ont procédé au démantèlement des installations puis dépollué le site en respectant des normes permettant d'y redévelopper une activité économique.

Ce site revêt un intérêt certain en matière de développement économique. En effet, il constitue une réserve foncière permettant de dégager des terrains de grandes tailles, ce qui est idéal pour attirer des entreprises industrielles. Il bénéficie d'un positionnement géographique stratégique : au nord de Strasbourg et tourné vers l'Allemagne. Enfin, son accès multimodal – routier, ferroviaire et fluvial – est un atout.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan souhaite transformer cette friche en une Zone d'Activités.



Pour la concrétisation de ce projet majeur, la Communauté de Communes peut compter sur le soutien de la Région, qui lui a alloué une subvention d'un montant de 680 000€, dans la cadre de son dispositif « réhabilitation de friche non agricole » (630 000€ pour l'acquisition et 50 000€ pour les études préalables).

Les travaux sont entrés dans le vif du sujet avec le choix d'un Assistant à Maitrise d'Ouvrage – le SDAUH (future ATIP), puis celui d'un Bureau d'Etudes Techniques – ARTELIA. Les missions confiées à ce dernier concernent l'établissement d'un diagnostic et la définition des enjeux, les études préalables et la création de la ZAC, les études pré-opérationnelles et les études de maîtrise d'œuvre.

Le site étant inoccupé depuis de nombreuses années, la question des coupes de bois s'est posée. Le dossier a été préparé en concertation avec les services de l'Etat, notamment afin d'identifier un zonage pour les bois de plus de 30 ans.

L'entreprise FEMO GEISSERT était une menuiserie industrielle fermée en 1999. Les 10 ha sont répartis de la manière suivante : 6 ha pour la commune de Sessenheim et 4 ha pour la Communauté de Communes de Rhin-Moder (transfert au Pays Rhénan).

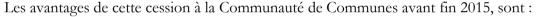
La réflexion sur la réhabilitation est maintenant engagée, en relation avec la commune de Sessenheim, et ce, avec l'appui du bureau d'études OTE Ingénierie.





La réhabilitation de cette friche est une priorité du SCoT. La volonté est de remettre à nu le terrain à vocation urbaine. Il s'agit de résorber la verrue bâtie par la démolition du bâtiment et de permettre à terme le réinvestissement de ces espaces notamment dans la perspective d'un bon voisinage urbain avec le projet résidentiel de la commune de Sessenheim. S'agissant d'un ancien hall de fabrication de menuiseries PVC avec structure en état très moyen, toiture effondrée localement, finitions en état général délabrées, le bâtiment ne présente aucun intérêt patrimonial.

L'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF) assure le portage du site FEMO-GEISSERT à Sessenheim pour la Communauté de Communes depuis décembre 2013, pour une durée de 4 ans. La Communauté de Communes du Pays Rhénan s'est engagée dans une cession anticipée par l'EPF des terrains d'une superficie de 405,31 ares, au profit de la Communauté de Communes.



- de permettre de solliciter une aide de l'ordre de 100 000€ auprès de la Région Grand Est pour l'acquisition, la démolition et la remise en état du terrain en vue de résorber la verrue bâtie paysagère.
 L'octroi de cette aide est conditionné par l'acquisition du terrain par la Communauté de Communes,
- la réhabilitation du site et sa commercialisation se situent dans une perspective au-delà des 4 ans prévus contractuellement. Il n'y a, à ce jour, pas d'intérêt financier à poursuivre le portage et les frais engendrés,

Important pourvoyeur d'emplois et vecteur touristique indéniable, le Centre de Marques Roppenheim the Style Outlets, est ouvert depuis avril 2012. Fort de son succès (1,5 million de visiteurs en 2015), il est en recherche de places de parking complémentaires destinées aux employés du Centre ainsi qu'aux clients lors des journées de forte fréquentation.

Du côté du totem, un projet sur une surface de 3 580 m² permettra la création de 160 places supplémentaires dédiées au personnel sur un terrain propriété du Centre de Marques. La question de l'accessibilité est abordée avec la Communauté de Communes.

113 Développer une image qualitative des ZAE

Mener une réflexion en vue de mettre en place une signalétique homogène et promotionnelle d'ici 2016.



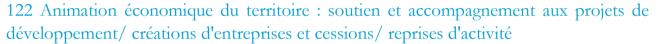




DOTER LE TERRITOIRE D'OUTILS EFFICACES POUR L'ANIMATION ET LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET DEVELOPPER LES FILIERES D'AVENIR

121 Création, aménagement, gestion et promotion d'immobilier d'entreprises (pépinières, hôtels, bâtiments relais...)

L'intérêt communautaire a été précisé en novembre 2015. Sont désormais d'intérêt communautaire les projets d'études, de création, d'entretien et gestion d'immobilier à destination de l'économie situés dans les ZAE d'intérêt communautaire.



Le service de développement économique accompagne les entreprises en recherche d'implantation. En 2015, il a ainsi suivi 10 dossiers – dont un en relation étroite avec l'ADIRA.

Cet accompagnement a abouti à la vente de deux terrains par la Communauté de Communes :

- aux entreprises YanePose et Fée Comm' dans la ZAE du Parc du Bosquet à Auenheim pour la construction d'un local professionnel;
- à l'entreprise Nicolas Offner Construction dans la ZAE du Bernhohl à Sessenheim pour la construction d'un local professionnel pour le développement de l'entreprise;

ainsi qu'au soutien du projet de **l'entreprise FUCHS** installée dans la ZAE du Ried à Herrlisheim et dont l'extension visée a reçu un avis favorable du conseil communautaire du 23 mars 2015, en vue de la cession par la commune. Le projet consiste en la création d'une seconde unité de production dédiée aux produits incluant des allergènes et aux marinades.

L'accompagnement peut également se traduire par un soutien financier aux projets de développement sous la forme du versement d'une avance remboursable dans le cadre d'un montage Alsabail.

L'entreprise AMG Wintz, créée en 1991 et implantée à Offendorf, a ainsi bénéficié de ce dispositif à hauteur de 170 000€, dont 34 000€ portés par la Communauté de Communes. Elle a pour activité principale l'usinage de pièces techniques destinées à l'industrie régionale, emploie 10 salariés et génère 1 M€ de CA. Afin de poursuivre le développement de son entreprise, M. Wintz a déménagé l'entreprise dans la Zone Artisanale du Ried à Kilstett où il a acquis un nouveau bâtiment de 1 200 m². Cet investissement a permis la création de 3 emplois supplémentaires.





123 Soutien et accompagnement à la création ou au maintien du commerce et de l'artisanat et veiller à une bonne répartition sur le territoire : FISAC intercommunal

La Communauté de Communes du Pays Rhénan, en partenariat avec l'association des artisans commerçants Union des Professionnels de l'Espace Rhénan (UPER) a pour objectif de promouvoir le commerce et l'artisanat de proximité. L'animateur a pour mission de tisser des liens entre les acteurs économiques et de stimuler le dynamisme économique ainsi que d'étudier et de réaliser toute opération d'envergure intercommunale visant à favoriser l'activité économique du secteur.



Elle met également à disposition de l'association UPER un animateur à temps complet pour la mise en œuvre du programme prévisionnel

En 2015, le nombre d'adhérents à l'UPER s'élevait à 115, soit une hausse de 7,47% par rapport à l'année précédente.

En plus de la reconduite des actions phares - quatre numéros de « UPER info », deux numéros de « Proche de Vous », trois jeux concours mettant en jeu plus de 2 000€ de lots − l'association a commencé à préparer activement son Salon « l'UPER expose » d'avril 2016. Pour ce faire, un comité restreint a été créé, il s'est réuni à 8 reprises.

Le label « commerce de proximité » a, en outre, été attribué à l'ensemble des communes de la Communauté de Communes en 2015. Et neuf lauréats ont été récompensés aux Trophées de l'accueil.

124 Participation aux actions collectives susceptibles de maintenir et développer l'emploi dans le cadre de la maison de l'emploi compétente et de la mission locale

En 2015, la Communauté de Communes a soutenu par voie de subvention deux structures :

- la mission locale d'Alsace du Nord : 19 568€;
- la mission locale et relais emploi : 1 960€ (pour les communes de Gambsheim et de Kilstett).







Leurs objectifs sont de connaître les besoins, d'apporter des réponses adaptées et d'aider les jeunes à trouver leur voie.

STRUCTURER EFFICACEMENT LES ACTEURS DU TOURISME POUR PLUS DE LISIBILITE ET PLUS D'EFFICACITE

131 Intégration progressive des structures de promotion touristique existantes

La Communauté de Communes est compétente pour trois accueils touristiques, l'Office de Tourisme de Soufflenheim, le Passage 309 à Gambsheim et le bureau d'accueil du Centre de Marques.

La Communauté de Communes a renouvelé les conventions avec ces structures : une convention annuelle avec chacun des offices et une convention avec l'ADEAN pour le bureau d'accueil de Roppenheim.

Les missions prioritaires de l'Office de Tourisme portent sur l'accueil, l'information et la promotion.

La fréquentation (2 594 visiteurs au Pavillon de tourisme à Gambsheim et 7 225 visiteurs à l'OT de Soufflenheim) se concentre surtout sur les mois d'été, ainsi que sur décembre. Les touristes viennent très majoritairement de France (47% à Gambsheim - 63 % à Soufflenheim) et d'Allemagne (40% à Gambsheim – 23 % à Soufflenheim).

Les demandes d'information portent principalement sur les sites d'implantation (poteries et Passe à Poissons) et également sur le cyclo-tourisme.

Une réflexion a été engagée avec les deux Offices de Tourisme afin d'exercer la compétence sur l'ensemble des 18 communes. Un groupe de travail technique s'est constitué. Il s'est réuni à six reprises en 2015. L'objectif premier était de préparer un plan d'actions commun.

En cette seconde année après la fusion, des conventions triennales ont été signées. Elles intègrent un plan d'actions axé sur l'accueil, la promotion, la professionnalisation et le travail collaboratif entre les deux structures : elles utilisent désormais le même système de comptage statistique, les deux entités d'accès à la base de données LEI ont été fusionnées de manière à couvrir le périmètre commun, un programme des visites guidées estivales en Pays Rhénan a été élaboré. En outre, l'ensemble du territoire



Le partenariat avec l'ADEAN et quelques organisations allemandes à Roppenheim The Style Outlets permet de toucher un large public.

En 2015, les réflexions ont porté sur les nouveaux aménagements et nouveaux supports, et ce en concertation avec Neinver. La visibilité extérieure a été améliorée par la pose de stickers.

132 Fédérer les professionnels de tourisme (groupements, associations ...)

La taxe de séjour est prélevée sur les hébergements (hôtels, campings, gîtes, ports...) et revient à l'activité touristique locale (promotion touristique, développement de services).

La taxe de séjour est perçue, sur le territoire du Pays Rhénan, depuis le 1er avril 2015.

Un important travail préparatoire a consisté en la création du fichier exhaustif des hébergeurs puis à les informer de la démarche, de leur rôle ainsi qu'à leur fournir tous les documents nécessaires.

En 2015, le montant de la collecte de la taxe de séjour s'est élevé à près de 38 000€ dont 1/11 est collecté au titre de la taxe additionnelle au profit du Conseil Départemental.

134 Mise en place d'une démarche en relation avec l'ADEAN

Levier du développement économique, le développement touristique est l'un des axes majeurs de la politique de l'Alsace du Nord dont l'action porte sur :

- la promotion de ce large territoire, via des outils de communication communs
- sur la fédération des acteurs ; sur l'animation du réseau des Offices de Tourisme
- sur le développement de projets structurants et sur la recherche de mutualisation de projets et d'acteurs.

Partant du constat que le territoire dispose d'un panel d'atouts mais que l'image reste à consolider, les principales actions 2015 sont les suivantes :

- Refonte du site portail : définition et mise en valeur des grandes thématiques
- Relance de la page Facebook
- Editions:
 - o mise à jour de la carte touristique (français) ;
 - o calendrier des manifestions de « Noël au Pays des Mystères », tiré à 45 000 exemplaires





24

- Réalisation d'un reportage photo
- Finalisation du projet de stratégie touristique de l'Alsace du Nord
- 2^{ème} saison de movélo : 10 stations en Alsace du Nord (98 locations à la demi-journée et 77 locations à la journée.
 - 10 circuits thématiques ont été créés spécifiquement et un service de pique-nique nommé « Croq'vélo » a été organisé avec des restaurateur.
- L'ADEAN s'est en outre portée candidate à l'appel à projet « Guide du Routard / Pays de France »



133 Développement d'une politique touristique à vocation transfrontalière en relation avec PAMINA

Forte de sa compétence de promotion du tourisme, la Communauté de Communes du Pays Rhénan souhaite adhérer à l'association Pamina – Rheinpark.

Cette association de coopération franco-allemande a pour objet la promotion transfrontalière des espaces naturels à protéger, de la culture et des traditions populaires. Elle permet une mise en valeur de l'héritage laissé par le Rhin dans ses composantes écologiques, historiques et culturelles. Le thème principal est le maintien et le développement des aspects écologiques du patrimoine au travers des paysages culturellement imprégnés par le Rhin et les interdépendances entre l'homme et le fleuve ainsi que la promotion du tourisme à proximité.

L'adhésion de l'EPCI se substituerait aux adhésions actuelles des cinq collectivités du territoire, à savoir, les communes de Dalhunden, Drusenheim, Sessenheim et Soufflenheim ainsi que l'ancienne Communeuté de Communes de l'Uffried.

La prise en compte de la demande d'adhésion interviendrait à compter de 2016. Une cotisation annuelle d'un montant de 8 250€ sera à verser à l'association.



DEVELOPPER QUALITATIVEMENT L'OFFRE TOURISTIQUE DU TERRITOIRE

141 Développement et dynamisation des réseaux de sentiers et de promenade du territoire

La réflexion sur la dimension intercommunale du réseau de sentiers a abouti à la nécessité de créer un schéma et de définir précisément les critères caractérisant un sentier d'intérêt intercommunal.

Dans l'attente de ce schéma, une réponse favorable a été apportée à la demande de la commune de Stattmatten pour la prise en charge d'un second panneau sur le sentier existant.

142 Etude, création, gestion des équipements touristiques d'intérêt communautaire : le Staedly

L'étude, lancée en 2014, visait à analyser les opportunités de développement, les moyens d'améliorer le fonctionnement et l'attractivité du Staedly, et ce de manière simultanée avec une étude portant sur le camping de Gambsheim ; dans le cadre d'un groupement de commande.

Après une présentation du diagnostic et un état de la concurrence, la phase de préconisation concluait au fort potentiel du site et pointait les travaux d'investissement et réorganisations nécessaires et présentait différents scenarii.

Le scénario de la recherche d'un opérateur privé est affiné via la tranche conditionnelle, lancée au mois de mai 2015. Des échanges avec les opérateurs potentiellement intéressés, il ressort que le bail est préféré à la DSP, que les privés ne seraient intéressés que si le camping est mis à niveau techniquement au préalable et si une possibilité d'extension existe.

L'année 2015 a principalement été marquée par le départ à la retraite des anciens gestionnaires, en place depuis 20 ans et l'arrivée des nouveaux gestionnaires.

En 2015, les services proposés par le camping se sont prolongés. **Cette phase de maintien des services existants** a permis la prise en mains progressive de la gestion du site par les nouveaux gestionnaires, ainsi que le développement de nouveaux services testés pendant la période estivale.

Dans le cadre du réaménagement de la rue principale à Roeschwoog, la Communauté de Communes a pu saisir l'opportunité, grâce à la commune, de faire ajouter des **panneaux de signalétique directionnelle**, indiquant la Zone de Loisirs du Staedly, au carrefour de la médiathèque.





Des conventions ont en outre été mises en place avec des groupes pour l'occupation du site : avec la société H2O Passion de Drusenheim qui propose des cycles d'initiation au canoë/kayak aux écoles, mais aussi, en 2015, au grand public pendant les mois d'été ; avec Tour Eucor qui organisait un tour à vélo pour son université ; et avec la médiathèque de Roeschwoog pour une après-midi contes.

Pour pallier à la dissolution du SIBT et à la fermeture du restaurant, une convention a été signée avec un commerçant ambulant pour la mise en place d'un snack aux heures de baignade.

Conformément aux exigences du Code de l'Urbanisme, une convention d'occupation temporaire, de 3 mois maximum, à titre expérimental, a été signée, avec la société Adrenalin BECKER pour l'installation de quatre hébergements insolites et temporaires, pour la période du 1er août au 31 octobre 2015. Quatre tentes suspendues installées à des hauteurs allant de 1 à 2 mètres environ du sol permettant d'accueillir 2 adultes ou 1 adulte et 2 enfants par tente.

La gestion de la Zone de Loisirs du Staedly a fait l'objet d'un rapport d'activités.

- 101 emplacements sédentaires
- 5 447 nuitées de passage
- 11 737 entrées baignade
- 361 clients dans les tentes

AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT

DEVELOPPER UN PROJET COMMUN DE GESTION DE L'ESPACE DE VIE PARTAGE

211 Elaboration d'un Schéma Cohérence Territorial (SCoT) à l'échelle du périmètre retenu par adhésion au syndicat compétent

Le Syndicat du SCoT, en relation avec la Communauté de Communes, a lancé la réflexion afin de déterminer quelles sont les mesures et actions les plus à même de garantir un suivi efficient de son schéma (évaluation obligatoire à 6 ans, suivi et première évaluation intermédiaire proposés à mi- étape à 3 ans d'ici fin 2016).

Le Syndicat s'est organisé autour de cinq secteurs dont trois secteurs sont compris dans le territoire de la Communauté de Communes : secteurs Uffried, Rhin Moder-Soufflenheim et Sud.

Il a apporté son soutien et sa contribution dans le cadre de l'élaboration du PLU de Drusenheim concernant le site de l'ancienne raffinerie et des terrains adjacents, ainsi qu'au projet de la commune a Sessenheim sur l'ancienne friche.

Deux ateliers thématiques ont été organisés : l'un concernant les énergies renouvelables, l'autre portant sur la relation entre polarité de développement économique (Lauterbourg – Drusenheim – Herrlisheim) et création d'emplois/habitat.

212 PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal)

La Communauté de Communes du Pays Rhénan est compétente en matière de Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

En vue de l'élaboration du PLUi, l'ADEUS a été retenu comme maître d'œuvre.

L'année 2015 a été marquée par le lancement de la procédure, via l'organisation d'ateliers thématiques. En effet, en phase préparatoire, **l'écoute et la concertation sont un enjeu majeur**, aussi un dossier de concertation a-t-il été mis en place et les enjeux cadrés. De ces travaux, a émergé la **définition des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables**; ont ensuite été organisés la concertation du public et des Personnes Publiques Associées et les débats d'orientations.

Ce PADD a été soumis fin 2015 aux communes pour avis.

La Communauté de Communes reprend également les procédures d'urbanisme en cours. En 2015, de nombreuses procédures ont été prises en main par la Communauté de Communes en relation avec les communes concernées :





- Les Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Drusenheim, de Gambsheim et de Herrlisheim ont été approuvés ;
- En relation avec la **commune de Drusenheim**, la procédure de modification simplifiée n°1 du POS a été lancée. Les objectifs principaux étant de modifier plusieurs articles de la zone UA, en vue de l'extension du bâtiment accueillant les services de la Communauté de Communes du Pays Rhénan et de l'extension de l'Hôtel de Ville de Drusenheim;
- La modification n°1 du POS de **Kilstett** a été approuvée afin de permettre la réalisation d'un projet de lotissement de l'AFUA KLOTTWILLINGEN, dans un délai court. En outre des adaptations mineures au règlement ont été apportées ;
- Le **POS** intercommunal de l'Uffried a fait l'objet d'une modification engagée afin de mettre en adéquation le document sur la commune de Roeschwoog. En particulier pour adapter le règlement de la zone de service INAS, et pour ouvrir à l'urbanisation deux zones à urbaniser. Suite à une requête du public, un dernier ajustement réglementaire a été apporté au dossier afin de permettre la construction d'un bâtiment agricole ;
- La procédure de déclaration de projet valant mise en compatibilité du PLU de la commune de **Sessenheim** sur la friche Geissert a suivi son cours jusqu'à la préparation de l'enquête publique.

En parallèle, le service a apporté son expertise technique à des questions juridiques, notamment dans le cas de deux contentieux en urbanisme, l'un contre le PLU de Gambsheim et l'autre contre le POS intercommunal de l'Uffried.

Dans le cadre du **Plan de Prévention des Risques Inondations**, le service urbanisme a analysé l'impact du porter à connaissance et accompagné les communes en participant à des réunions techniques avec les services de la DDT (à Soufflenheim, Roppenheim, etc...) notamment.

Le PPRI de la Moder impacte 33% du territoire par l'aléa inondation : 28% des surfaces des **zones de développement pour de l'activité** sont inondable par la Moder, dont 9% par de l'aléa fort à très fort. **28% des zones de développement pour de l'habitat** sont inondables par la Moder, dont 2% par de l'aléa fort à très fort.

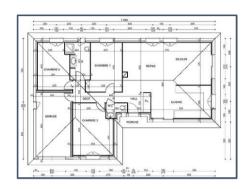




213 Autorisations d'urbanisme à l'échelle intercommunale

Les autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable) vont conduire, dans les prochaines années, les communes à confier cette compétence à une autre structure ou à l'assurer en régie. Le projet de loi Logement et Urbanisme limite la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction des autorisations d'urbanisme aux seules communes qui ne sont pas rattachées à un EPCI regroupant plus de 10 000 habitants ou compétent en matière d'instruction. La Communauté de Communes a mené une première réflexion sur la maîtrise des procédures en interne. L'objectif est de sécuriser les procédures pour notamment éviter les permis tacites.

Dans ce cadre, la mise en place du projet de création d'une Agence Territoriale de l'Ingénierie Publique (ATIP) et les conditions d'adhésion des communes et de la Communauté de Communes ont permis dès 2014 d'entrevoir une offre de solution alternative adéquate pour assurer dans un premier temps le service qui n'est plus rendu par les services de l'Etat auprès des communes et notamment des petites communes. Dans ce contexte, **l'adhésion à l'ATIP a été l'option privilégiée** à court/moyen terme. La Communauté de Communes est membre de l'ATIP depuis le 20 mai 2015.



214 Mise en œuvre d'un Service d'Information Géographique (SIG) communautaire

En 2015, dans l'optique d'enrichir la base de données, le logiciel QGIS a été installé. Il permet la compilation des données de base ainsi que la mise à jour des données cadastrales.

En outre, l'accès au géoportail CIGAL est facilité par la mise en place d'un partenariat. Ces supports ont permis la collecte des données PAC quant au risque inondation de la Moder, notamment.

Sur le SIG, les zonages des documents d'urbanisme ont été intégrés.

Afin de compléter la connaissance du terrain, les plans réseaux du SDEA ont été acquis.

Les données issues du SIG permettent d'alimenter les réflexions suivantes : PPRI, Gutlach, friche de Drusenheim-Herrlisheim, aire d'accueil des gens du voyage, divers relevés parcellaires ou relevés de propriété, analyse des DIA, etc...

Le service urbanisme se met à la disposition des communes qui souhaitent visualiser des questions d'urbanisme par SIG.



2

AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT

216 Acquisition et gestion des réserves foncières intercommunales

La Communauté de Communes du Pays Rhénan adhère en 2015 à l'EPF (Etablissement Public Foncier) Elle adhère à l'EPF pour bénéficier d'un service foncier doté d'une ingénierie juridique, administrative et financière spécifique. La question du foncier et de sa disponibilité est aujourd'hui prédominante dans tous les projets des collectivités publiques. Or les communes et les EPCI ne disposent pas forcement des moyens nécessaires pour mettre une œuvre une politique foncière élaborée. A ce titre, l'EPF constitue un outil d'accompagnement stratégique intéressant. En effet, l'EPF est compétent pour réaliser pour le compte de ses membres, toute acquisition foncière ou immobilière en vue de la constitution de réserves foncières ou d'opérations d'aménagement au sens de l'article L.300-1 du Code de l'Urbanisme (projet urbain, politique locale de l'habitat, équipements publics....). Les acquisitions réalisées par l'EPF sont ensuite cédées aux collectivités locales ou à toute autre structure agissant pour son compte. L'EPF, dans le cadre de son intervention, assure le respect de la juste valeur vénale. Ainsi il n'y a pas d'alimentation de la spéculation foncière.

Du fait de l'adhésion de la Communauté de Communes à l'EPF, chacune des 18 communes peut solliciter l'intervention de l'EPF.

Par délibération du 23 mars 2015, la Communauté de Communes a instauré le Droit de Préemption Urbain. Les Déclarations d'Intention d'Aliéner sont désormais traitées par les services de la Communauté de Communes. En 2015, 308 DIA ont été instruites. Une procédure a été mise en place pour un traitement efficace des DIA, en lien étroit avec les communes.



MIEUX ORGANISER LES DEPLACEMENTS ET AMELIORER LA QUALITE DES INFRASTRUCTURES DE TRANSPORTS

La problématique du covoiturage sur l'ensemble du territoire et notamment à Rountzenheim et la problématique des gares de rabattement à vocation intercommunale ont été évoquées lors de la discussion avec le Conseil Départemental dans le cadre du Contrat de Territoire. Des réflexions ont démarré notamment en relation avec la SNCF afin de cerner les enjeux intercommunaux sur les sites de covoiturage et sur les parkings des gares. Par ailleurs, la procédure d'urbanisme lancée par la Communauté de Communes pour Kilstett a également pour objectif de permettre un projet d'aménagement autour de la gare.



221 Voirie d'intérêt communautaire

La Communauté de Communes du Pays Rhénan gère 9 kms de voirie dans les Zones d'Activités de son territoire soit une surface de 105 000 m².

Un état des lieux des 14 Zones d'Activités a été effectué de manière à mettre en place un programme pluriannuel d'investissement 2015-2019 ayant pour but de prioriser les travaux et réalisations futurs.

Dans le cadre du PPI 2015-2019, les zones suivantes ont été validées en vue de leur démarrage dès 2015 selon une programmation technique :

- Zones Industrielle de Soufflenheim,
- Zone Industrielle de Herrlisheim.

Concernant la voirie de la Zone Industrielle de Herrlisheim:

La voirie de la zone industrielle de Herrlisheim nécessite des travaux de réfection et d'aménagement. Ceux-ci portent sur :

- l'achèvement de l'aménagement de la rue du Ried,
- la reprise de l'aménagement de la première section de la rue du Ried (>30 ans),
- la reprise de l'aménagement de la première section de la rue Alfred Kastler.

L'opération s'étalera sur les années 2016 à 2018 et le coût est évalué à environ 1,3 M€. Une subvention du conseil départemental de l'ordre de 88 000€ est escomptée.

Concernant la voirie de la Zone d'Activités de Soufflenheim :

La voirie de la zone industrielle de Soufflenheim nécessite des travaux de réfection et d'aménagement. Ceux-ci portent sur :

- l'achèvement de l'aménagement des trois rues que comporte la zone,
- la création d'une place de retournement à l'extrémité de la rue Louis Armand,
- la création d'une liaison viable entre les rues de la Biltz et Jean Lenoir.

L'opération s'étalera sur les années 2016 à 2018 et le coût est évalué à environ 650 000€. Une subvention du conseil départemental de l'ordre de 91 000€ est escomptée.

L'entretien courant a été confié aux communes par convention.

Un travail a été mené sur l'élaboration de **procès-verbaux de mise à disposition des voiries**. Cette mise à disposition se ferait à titre gratuit.

- 14 ZA
- 9 km de voirie
- 105 000 m²



231 Accueil des gens du voyage

Le Schéma Départemental d'Accueil des gens du voyage prévoit la création d'une aire d'accueil de 20 places ou d'une aire de grand passage, avec la commune de Reichshoffen, dans la commune de Drusenheim à l'horizon 2014.

Cette compétence a été transférée à la Communauté de Communes, qui doit se conformer à ces obligations. Le Bureau du 16 juin 2014, composé des maires des 18 communes, a opté pour la réalisation d'une aire de grand passage répondant exclusivement à un besoin temporaire et ponctuel durant les grands passages (pèlerinages...) et non à un stationnement permanent. La Communauté de Communes a demandé au Préfet du Bas-Rhin un report de deux ans pour sa réalisation comme la loi le permet à titre exceptionnel et de manière très encadrée, ce qui a été accepté (jusqu'au 29 juin 2016).

Des échanges ont pu être formalisés avec les services de l'Etat pour répondre au mieux au Schéma. Le terrain proposé par la commune de Drusenheim dans le périmètre rapproché du captage d'eau a été refusé, refus notifié par courrier de l'Etat le 26 novembre 2015.

241 Schéma de couverture numérique du territoire et création du réseau FTTH

La mise en œuvre du Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN), porté par les départements et la Région, et négocié avec l'opérateur choisi, a établi les priorités suivantes :

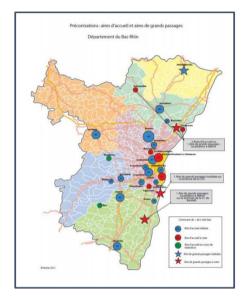
- encadrement des opérateurs privés pour les zones conventionnées,
- priorité au raccordement dans les communes mal desservies (50% des prises < débit 2 Mbps).

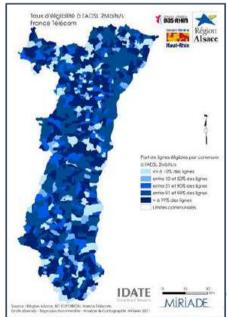
Le planning 2015 a été le suivant :

- 1^{er} semestre 2015 : publication de l'appel à candidature, mise au point finale du cahier des charges, transmission à l'Etat d'un dossier de demande complémentaire de financement, envoi du cahier des charges aux candidats retenus, réception et analyse des offres (mai)
- 2^{ème} semestre 2015 : négociations et choix

Les prochaines étapes :

- 2ème semestre 2016 : engagement par le délégataire des études d'exécution
- 2017 : signature des conventions entre la Région et les EPCI, mise en chantier pour une durée de 6 à 8 ans ; commercialisation des premières prises

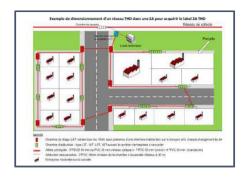




RAPPORT D'ACTIVITES 2015 | Communauté de Communes du PAYS RHENAN

En 2015, les réflexions ont également porté sur la faisabilité technique, notamment par une analyse approfondie des actions prioritaires du programme et une intégration dans le SIG ainsi que par une mise en parallèle avec les fourreaux existants ou à prévoir dans les Zones d'Activités.

Pour la Communauté de Communes du Pays Rhénan, la participation financière est estimée à 2 779 067€ (22% de 12 632 125€).



GERER L'IMPACT DES ACTIVITES HUMAINES SUR L'ENVIRONNEMENT

311 Assurer la collecte, l'enlèvement, le transport et le traitement des ordures ménagères et déchets assimilés

La Communauté de Communes du Pays Rhénan délègue au SMIEOM de Bischwiller et environs la collecte, l'enlèvement, le transport et le traitement des ordures ménagères.

La redevance pour l'enlèvement des ordures ménagères s'élève, à partir du 1^{er} janvier 2015, à 152€ incluant 24 levées et 360 kilos maximum, pour un bac de 240 litres , et à 660€ pour un bac de 770 litres. La levée supplémentaire est facturée 2€ et chaque kilo supplémentaire 0,28€.

Une étude d'optimisation de la tarification incitative et pour la mise en place de la collecte sélective en porte à porte a été menée en 2015.

Depuis la fusion, les habitants de la Communauté de Communes du Pays Rhénan ont accès à la déchèterie de Drusenheim (ouverte du lundi au samedi), et à celles de Gambsheim, Roeschwoog et Sessenheim (ouvertes du mardi au samedi).

312 Développement des énergies renouvelables et économies d'énergie

Le Conseil en Energie Partagé est un service proposé par l'ADEAN en direction des collectivités pour leur permettre de gagner en efficacité d'un point de vue énergétique (bâtiment et éclairage public). Le conseiller accompagne, assiste, anime et assure le suivi énergétique.

En 2015, de nouveaux projets ont été initiés ou le seront en vue de **réduire les consommations énergétiques** (contrat de fourniture d'énergie, analyse de pièces écrites pour les projets bâtis neufs...) impliquant des bénéfices d'énergie.

Les communes ont bénéficié d'une **compétence pointue aisément mobilisable**. En effet, la taille des communes sur notre territoire permet rarement d'acquérir ces compétences techniques en interne au niveau communal. La tendance générale est un intérêt accru pour les communes de 1 000 à 5 000 habitants, pour les communes de moins de 1 000 habitants la demande reste plus ponctuelle.

- Nombre de poubelles SMIEOM : 24 992
- Nombre de poubelles CC Pays Rhénan : 15 829
- Volume total collecté : 6 532.34 tonnes





L'intervention de l'animateur au cours des 5 années écoulées s'est avérée très positive sur le territoire de la Communauté de Communes notamment sur les dossiers complexes. En revanche, pour les douze communes ayant intégré le dispositif après la fusion, la « mise à niveau » n'a pas pu être achevée (saisie et diagnostic énergétique en cours de 50 à 100%, mission de suivi et de transmission peu engagée en général).

Suite au départ de l'animateur, le conseil communautaire a décidé, par délibération du 9 novembre 2015, l'embauche d'un nouveau CEP en partenariat avec la Communauté de Communes de la Région de Brumath – pour un tiers de son temps de travail, et pour une durée de 18 mois.

Compétente en matière de conseil en efficacité énergétique et pour répondre aux questions d'énergies renouvelables du grand public, l'ADEAN propose, dans le cadre du plan climat, aux Communautés de Communes, de mettre en place et de porter un **Espace Info Energie (EIE) à l'échelle de l'Alsace du Nord** (en sus de celui de l'Espace Info Energie de Haguenau).

Par délibération du 20 mai 2015, la Communauté de Communes du Pays Rhénan a donné un avis favorable au déploiement de ce second Espace Info Energie Nord Alsace.

Dans le cadre de ce partenariat, sont organisées des permanences :

- → physiques : tous les deuxièmes mercredis matin de chaque mois au siège de la Communauté de la Communes du Pays Rhénan, sur rendez-vous.
- → téléphoniques : en composant le numéro vert suivant 0 800 60 60 44.

En tant que membre de l'ADEAN, la Communauté de Communes contribue à hauteur de 28 400€ pour 2015 comprenant une cotisation de 16€ prélevée sur la subvention globale calculée sur la base de 0,80€ par habitant.



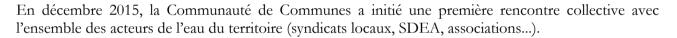
ACTION DE PRESERVATION ET GESTION DES ESPACES NATURELS

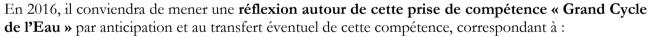
322 Renforcer les actions de développement durable

Une réflexion est menée pour une prise de compétence anticipée de la compétence obligatoire de la "GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations" (GEMAPI) relative à l'aménagement de bassins versants, à l'entretien des cours d'eau, à la lutte contre les inondations ainsi qu'à la protection des milieux aquatiques.

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (loi MAPTAM) confère cette compétence obligatoire aux communes et EPCI à fiscalité propre.

L'entrée en vigueur de cette compétence, initialement fixée au 1^{er} janvier 2016, a été reportée au 1^{er} janvier 2018 par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRe).





- 1° L'aménagement d'un bassin ou d'une fraction du bassin hydrographique,
- 2° L'entretien et l'aménagement d'un cours d'eau, canal, lac ou plan d'eau, y compris les accès à ce cours d'eau, à ce canal, à ce lac ou à ce plan d'eau,
- 4° La maîtrise des eaux pluviales et de ruissellement ou la lutte contre l'érosion des sols,
- 5° La défense contre les inondations et contre la mer,
- 8° La protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que des formations boisées riveraines,
- 12° L'animation et la concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques dans un sous-bassin ou un groupement de sous-bassins, ou dans un système aquifère, correspondant à une unité hydrographique, et ce sur l'intégralité du ban intercommunal.





37

331 Lutte contre les moustiques

La Communauté de Communes a signé une convention, le 2 avril 2015, avec le Syndicat de Lutte contre les Moustiques (SLM 67) portant sur **leur assistance technique à la limitation des nuisances due aux moustiques** sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2015.

Par délibération du 20 mai 2015, le conseil communautaire a approuvé l'adhésion au Syndicat de Lutte contre les Moustiques à partir de janvier 2016.

Des opérations de communication ont eu lieu tout au long de l'année (stands sur la thématique moustique et lutte contre la nuisance, journée alternative aux pesticides, journée destination nature avec le collectif nature).

Cette année de transition a permis au syndicat de préparer ses ressources techniques et humaines pour le 1^{er} janvier 2016 avec l'adhésion de la Communauté de Communes.

- 3 traitements
- 1 423 h de traitements à pied
- 652 ha couverts



- 127 099€ de participation pour le Pays Rhénan
- soit 3,54€ par habitant

39

MISER SUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DU TERRITOIRE ET LEUR PROPOSER DES STRUCTURES EDUCATIVES ET LUDIQUES DE QUALITE

411a Mise en œuvre d'une politique d'accueil de la petite enfance (0 - 6 ans) : RAM intercommunal

Le Relais Assistantes Maternelles-Parents a pour mission d'accompagner les parents dans leur fonction d'employeur, de les renseigner sur leurs droits et leurs obligations ainsi que de soutenir les assistantes maternelles dans leur rôle de professionnelles de la petite enfance. Ces dernières étaient au nombre de 339 à l'échelle de la Communauté de Communes du Pays Rhénan en 2015.

Forts de ses 2 animatrices, les services du RAM proposent un temps de permanence accru et un atelier d'éveil supplémentaire, depuis 2014.

Les contacts, de nature plutôt administrative, se sont élevés à 1 154 dont 717 avec des assistantes maternelles et 416 avec des parents. La demande principale concerne la recherche d'informations. A noter que la demande de listes est en baisse significative.

Les animatrices proposent à présent trois ateliers d'éveil par semaine, adressés aux enfants de moins de 3 ans. Ces ateliers favorisent la socialisation des jeunes enfants et permettent une approche en douceur de la collectivité. Très fréquentés avec une moyenne de 17 enfants, 7 assistantes maternelles et 5 parents, ces ateliers nécessitent une inscription préalable. Certains ateliers sont délocalisés en dehors du Relais. Les 109 ateliers ont généré, au total en 2015, 3 194 inscriptions. Ces temps de rencontre sont complétés par des cafés parents-amats, au nombre de 32 en 2015 et par 13 soirées rencontre ayant accueilli 159 participants pour aborder des thèmes aussi variés que l'art de la narration, la formation ou encore la propreté.

- 339 assistantes maternelles
- 1 154 contacts
- budget de fonctionnement : 109 291 €





SERVICE AUX HABITANTS

411b Mise en œuvre d'une politique d'accueil de la petite enfance (0 - 6 ans) : création, gestion ou soutien des structures d'accueil collectif

Dans le cadre de l'exercice de sa compétence d'accueil de la petite enfance, c'est-à-dire des enfants âgés de moins de quatre ans, la Communauté de Communes dispose d'une structure multi-accueil à Drusenheim. La gestion a été confiée, par une Délégation de Service Public, à l'Association Familiale de Loisirs Educatifs et de formation du Bas-Rhin (ALEF).

La structure axe son projet d'éducation des enfants sur différents thèmes : les fêtes traditionnelles et locales (chandeleur, Pâques, Messti, Noël...), la culture par des spectacles jeune public et des ateliers, des sorties ludiques ou pédagogiques (Cirque, Orangerie...) ou encore l'écocitoyenneté.

En 2015, le travail s'est articulé autour des 5 sens.

De nouveaux outils ont été développés : règles de vies, boite à colère, grille d'évaluation et du bienêtre de l'enfant, création de la première gazette en partenariat avec deux autres crèches.

Le multi-accueil a également participé à la grande semaine de l'enfance, ce qui a permis aux parents de s'impliquer encore un peu plus.

2015 restera également marqué par la récompense aux Girafes Awards, pour lesquelles le multi-accueil est lauréat.

Des actions de prévention sanitaire sont également organisées (vision, hygiène bucco-dentaire). Par ailleurs, une attention particulière est portée sur l'accueil d'un enfant porteur de handicap.

- 138 enfants inscrits
- 103 919 heures d'accueil réalisées
- 772 967,75€ de budget
- financé à 42% par la CAF et la MSA et à 27% par la CC Pays Rhénan



412a Schéma d'accueil scolaire et périscolaire du territoire : développement d'une stratégie d'accueil scolaire et périscolaire

Au moment de la fusion des quatre Communautés de Communes, la compétence d'accueil périscolaire a été conservée par les communes, ou rétrocédée aux communes de Gambsheim et de Kilstett. Toutefois, constatant une offre disparate sur le territoire, les communes ont inscrit un schéma directeur intercommunal d'accueil périscolaire au projet de territoire.

La Communauté de Communes souhaite que l'offre d'accueil périscolaire (pour la restauration scolaire, l'étude et les accueils de loisirs pendant les vacances) soit mieux répartie sur le territoire. Aujourd'hui, la moitié des 18 communes propose un accueil des enfants pour le déjeuner ou après les cours et, là où elle existe, l'offre semble encore insuffisante. Les modalités de développement du périscolaire sont actuellement en discussion avec les communes.



Le schéma directeur intercommunal d'accueil périscolaire pour les années 2015-2020 a été adopté le 15 juin 2015, assorti d'une enveloppe d'aide à l'investissement des communes de 2 M€. Le schéma porte sur un objectif de création de 250 places d'accueil supplémentaires.

A la rentrée 2015/2016, neuf communes sont dotées d'une structure d'accueil périscolaire.

Objectif: 250 places supplémentaires

413 Service d'animation jeunesse

La Communauté de Communes du Pays Rhénan, en partenariat avec la FDMJC Alsace, développe et met en œuvre sa politique jeunesse locale. L'enjeu consistant à accompagner les jeunes vers une citoyenneté active, et les amener à s'impliquer dans des organisations locales.

Dans un premier temps, afin de rencontrer son public, le service Animation Jeunesse propose des activités de loisirs.

Ainsi, en période scolaire, il organise des ateliers dans les collèges du secteur. Au programme : jeux de société, graff ou encore photo... En 2015, 78 séances ont eu lieu. Les mercredis, soirs et week-end sont également mis à profit pour rencontrer les jeunes lors d'activités.

En période de vacances scolaires, des séjours et des programmes d'activités sont proposés. En 2015, des séjours au ski, en Aveyron ou encore le raid rhénan ont été organisés et des programmes élaborés pour chaque période de vacances à l'exception de celles de Noël. En outre, l'équipe a animé des activités pour les 10/12 ans dans les centres aérés locaux partenaires (Soufflenheim, Roeschwoog et Auenheim).



Certains jeunes, rencontrés lors de ces activités ou séjours, s'impliquent dans des groupes, dans l'animation ou encore dans l'organisation.

Le Collectif Jeunes, par exemple, regroupe entre 40 et 50 jeunes engagés dans cette dynamique. Ils élaborent leur programme, organisent des actions de financement de leurs projets, aident sur les évènements organisés par les Collectifs Nature et Culture ou encore lors du Téléthon.

Le Collectif Nature, quant à lui, réunit une quinzaine de bénévoles et organise chaque année l'évènement « Destination Nature ». En 2015, il a eu lieu à Offendorf, 40 bénévoles étaient mobilisés pour accueillir environ 250 personnes. Le Collectif Culture fort de ses 7 bénévoles, a organisé deux évènements festifs : soirée de la Saint Patrick (65 personnes à Stattmatten) et spectacle humoristique (85 personnes à Soufflenheim).

Enfin, le Collectif Animation a permis lors d'un week-end de découverte et de formation à l'animation, à 20 jeunes de plus de 16 ans de se former aux pratiques d'animation. Le réseau local d'animateurs volontaires compte à ce jour 18 jeunes bénévoles.



En 2015, la Convention Nationale des MJC s'est réunie à Strasbourg, l'occasion pour les jeunes du Pays Rhénan d'y participer.

Le service Animation Jeunesse de la Communauté de Communes travaille en partenariat étroit avec des structures municipales - APEPA de Soufflenheim, Service Sports et Jeunesse de Herrlisheim, ARE d'Auenheim/Rountzenheim (soutien à l'organisation de l'ALSH été).

En outre, 5 jeunes volontaires ont bénéficié d'un accompagnement et d'un soutien financier à leur formation BAFA et le service Animation Jeunesse a accueilli un jeune en Service Civique, à compter d'octobre et ce pendant 9 mois.

En 2015, un état des lieux a été réalisé et a conduit à l'élaboration de pistes de travail en vue d'une extension de l'action à l'ensemble du territoire. Le diagnostic a été débattu en commission Services aux Habitants en décembre 2015.

Budget : ~188 000€

- CC: 68 %
- Familles : 26 %



ETRE A L'ECOUTE DU TISSU ASSOCIATIF POUR MIEUX ORGANISER LE **TERRITOIRE**

421a Etudes, création et gestion des équipements sportifs et de loisirs structurants d'intérêt communautaire : équipements aquatiques (piscine)

En matière de fonctionnement, la gestion de la piscine a conduit à la fixation des tarifs par le conseil communautaire du 20 mai 2015, à la reconduction des conventions avec les associations (aquabiking, 2 clubs de plongée, CLSH Loubavitch) et à la réécriture de l'intérêt communautaire.

Cependant, l'important chantier démarré en 2015 est d'ordre technique.

En effet, en vue de la réhabilitation de la piscine, la Communauté de Communes a défini ses besoins – conserver le bassin existant, couvrir la pataugeoire, donner priorité aux scolaires, maitriser les dépenses de fonctionnement, le tout pour un budget de 5,2 M€ voté le 2 juillet 2015 - et lancé une consultation afin de solliciter un programmiste qui l'assisterait dans ce projet.

Le 5 juin 2015, la Communauté de Communes a confié une mission à un programmiste, Mission H2O, pour faire le diagnostic de la piscine, préparer le programme et assister la Communauté de Communes jusqu'au choix du maitre d'œuvre.



Lors de la commission du 16 novembre 2015, l'étude de faisabilité et les scénarii ont été présentés. Le scenario 3 est retenu : réhabilitation du bassin sportif actuel de 250 m² et création d'un bassin d'apprentissage 125 m², ajout de plages aqua ludiques intérieure et extérieure.

La commission valide également le lancement de la procédure de maîtrise d'œuvre en concours restreint.

Le 14 décembre 2015, le conseil communautaire a validé l'orientation du préprogramme selon le scénario 3 pour un montant de 5,7 M€ HT d'opération. Il a autorisé le président à lancer la procédure de concours de maîtrise d'œuvre, désigné les membres du jury et fixé la prime à 15 000€ HT.

- Grand public: 17 112
- Aquagym: 2 068 usagers
- 65 classes
- 710 séances scolaires

421b Etudes, création et gestion des équipements sportifs et de loisirs structurants d'intérêt communautaire : autres équipements d'intérêt communautaire (courts de tennis de Sessenheim; espace sportif et culturel l'ESCAL)

Pour ce qui est des occupations, la salle a été louée 37 week-ends en 2015. En outre, un planning hebdomadaire répartit les créneaux d'utilisation de la salle par les associations et l'école :

• la gym: 14h par semaine

le tennis de table : 3h par semaine

l'école : 3h par semaine

Par délibération le 14 décembre 2015, le règlement intérieur et la convention de mise à disposition de la salle ont été mis à jour. Les modifications portent principalement sur la gestion et l'encaissement des acomptes, cautions et de droits de location. Les tarifs restent inchangés.



432 Mettre en œuvre un réseau de bibliothèques communales et gestion des lieux publics de lecture

Le territoire du Pays Rhénan dispose d'un maillage d'équipements de lecture publique satisfaisant: points lecture, bibliothèques et médiathèques. Ainsi neuf communes proposent un accès au livre ou à d'autres media*. La Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin (BDBR) vient en appui des structures par une aide technique ou méthodologique ainsi qu'un accès à son propre fonds documentaire.

Les politiques de lecture publique, qui demeurent du ressort des communes, restent cependant relativement isolées. La Communauté de Communes a ainsi pris la compétence de renforcer et animer le réseau des bibliothèques sur le territoire.

La BDBR a procédé à un diagnostic de la situation, rencontré l'ensemble des acteurs, professionnels et bénévoles et proposé une liste d'actions pouvant être menées.

En 2015, les rencontres du territoire, organisées par la BDBR, ont eu lieu à Auenheim en mai.

Une quarantaine de bibliothécaires du Pays Rhénan se sont rencontrés à l'Espace Vauban. La première partie de la réunion a été consacrée à réfléchir aux moyens à mettre en œuvre pour renforcer le travail en commun entre les différents acteurs. La Communauté de Communes a pour mission d'animer le réseau de lecture publique sur son territoire et permettre notamment d'adapter l'offre aux nouveaux média numériques mais également de préserver et développer sa dimension sociale. Différentes pistes ont été envisagées : échange de documents, création d'une carte de lecteur commune, coordination des animations, harmoniser les moyens informatiques, etc...

Dans un second temps, a été présenté le nouveau portail internet de la Bibliothèque Départementale qui propose à la fois des outils à l'attention des bibliothécaires et des services et un bouquet de services et de contenus à l'attention du grand public : réservation de documents, consultation de magazines en ligne, webradios ou encore musique en streaming.

(*) médiathèques de Drusenheim et de Roeschwoog / bibliothèques municipales de Gambsheim, Herrlisheim et Kilstett / points lecture de Auenheim-Rountzenheim, Dalhunden, Fort-Louis et Offendorf

- 2 médiathèques
- 3 bibliothèques municipales
- 4 points lecture



DEVELOPPEMENT D'UNE POLITIQUE DE STRUCTURES D'ACCUEIL

442 Restructuration du siège

La Communauté de Communes a chargé le Conseil d'Architecture et d'Urbanisme du Bas-Rhin (C.A.U.E.) d'une mission d'étude de faisabilité concernant l'extension-restructuration et la mise aux normes de son siège.

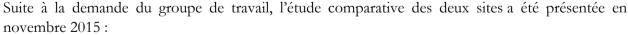
Une réflexion d'ensemble est menée par le C.A.U.E. sur le développement, à terme, du site en pôle de services intercommunaux (Pays Rhénan, Syndicats, Trésorerie).

En juin 2015, le C.A.U.E. a présenté l'étude de faisabilité sur la maison Wenger. Face aux contraintes (modification simple du PLU, accord à trouver avec le Crédit Mutuel, travaux en site occupé), le groupe de travail a demandé au C.A.U.E. une étude comparative de site entre la villa Wenger et un terrain dans la Zone d'Activités Herdlach 2.

Un programme a été défini et budgété à hauteur de 2,85 M€ HT.

Ce programme a identifié les différents besoins à hauteur de 1200 m² au total, réparti comme suit :

- La Communauté de Communes 378m²
- Les Offices de Tourisme 54m²
- Les syndicats 75m²
- Le Trésor Public 132m²
- Des espaces mutualisés (salles de réunion, archives, sanitaires) 370 m² et des circulations 200m² Par délibération du 2 juillet 2015, le conseil communautaire a approuvé ce programme et son budget.



	Avantages	Inconvénients
Willa WENCED	Valeur architecturale du patrimoine	Surface et forme de terrain contraint
Villa WENGER 260m² sur 35a	Situation dans Drusenheim	Réglementation incendie et d'accessibilité
200111 Sul 33a	Coût du projet	Organisation des locaux
04 - II111- 0	Terrain permettant les évolutions futures	Quid de la Villa ?
Site Herdlach 2 78a	Locaux fonctionnels et raisonnables	Loin des transports et services
10a	Visible de la RD et face à la future ZAC	



COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – chiffres nets des flux croisés entre budgets, exprimés en euros :

			Bu	dgets annexes	s "services"			Budo	gets annexes "	aménagemen	t"	
Chiffres du compte administratif	Budgets agrégés	Budget principal	Total des budgets annexes	Piscine	Loisirs	ОМ	Total de budgets annexes	ZAE Majeure	ZA Auenheim	ZA Bernhohl	ZA Herdlach II	ZA Roppenheim
Dépenses de fonctionnement	14 621 295	10 160 419	"services" 3 076 707	276 300	215 514	2 584 893	"aménagement" 1 384 169	. 0	632 274	751 896	0	 ,
011 Charges à caractère général	3 385 233	594 577	2 764 743	139 603	54 955	2 570 185	25 914	U	632 214	25 914	<u>'</u>	<u>'</u>
012 Charges de personnel	997 963	750 744		126 787	120 432	2 570 105	25 914			25 914		
014 Atténuations de produits	7 852 069	7 852 069		120 707	120 432		0					
65 Autres charges de gestion courante	494 340	494 340	0				0					
66 Charges financières	12 275	12 275	0				0					
ü				0.500	40.045	44.700	0					
67 Charges exceptionnelles	254 001	218 355		2 593	18 345	14 709			202.274			
042 Opérations de transfert entre sections	899 432	238 060	29 098	7 317	21 782		632 274		632 274	705.000		
002 Résultat antérieur négatif	725 982		0				725 982			725 982		
Recettes de fonctionnement	17 443 279	12 218 322	3 058 055	157 007	187 376	2 713 673	2 166 901	778 388	632 274	738 515	0	17 725
013 Atténuations de charges	34 999	34 999	0				0					
70 Produits des services	2 833 444	8 012	2 749 376	156 582		2 592 794	76 056		73 632	2 424		
73 Impôts et taxes	9 643 465	9 468 992	174 472		174 472		0					
74 Dotations et participations	2 458 454	2 442 454	16 000		11 488	4 513	0					
75 Autres produits de gestion courantes	40 445	40 145	300	0	300		0				0	
76 Produits financiers	46		0				46	46				4
77 Produits exceptionnels	2 156	1 233	923	120	506	297	0					_
042 Opérations de transfert entre sections	1 314 330	22 042					1 292 288		556 198	736 091		
002 Résultat antérieur positif	1 115 941	200 445	116 985	305	611	116 069	798 511	778 342	2 444			17 725
Dépenses d'investissement	4 057 631	2 436 339	12 735	5 094	5 565	2 076	1 608 557	0	810 444	736 091	62 022	
20 Immobilisations incorporelles	49 911	49 911		5 094	5 505	2 070	1 606 337	U	010 444	730 091	62 022	<u>'</u>
204 Subventions d'équipement versées	49 911	49 911	0				0					
21 Immobilisations corporelles	50 817	43 197	7 620	265	5 279	2 076	0					
'	0 0 0 17	43 197	7 620	200	5 2/9	2 076	0					
23 Immobilisations en cours	2 262 389	2 262 389	0				0					
Opérations d'équipement		24 802	286		286		02,000		02.000			
16 Emprunts et dettes 27 Autres immobilisations financières	107 096 34 000	34 000			286		82 009		82 009			
				0	0	-	4 000 000	0	550 400	700 004	0	
040 Opérations de transfert entre sections	1 314 330	22 042		•	0	0	1 292 288	0	556 198	736 091	Ŭ	
002 Résultat antérieur négatif	239 088		4 829	4 829	U		234 259		172 238		62 022	
Recettes d'investissement	6 032 362	5 354 849	36 284	12 146	22 062	2 076	641 229	0	632 274	0	0	8 956
13 Subventions d'investissement reçues	19 000	19 000	0				0					
10 Dotations et fonds divers	17 750	17 750	0				0					
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	2 051 962	2 047 133	4 829	4 829	0		0					
16 Emprunts et dettes	280		280		280		0					
040 Opérations de transfert entre sections	899 432	238 060	29 098	7 317	21 782	0	632 274	0	632 274	0	0	(
001 Résultat antérieur positif	3 043 938	3 032 906	2 076			2 076	8 956					8 956

LISTE DES DELIBERATIONS PRISES EN 2015 :

09/03/2015	2015-171AG	Adhésion à l'Agence de Développement et d'Urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS)			
09/03/2015	2015-172AG	Adhésion à l'Agence Technique d'Ingénierie Publique (ATIP)			
09/03/2015	2015-173AG	Convention d'objectifs et convention financière 2015 avec la FDMJC67			
09/03/2015	2015-174AG	signation d'un nouveau Délégué auprès du Syndicat Mixte du SCOT pour la Commune de Herrlisheim			
09/03/2015	2015-176BFIN	Groupement de commandes relatif à l'ouverture à la concurrence des tarifs du gaz naturel			
09/03/2015	2015-177DE	ALSABAIL – versement d'une avance remboursable au profit de la Société AMG WINTZ (SCI CFMX)			
09/03/2015	2015-178DE	Autorisation pour le Président et le Vice-président en charge du développement économique à négocier avec la			
		Raffinerie de Strasbourg			
	2015-179TL	Fixation des tarifs de la zone de loisirs du Staedly pour l'année 2015			
09/03/2015	2015-180TL	Convention avec le Club d'Activités des Maîtres-Nageurs (CAMNS) pour le recrutement de personnel chargé de la surveillance de la baignade			
09/03/2015	2015-181ATE	Révision n°3 du Plan D'occupation des Sols de la commune de Gambsheim et sa transformation en Plan Local d'Urbanisme – Approbation			
09/03/2015	2015-182ATE	Modification n°4 du POS de l'Uffried sur le territoire de la commune de Roeschwoog – Approbation			
09/03/2015	2015-183ATE	Modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme			
		(P.L.U.) de KILSTETT			
09/03/2015	2015-184ATE	Modalités de la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°1 du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.) de DRUSENHEIM			
23/03/2015	2015-187AG	Désignation des délégués en Assemblée Générale de l'Etablissement Public Foncier d'Alsace (EPF)			
23/03/2015	2015-188BFIN	Approbation des Comptes de gestion			
23/03/2015	2015-189BFIN	Compte administratif du budget principal 2014			
23/03/2015	2015-190BFIN	Compte administratif du budget annexe piscine 2014			
23/03/2015	2015-191BFIN	Compte administratif du budget annexe loisirs 2014			
23/03/2015	2015-192BFIN	Compte administratif du budget annexe de la régie des ordures ménagères 2014			
23/03/2015	2015-193BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA de Auenheim 2014			
23/03/2015	2015-194BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA Bernhohl 2014			
23/03/2015	2015-195BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA Herdlach II 2014			
23/03/2015	2015-196BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZA de Roppenheim 2014			
23/03/2015	2015-197BFIN	Compte administratif du budget annexe de la ZAE Majeure 2014			
	-				

23/03/2015	2015-198BFIN	Budget principal : Affectation du résultat			
	2015-199BFIN	Budget annexe piscine : Affectation du résultat			
23/03/2015	2015-200BFIN	Budget annexe loisirs : Affectation du résultat			
	2015-201BFIN	get annexe de la régie des ordures ménagères : Affectation du résultat			
	2015-202BFIN	get annexe de la ZA de Auenheim : Affectation du résultat			
	2015-203BFIN	lget annexe de la ZA de Bernhohl : Affectation du résultat			
	2015-204BFIN	Budget annexe de la ZA Herdlach II : Affectation du résultat			
	2015-205BFIN	Budget annexe de la ZA de Roppenheim : Affectation du résultat			
	2015-206BFIN	Budget annexe de la ZAE Majeure : Affectation du résultat			
	2015-207BFIN	Budget primitif du budget principal			
	2015-208BFIN	Budget primitif du budget annexe piscine			
	2015-209BFIN	Budget primitif du budget annexe loisirs			
	15 2015-210BFIN Budget primitif du budget annexe de la régie des ordures ménagères				
	2015-211BFIN	0 1			
	2015-212BFIN				
	2015-213BFIN	Budget primitif du budget annexe de la ZA Herdlach II	48		
	2015-214BFIN	Budget primitif du budget annexe de la ZA de Roppenheim			
	2015-215BFIN	Budget primitif du budget annexe de la ZAE Majeure			
	2015-216BFIN	Vote des taux d'imposition			
	2015-217DE	Projet d'extension de FUCHS Industrie dans la Zone d'Activités Economique du Ried à Herrlisheim			
23/03/2015	2015-218ATE	Convention avec l'ADEUS pour une mission d'accompagnement pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal du Pays Rhénan			
23/03/2015	2015-219ATE	Instauration du Droit de Préemption Urbain sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, dan les communes dotées d'un plan d'occupation des sols (POS) ou d'un plan local d'urbanisme (PLU) approuvé	ıs		
23/03/2015	2015-220DE	Prise en charge de la réalisation du diagnostic amiante sur la Friche GEISSERT de Sessenheim par l'EPF d'Alsace			
23/03/2015	2015-221ATE	Lutte contre les moustiques – conventions 2015 / adhésion 2016			
20/05/2015	2015-225AG	Adhésion à la future Agence Technique d'Ingénierie Publique en tant que membre fondateur – approbation des statuts, demande de création de l'ATIP à M. le Préfet, désignation des électeurs			
20/05/2015	2015-226AG	Lutte contre les moustiques – adhésion 2016	/		
20/05/2015	2015-227AC	Remplacement du délégué du Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères de Bischwiller et Environs (S.M.I.E.O.M.) pour la commune de Dalhunden			

20/05/2015	2015-228BFIN	Subvention ADEAN – déploiement 2ème Espace Info Energie Nord Alsace
20/05/2015	2015-229BFIN	Tableau des effectifs de la Communauté de Communes du Pays Rhénan
20/05/2015	2015-230BFIN	Modification du budget de la régie des Ordures Ménagères
20/05/2015	2015-231BFIN	Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) relatif à l'évaluation définitive des attributions de compensation
	2015-232BFIN	Mandat au Centre de Gestion pour l'assurance des risques statutaires
20/05/2015	2015-233BFIN	Cadeaux retraités / médaillés
20/05/2015		Staedly: Convention d'occupation du domaine public et fixation de la redevance
20/05/2015	2015-235TL	Fixation des tarifs de la piscine intercommunale à Drusenheim
20/05/2015	2015-236ATE	Projet de Calcoduc de l'Agence Rhin-Meuse
15/06/2015	2015-239AG	Désignation d'un membre représentant la Communauté de Communes à l'A.D.E.U.S.
15/06/2015	2015-240SH	Adoption d'un schéma directeur d'accueil périscolaire
15/06/2015	2015-241BFIN	Convention d'objectifs et de moyens entre l'Association pour le développement de l'Alsace du Nord et la Communauté de Communes du Pays Rhénan
15/06/2015	2015-242DE	Vente d'un terrain dans la Z.A Parc du Bosquet à Auenheim - Rectification de la délibération n° 2014-154DE
15/06/2015	2015-243TL	Conventions d'objectifs et de moyens avec les OTSI
15/06/2015	2015-244ATE	Prescription de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et définition des modalités de la concertation
15/06/2015	2015-245ATE	Approbation de la modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Kilstett
15/06/2015	2015-246ATE	Avis relatif aux projets de Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) et de Plan de Gestion des Risques d'Inondation (PGRI) pour la période 2016-2021
15/06/2015	2015-247PC	Animateur de l'Opération Collective de Modernisation – renouvellement de contrat
02/07/2015	2015-249AG	Extension du Siège de la Communauté de Communes du Pays Rhénan
02/07/2015	2015-250DE	Requalification de la friche Geissert à Sessenheim (part CDC)
02/07/2015	2015-251DE	Achat de terrains sur le site de l'ancienne raffinerie de Strasbourg
02/07/2015	2015-252DE	Voirie de la ZA de Herrlisheim
02/07/2015	2015-253DE	Voirie de la ZA de Soufflenheim
02/07/2015	2015-254TL	Staedly: Convention d'occupation du domaine public et fixation de la redevance
02/07/2015	2015-255TL	Staedly: Convention d'occupation du plan d'eau et fixation de la redevance
02/07/2015	2015-256TL	Travaux d'aménagement à la zone de loisirs du Staedly
02/07/2015	2015-257TL	Zone de loisirs du Staedly : Installation d'Habitations Légères de Loisirs (HLL)

02/07/2015	2015-258TL	Construction d'une identité visuelle et la réalisation d'un site internet	
02/07/2015	2015-259TL	Rénovation de la Piscine Intercommunale de Drusenheim	
	2015-260ATE	Autorisation pour le Président à signer la Convention avec le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace- Moselle (SDEA) relative à la gestion, l'entretien et la surveillance d'infrastructures d'assainissement et d'eaux pluviales du site « Style Outlets » de Roppenheim	
21/09/2015	2015-261AG	Désignation du secrétaire de séance	
21/09/2015	2015-262BFIN	Régime d'abattement pour le calcul de la taxe d'habitation	
21/09/2015	2015-263BFIN	Budget principal – Décision Modificative	
21/09/2015	2015-264BFIN	Budget annexe Régie Ordures Ménagères – Décision Modificative	
21/09/2015	2015-265BFIN	Budget annexe ZA Auenheim – Décision Modificative	
21/09/2015	2015-266BFIN	Budget annexe ZA Bernhohl– Décision Modificative	
21/09/2015	2015-267BFIN	Création d'un budget annexe Parc d'Activités Economiques du Pays Rhénan	
21/09/2015	2015-268PC	Contrats d'Assurance des Risques Statutaires	
21/09/2015	2015-269PC	Convention cadre avec le Centre de Gestion pour le recours au service intérim	
21/09/2015	2015-270DE	Achat de terrains sur le site de l'ancienne raffinerie de Strasbourg (Drusenheim/Herrlisheim)	
21/09/2015	2015-271DE	Marché de mission de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la ZAE de Drusenheim-Herrlisheim 5	0
21/09/2015	2015-272DE	Travaux de déconstruction des ouvrages enterrés pour l'aménagement de la ZAE de Drusenheim-Herrlisheim	Г
21/09/2015	2015-273DE	Friche Geissert à Sessenheim : Cession du bien par l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Alsace à la Communauté de Communes du Pays Rhénan	
21/09/2015	2015-274TMP	Groupement de commandes relatif à l'ouverture à la concurrence des tarifs publics d'électricité pour les sites dont la consommation annuelle est supérieure à 36kVA	
21/09/2015	2015-275SH	Multi-accueil de Drusenheim – Suivi de la DSP	
21/09/2015	2015-276ATE	Soutien à l'aménagement de la Piste Cyclable entre Rountzenheim et Sessenheim	
09/11/2015	2015-277AG	Désignation du secrétaire de séance	
09/11/2015	2015-278AG	Approbation du rapport de la séance du 15 juin 2015	
	2015-279AG	Approbation du rapport de la séance du 2 juillet 2015	
	2015-280AG	Approbation du rapport de la séance du 21 septembre 2015	1
	2015-281AG	Modification Statutaire	/
	2015-282AG	Définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan	
	2015-283AG	Adhésion révocable à l'assurance chômage (URSSAF)	
	2015-284BFIN	Budget principal – Décision modificative n°2	l
09/11/2015	2015-285BFIN	Budget annexe Loisirs – Décision Modificative n°1	

09/11/2015	2015-286BFIN	dget annexe de la régie des Ordures Ménagères – Décision Modificative n°3					
09/11/2015	2015-287PC	Création du poste de Conseiller en Energie Partagé – CEP					
09/11/2015		Conventionnement en vue d'un portage de la mission du Conseil en Energie partagé par la Communauté de Communes du Pays Rhénan					
	2015-289DE	Vente d'un terrain dans la Zone d'Activités du Bernhohl à Sessenheim					
09/11/2015	2015-290ATE	Plan d'occupation des sols de la commune de Drusenheim - Modification simplifiée n° 1 – Approbation					
14/12/2015	2015-291AC	Désignation du secrétaire de séance					
14/12/2015	2015-292AC	Approbation du rapport de la séance du 9 novembre 2015					
14/12/2015	2015-293AG	Projet de territoire : bilan des actions de l'année 2015 et orientations stratégiques 2016-2017					
14/12/2015	2015-294AG	Adhésion à PAMINA Rheinpark					
14/12/2015	2015-295AG	Désignation des délégués auprès du Syndicat Mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin (SLM67)					
14/12/2015	2015-296AG	Schéma de mutualisation					
14/12/2015	2015-297PC	Entretiens professionnels – Détermination des critères d'évaluation de la valeur professionnelle des agents					
14/12/2015	2015-298PC	Action sociale en faveur du personnel – Mise en place du dispositif titres restaurant					
14/12/2015	2015-299PC	Action sociale en faveur du personnel – Aide à l'acquisition d'ouvrages nécessaires à la préparation de concours administratifs					
14/12/2015	2015-300BFIN	Fixation de la redevance ordures ménagères pour l'année 2016					
14/12/2015	2015-301TL	Fixation des tarifs de la zone de loisirs du Staedly pour l'année 2016					
14/12/2015	2015-302TL	Mise à jour du règlement intérieur et de la convention de mise à disposition de la salle Escal à Dalhunden					
14/12/2015	2015-303TL	Projet de rénovation de la piscine de Drusenheim – lancement du concours de maîtrise d'œuvre					
14/12/2015	2015-304ATE	Approbation de la révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) en Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Herrlisheim					
14/12/2015	2015-305ATE	Révision n°2 du plan d'occupation des sols de la commune de Drusenheim pour sa transformation en Plan local d'urbanisme - Approbation					
14/12/2015	2015-306ATE	Modification du Droit de Préemption Urbain applicable au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Drusenheim					
14/12/2015	2015-307ATE	Modification du Droit de Préemption Urbain applicable au Plan Local d'Urbanisme de la commune de Herrlisheim					
14/12/2015	2015-308ATE	Travaux de réfection et d'aménagement de la voirie rues du Ried et Rue Alfred Kastler, dans la Zone Industrielle de HERRLISHEIM					
	2015-309ATE	Travaux de réfection et d'aménagement de la voirie rue de la Biltz, rue Jean Renoir et rue Louis Armand, dans la Zone d'Activités de SOUFFLENHEIM					
14/12/2015	2015-310ATE	Autorisation Procès-verbaux de mise à disposition de voirie					

REVUE DE PRESSE

Articles extraits des Dernières Nouvelles d'Alsace

26 mars 2015 – Les projets se poursuivent, les taxes augmentent

2 juin 2015 – Les bibliothécaires misent sur l'intercommunalité

9 juin 2015 – Futur pôle touristique?

25 juin 2015 – L'offre périscolaire renforcée

8 juillet 2015 – Les grands projets se bousculent

27 septembre 2015 – Un été intense et un automne prometteur

8 octobre 2015 – L'économie de proximité en fête

1^{er} décembre 2015 – un nouveau cap pour le territoire

Articles des bulletins municipaux





Notre Communauté de Communes a aujourd'hui deux ans d'existence. L'une de ses vocations, depuis sa création, est la conduite d'une politique de développement économique ambitieuse, qui favorise la création d'emplois dans le

la création d'emplois dans le Pays Rhénan et nous apporte des ressources linancières nouvelles pour les services aux nabitants.

Cette politique passe concrètement par la gestion de nos zones d'activités, mais aussi par leur développement.

L'acquisition, le 10 novembre dernier, des terrains de l'ancienne raffinarie de Drusenheim-Hierritisheim marque une étape très importante. Leur réaménagement permettra d'offirir à notre territoire une zone d'activités intercommunale de 120 hectares, disposant de nombreux atouts pour attirer des entreprises et conforter les emplois l'ocauxi.

La Communauté de Communes fait des services aux habitants l'une de ses priorités. Elle a ainsi alloué cette année un fond de concours aux accueils périscolaires de 2 millions d'euros avec pour objectif de créer plus de 200 nouvelles places.

Je suis ravi de vous proposer aujourd'hui co deuxième numéro de « Pays Rhénar», journal qui informe régulèrement les habitants sur nos travaumes descissions per organisment para de la compartice descissions de la compartice de

Louis Becker Président de la Communauté de Communes du Pays Rhénan



UN PROJET D'ENVERGURE

La future zone d'activités

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES A ACQUIS LE 10 NOVEMBRE 2015 LES 258 HECTARES DE LA FRICHE DE LANCIENNE RAFFINERIE DE DRUSENHEIM-HERRUSHEIM, IDÉALEMENT SITUÉS POUR Y DÉVELOPPER UNE ZONE D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES. CE PROJET EST MAJEUR POUR LE PAYS RHÉNAN CAR DE TELLES OPPORTUNITÉS POUR ATTRIER DES ENTREPRISES SONT RARES.

tion marker de développement concomique et d'amémigration du insulation de la companyation de la companyation de la consideration de la concentique des Alex que mois managane de foncier à vocation économique dans le départament, le sie une fois submangé permettre de protest de formats de fous spess et de toutes taillés, or qui est blaid pour de Strabourg et counté vers l'Alemagne en stratigue, les accèditests par trois modes de transport — le routie, le ferrovaite et fefroid— firmt unit partie de criticati (firmation recherché).

throid. I mit moi puris des crities d'implantation excherbés. Le choix de ce site servira à sequidire la infecie industrielle et permateri déciter une dispersion de l'offin économique. En effici, altres est engages à ne par infecte d'externois de lum moss d'internois entre engages à les parisdes d'externois de lum moss d'autres des moisses de la commentant de l

la Cattisci, limitropne du prisé, en zone numerie L'incienne enflincie, en attrité entre 1963 el 1986, a été démuntiée dans les années 1990 et dépolluée dans le respect des normes par su nacies propriètaire. la Raffinne de Stracheura, dans le best d'y reflévoloppe un jour une autérié économique. La dépollation, qui est une opération longue, à délé dié riolisée et permet d'envisager rapidement le réunéragement du dos

rapidement le diamétragement du site.

Le s'utuda de la plan peto operationnele sont d'alleurs dégli incise par les buseux d'enudes en charge du prose sous l'égide la Communació de Communes. Partie d'ouvrege. L'Ella par alleun autorité des travaux de définément des arbies de moiss de 50 aux en vue de chifrichement des arbies de moiss de 50 aux en vue de procidée à la decommunion des corrages et des cibles susmerans et de procidée à la decommunion des terraires et de la voiré. La coupe de procidée à la decommunion des terraires et de la voiré. La coupe de des cibles susmerans et de procidée à la decommunion des terraires et de la voiré. La coupe de la communication de la communi

Avec cate acquestion, quis montant de 2/10000 etros, soutent per la Région Alanca à hauteuri de 25%, la Communauté de Communes s'engage fontement et concrétice l'un de ses objectifs principaux: le développement économique de notre territoire, en faveur de l'emploi local.

→ 120 der 258 honores de l'accionne officerés unes destinat. à l'Embalagement de la Journe aux d'Actività.

Les mindre les planses per aprintermelle », que forerent 18 un sempre service de tribulantes l'un fingement de destrument 18 un sempre seglement de la l'accionne de la manufact de l'accionne de la l'accionne de l'accionne de la l'accionne de l'accionne de la l'accionne de la l'accionne de l'accionne de l'accionne de l'accionne de l'accionne de la l'accionne de l'accionne del l'accionne de l'accionne de l'accionne de l'accionne de l'a

LES ÉTAPES 2015

délibération du conseil communautaire autorisant la Président de la Communaute de Communes à négo fachat du site avec les Raffineries de Strasbourg

chex du SDA (IH lidevenu DATIP depuis le 1º janvier zená pour accimpagner la Communauté de Communes dans la cadre d'une assistance la maltrise d'ouvrage

nombreuses étapes jalonnant le processus d'acquisi jusqu'à l'entiente entre les deux parties sur la vente

signature de l'acte authentique de vente de l'ancienne raffinerie

dissignation du bureau d'édudes ARTELIA envue des études préalables, élagnostics, scenarii et première tranche de travaux

INA 26 was 2015

Les projets se poursulvent

Les projets se poursuivent, les taxes augmentent

Agée d'un peu plus d'un an seulement, la communauté de communes du Pays rhénan programme déjà une série de projets structurants pour le territoire. Pour préserver sa capacité d'actions, elle a décidé d'augmenter les taxes.



L'externaion du siège de communeuté de communes du Pays monan ponnettra de regrouper l'ensamble due services mutualisés, doc remis

« Malgré la baisse des dotations, la capacité d'action de la communauté de communes doit être préservée », a déclaré Louis Backer, président de la comcom du Paya rhénan, en préambule de la séance budgétaire. Après le vote des comptes administratifs, le budget − qui s'articule autour d'un budget principal et de lust budgets annexes − a été préserté aux éles. Le budget principal s'élève à 18,6 M€ (12 M€ en fonctionnement et 6,5 en investissement) contre 6M€ pour l'ensemble des budgets annexes portant la totalité des moyens de la collectivité à plus de 23 M€ pour 2015, « Ces chiffres sont conséquents mais comparés aux pratiques nationales aur des communaulés de communes de même importance, ils restent en retrait, a indiqué Louis Becker. L'intégration intercommunale est encore modeste sur notre territoire mais ils nous permettent d'exercer de manière satisféisante et volontaire les compétences qui nous ent été dévoluée », a pour suivi le président avant de céder la parole à chaque délégué chargé da présenter les actions à venir pour chacune d'elles.

A commencer par la voirie. Un audit réalisé dans plusieurs équipements et zones d'activités de la comcum a mis en évidence des signes d'usure dans deux zones d'activités, celle de Herrisheim et celle de Soufflenheim, qui seront donc traitées en priorité. Le montant des tréveux, prévus à l'automne et pendant deux ans, s'élève à 1.5 M €. Du côté des équipements, la piscine de Drusenheim, vieillissante elle ausal, va faire l'objet d'importants travaux de renovation et de modernisation en 2017. L'équipement gardera sa vocation éducative, a souligne Hubert Hoffmann, maire de Gambsheim délégué aux bâtiments, à la voirie et aux transports. La conversion en un equipement ludique, comme proposé par Michel Lorentz, maire de Rosschwoog, aurait été « trop onéreuse ». Sachant que le coût des études et travaux est déjà estime à environ € M€.

Autre chantier de taille à venir : l'agrandissement de la ville Wenger, siège de la comcom, à Drusenheim, afin d'« sméliorer les conditions de travail des agents à l'étroit et, à tenne, d'intégrer des services extérieurs comme la frésorence de Drusenheim et des syndicals intercommunaux », a précisé Hubert Hoffmann. Les fravaux pourraient démarrer d'ici un an ou deux, une fois les études de programmation terminées. Pour Michel Lorentz, qui compare le siège à un « palais », « la mutualisation des services devrait permettre d'éviter cette externion ».

2015 sara également marquée par l'élaboration du PLUI pour une durée de quatre ans, et dont le

coût est estimé à 670 000 €.

Côté développement économique, l'objectif cette année sera d'« organiser le foncier économique pour le rendre attractif et développer des zones de qualité », a indiqué Jacky Keller. Ainsi, en plus des travaux envisagés dans les zones d'activités, l'ancienne raffinerie de Drusenheim va faire l'objet d'études portant sur la requalification du site dont plus de 110 hectares seront industrialisés. Le montant de l'achat par la comcom est toujours en cours de négociation avec le propriétaire, sachant que la reconversion de la zone en plateforme départementale d'activités pourrait coûter une trentaine de millions d'euros.

Optimiser les emplois

L'autre gros dossier concerne la friche Fémo-Geissert dont une étude de diagnostic amiante est prévue. D'importants travaux sont attendus, notamment la construction de 500 logements par la commune de Sessenheim, propriétaire de six hactares. La comcom, qui a racheté les quatre autres hectares, envisage l'aménagement d'une zone d'activités.

Enfin, pour la partie « Tourisme et loisirs » que la comcom « souhaite développer sur l'ensemble du territoire ». Camille Scheydecker, délégué au développement touristique, à l'artisanat et au commerce, a annoncé un investissement de 150 000 euros pour l'achat de matériel et des travaux d'assainissement à la base de loisirs Staedly, à Roeschwoog (le budget s'élève à 234 000 €). Par ailleurs, la nouvelle taxe de séjour votée en novembre dernier devrait générer une recette de 45 000 euros.

Autant de projets qui généreront un peu plus de 1,2 M€ de dépenses de fonctionnement cette année, dont une grosse partie concerne des frais de personnel – la collectivité emploie 23 agents. « Nous allors démarrer l'élaboration du schéma intercommunal de mutualisation dont l'un des objectifs pourrait être d'optimiser les emplois sur le territoire, à la fois en terme de perspectives de carrières offertes aux agents, que de moyers budgétaires alloués, a annoncé Louis Becker. La mutualisation constitue un levier important d'une bonne gestion de l'administration du territoire. »

En attendant, afin de combler le manque à gagner de la DGF évalué à 80 000 euros, les élus ont décidé d'augmenter les taux de 2 % sur les taxes ménages et le taux de cotisation foncière des entreprises à 2,8 % (*). Une proposition qui n'a pas fait l'unanimité. Gérard Lehmann, de Leutenheim, s'est abstenu. Rané Bondoerffer de Stattmatten, Alice Lallemand de Sessenheim ont voté contre. Comme Michel Lorentz et Geneviève Kiefer de Roeschwoog, en soutien à la population, pour qui c'est déjà difficile. « L'État va encore plus nous taxer, les dotations vont diminuer. Si l'on n'augmente pas les impôts cette année, nous devrons les augmenter deux fois plus l'an prochain », a répondu Louis Becker.

(*) Cotisation foncière des entreprises : 21,98 % ; Taxe d'habitation : 10,54 % ; Taxe foncière sur les propriétés bâties : 0,947 % ; Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,98 %.

SUBSCRIPT PROPERTY SHOULD IN COLUMN THE PROPERTY OF THE PARTY OF THE P

Les bibliothécaires misent sur l'intercommunalité

Dans la matinée du mardi 26 mai, s'est tenue une rencontre des bibliothécaires du Pays Rhénan à l'initiative de la Bibliothèque départementale du Bas-Rhin et de la Communauté de Communes.



Les Diblishécaires du Pays Rhénair veulent renforcer le travail en commun. DOCUMENT REMIS

Une quarantaine de bibliothécaires du Pays Rhénan se sont rencontrés mardi 26 mai à l'Espace Vauban à Auenheim-Rountzenheim. Après un message de bienvenue de Joseph Ludwig, maire d'Auenheim et vice-président de la communauté de communes chargé des services aux habitants. Denis Hommel, en qualité de consoiller départemental, a rappelé l'engagement du Département en faveur de la fecture publique. Cette manifestation ponctue le cycle de rencontres de la Bibliothèque départementale (1) sur l'ensemble du Bas-Rhin.

La première partie de la réunion a été consacrée aux réflaxions quant aux moyens à mettre en œuvre pour renforcer le travail en commun entre les différents acteurs. La communauté de communes à pour mission d'animer le réseau de lecture publique sur son territoire et permettre notamment d'adapter l'offre aux nouveaux médies numériques mais également de preserver et développer su dimension sociale. Différentes pistes ont été envisagées : échange de documents, création d'une carte de lecteur commune, coordination des animations, harmoniser les moyens informatiques, atc.

Neuf équipements communaux

Dans un second temps, à été présenté le nouveau portait internet de la Bibliothèque départementale qui propose à la fois des outils à l'attention des bibliothècaires et des services et un bouquet de services et de contenus à l'attention du grand public : réservation de documents, consultation de magazines en ligne, web radius ou encore musique en streaming (2).

La lecture publique est une compétence obligatoire du conseil départemental qui a subventionne la construction de bibliothéques et médiathéques sur le territoire du Pays Rhénan à hauteur de prés de 700 000 euros au cours des quatre dernières années (2010-2014). Elle s'organise autour de neuf équipements communaux : deux médiathéques (Dirusenheim et Roeschwoog), trois bibliothéques (Gambsheim, Herrlisheim et Klistett) et quatre points lecture (Ausnheim-Rountzenheim, Daihundes, Fort-Loisia et Offendorf). Soisante-sept mille documents sont mis à disposition, dont le tiers provient du fonds de la Bibliothèque Départementale : des invres, des revues et magazines, des CD, des DVD ainsi que des parutions. Certaines bibliothèques offrent une richesse thématique particulière : Saint-Jacques-de-Compostelle à Kilstett, la batellarie à Offendorf, l'art à Drusenheim. Les équipements sont gérés par les communes et animés par hust salaries et près de quatre-vingts bénévoles. Ce réseau culturel de proximité est facilement accessible pour sept habitants sur dix. Près de cent milla documents sont empruntés cheque année. Au-delà du prêt documentaire, les bibliothèques proposent égaloment des animations.

autour du livre, des ateliers de bricolage ou informatiques ainsi que des interventions pour les écoles,

- La Bibliothèque départementale du Bas-Rhin est un service du conseil départemental, nouvelle dénomination du conseil général.
- (2) http://biblio.bas-rhin.fr/

DOCUMENTO - TORK OF CHIMNS OF ELVINOR

DNA - 9 join 2015

Futur pôle touristique ?

Épanoule en pleine nature sur une surface de 14 hectares, la zone de loisirs du Staedly, à Roeschwoog, attire chaque été son lot de campeurs et touristes, français et allemands. Mais après 40 ans d'ouverture, des travaux s'imposent. La communauté de communes du Pays rhénan, qui souhaite en faire un véritable « pôle touristique », a engagé des études.



Il fait beau, il fait chaud en ce mercredi après-midi de début juin. Nombreuses sont les familles et autres groupes de copains à avoir investi le zone de loisirs du Staedly, à Roeschwoeg, histoire de s'offrir un agréable moment de détonte, au bord ou dans l'eau, « Aujourd'hui il y a une bonne vingtaine d'arrivées au comping, demain soir, on est archi-complet car c'est férié en Allemagne. On a même d'a refuser du monde l' », raconte Philippa Kuntz, le gérant, qui prévoyait 700 à 800 entrées le week-end. Pami les compeuns, une majorité d'Allemands, friends, selon lui, de ce type d'endroit.

Le restaurant a fermé

Niché en pleine nature, entre la forêt d'un côté et les champs de l'autre, et situé à quelques encablures du villège, le site de 14 hectares affre un coin de villégiature très apprécié des deux côtes du Rhin. Il se compose d'une partie camping avec 117 places à l'année et 40 emplacements de passage, et d'une zone de loisirs avec un plan d'eau de 4 hectares et sa miniplage, et d'un parcours de santé. Les plus aportifs peuvent également s'initier au canoil-kayak, « On a l'impression d'être en vacances touts l'année ! », sount le gérant, qui a exercé le métier de chauffeur routier pendant 15 ans avant de prendre la gérence du camping d'Erstein et celui de Roeschwoog depuis le 20 avril.

Chaque jour, le couple vaille au respect et à la propreté du site, très vardoyant et fleuri, ce qui lui e velui l'obtencion d'une traisième fleur. La communauté de communes du Pays rhénian vise une quatrième. Pour ceta, quesques travaux d'assainissement et de réaméragement s'imposent, aucun investissement conséquent n'ayant été réalisé depuis de nombreuses années, indique la collectivité. Après quarante années d'ouverture, les installations et la configuration du site ne seraient plus adaptees. Le restaurant, qui enregistrait un déficit chronique dépuis plusieurs années – de l'ordre de 50 000 euros par an – a fermé en décembre dernier. « Si nous voulons garder la qualité de l'eau, bonne d'après la dernière étude réalisée, faire de ce camping un site rentable et dynamique, il faut investir », assure Camille Schaydocker, vice-président de la comcom en charge du tourisme. Une première étude, sur le positionnement, la requalification et le potentiel du site, a été lancée l'an demier. Plusieurs pistes se dessinent comme la création d'un troisième bloc sanitaire et d'un nouveau bâtiment d'accueil, scinder les accès de la partie baignade et camping et réaménager les espaces. « Dans quelques semaines, nous proposerons au conseil d'administration de valider le lancement des études complémentaires afin d'affiner ce scénario de viabilisation ainsi que le projet d'aménagement, acté par la commission tourisme la semaine dernière », poursuit l'élu. Les travaux d'assainissement permettront de raccorder tous les emplacements sédentaires ainsi que les éventuels futurs locatifs.

Les travaux pourraient démarrer à l'automne 2016, pendant les six mois d'hiver de fermeture du camping.

De nouveaux types d'hébergement

Des travaux d'agrandissement sont également envisagés afin de créer une cinquantaine d'emplacements supplémentaires permettant l'installation de nouveaux types d'hébergement, « petites habitations légères de loisir ». Un moyen de combler le déficit d'hébergement sur le territoire qui ne compte que deux sites de plein air (le camping de Gambsheim et le port d'Offendorf) et quelques hôtels et meublés. « L'objectif est de créer un nouvel équilibre en accordant plus de place aux touristes de passage et de générer des retombées sur les commerces alentour », indique Marie Lesire, chargée de mission tourisme à la compon.

Un projet d'ampleur qui entraînera inévitablement une augmentation des tarifs. Une contrepartie que les campeurs accepteront sans doute pour jouir d'un cadre encore plus agréable, et pour que le site devienne, selon le souhait de la collectivité, un véritable pâle touristique PATA TERMINA COMMENCEMENTARIO

MM . 15 juin 2015

L'offre périscolaire renforcée

Réunis en conseil communautaire, les élus du Pays rhénan ont approuvé le schéma directeur d'acqueil périscolaire qui prévoit la création de 300 places d'acqueil avant la fin de la mandature, en 2020. Objectif : rayer les « zones d'ombre » en déployant l'offre périscolaire sur l'ensemble des communes du territoire.



La demande est telle à Drusenheim que la commune a décidé de construire un nouveau site périocolaire de 40 places en plus de l'offre existante, document nomis

La nouvelle devrait soulager de nombreuses familles résidant au sein de la communauté de communes du Pays rhénan. Les éties, récemment réunis en conseil communautaire, ont voté l'adoption du schéma directeur intercommunal de service périscolaire. Concrétement, cela veut dire que certains accuells périscolaires vont se voir datés de places supplémentaires et que d'autres vont être créées, soit anviron 300 places de plus d'ici 2018 qui viendrent s'ajouter aux 810 existantes.

« Si le sud est déjà bien équipé, dans le nord il y a encore beaucoup de zones d'ombre »

Une amnonce d'autant plus réjoussante qu'elle se faisait attendre, d'après les résultats d'une enquête menée pendant un an par un bureau d'étude auprès des familles du territoire. « Si le sud est déjà bien équipé, dans le nord il y a encore heaucoup de zones d'ombre comme à Auenheim-Rountzenheim, Stattmatten et Dalhunden où il n'y a aucune structure périscolaire. A contrane, certains sites sont saturés et sont obligés de refuser beaucoup de demandes », explique Olivier Cortié, responsable du pôle ressources et services aux habitants.

Une disparité qui a poussé les élus de la nouvelle grande comcom à mettre en place un projet de territoire at à dévalopper une stratégie d'acqueil scotaire et périscotaire afin que « chaque commune du territoire ou regroupement de communes ait son périscotaire, insiste Joseph Ludwig, maire d'Auentiem délégué aux services aux habitants. Dans sa commune par exemple, un périscolaire provisoire va ouvrir à l'Espace Vautan à partir du 1er septembre.

Après un « long processus partant d'une mission de diagnostic et de préconisations survi d'une phase de concertation avec les élus communautaires, une proposition de schéma périscolaire a été approuvés par une targe majorité des maires en réunion de bureau. Elle prend en compte l'ensemble des projets recensés, qu'ils soient au stade de réflexion ou en phase de réalisation », a souligné l'étu.

Laquelle proposition se décline en deux axes : « Une articulation autour de douze poles devant à la fois encourager la pérennisation des écoles dans nos villages mais également prendre en comple la nécessaire viabilité de l'accueil périscolaire, et l'instauration d'un fonds de conçours de

deux millions d'euros limité à la mandature actuelle (*). L'aide est principalement centrée sur la création de places. Toutefois, les travaux d'amélioration des structures existantes sont également soutenus au travers du fonds de concours », a détaillé l'élu.

Les douze pôles concernés par un projet de création de places d'accueil périscolaire sont les communes d'Offendorf (30 à 40 places), Drusenheim (40 places), Auenheim-Rountzenheim (40 places) et Dalhunden (projet de création à l'étude). Des projets d'extension de places (entre 20 et 60 selon les besoins) sont prévus pour Kilstett, Gambsheim, Sessenheim et Soufflenheim. Des travaux sont envisagés dans les restaurants scolaires de Stattmatten et Roeschwoog. Enfin, Gambsheim et Roppenheim pourraient voir leur site provisoire relocalisé. « Chaque commune est maître d'ouvrage et est libre de choisir de réaliser ou non le projet, quand, et comment, souligne Olivier Corbé. La comcom elle, se pose en facilitateur, apporte son concours financier et technique aux communes partantes qui n'avaient pas réussi à lever les moyens pour le faire. » Rejeté par quatre communes seulement (Roeschwoog, Leutenheim, Fort-Louis et Neuhaesel), il semblerait qu'un certain nombre de maires soit prêt à engager des frais pour offrir ce service aux habitants avant la fin de leur mandat, en 2020.

(*) Le fonds de concours est une participation versée par une collectivité ou un établissement public local à un organisme assurant la maîtrise d'ouvrage d'une opération d'équipement, sous réserve que cette participation conditionne la réalisation même de cette opération. PANY BARNAY - DURBEL CURBONALTARY

ANA - wercredi 8 juillet 2015

Les grands projets se bousculent

Malgré la balsse des aides financières, de l'État et du Département, l'exécutif de la communauté de communes du Pays rhénan a invité, jeudi dernier, les élus à approuver les nambreux projets en vue sur le territoire. Pas sans susciter quelques réactions.



Le projet de rénovation-extension du siège de la comcom ne fait pas l'unanimité auprès des étus.

PHOTO DNA - FRANCK KOBI

Le président de la communauté de communas du Pays rhénan, Louis Becker, l'avait annonce en mars dernier : « Maigré la belese des dotations de l'État, la capacité d'actions de la comcom doit être préservée ». Quelques mois plus tard, le cap est maintenu. Les êtus ont même eu drait, jeudi dernier. À un exposé plus détaillé de chacun des gros projets en vue pour la territoire l'estructuration-extension du siège de la comcom, requalification de la friche Ferno-Geissert, achat de terrains sur le site de l'ancienne raffinerie de Strasbourg, réaménagement du Stoedly, rénovation des voiries des zones d'activités de Herrisheim et Soufflenheim ou encore rénovation de la piscine de Orusenheim.

« Est-ce que ce palais est nécessaire ? Est-ce une priorité pour notre population ? »

Objectif de la réunion ; obtenir l'approbation des élus pour chacun d'eux et autoriser le président à demander des subventions aux conseils régional et départemental dans un contexte financier particulièrement difficile pour ce dernier (lire ci-dessous). Une aide qui s'avère toutefois précieuse pour la collectivité au vu des montants annoncés : de 315 120 € pour la friche Femo-Geisserf è 5 M € pour la piscine de Drusenheim en passant par les 2, 8 M € estimés pour le siège de la comcom.

« Quelle somme ! »

« Quelle somme 1 », s'est sussitôt insurgé Michel Lorentz, conseiller communautaire et maire de Roeschwoog, en réaction au projet d'extension du siège auquel il est fermement apposé. « Avec le coût d'achet de la villa de plus de 800 000 euros, nous arrivons à une opération de près de 3,5 millions d'auros pour votre nouveau siège », soit, a-t-it calculé, « 2 900 euros le mêtre carré, lurgement au-delà du prix du marche ! » « Est-ce que ce palais est nécessaire ? Est-ce une priorité pour notre population ? », s-t-it tancé, partent même de « palais de la honte pour la façon dont ce projet est amenà. Évoqué pour la première fois en fin de réunion du conseil de comcom ●[...]. Il nous revient par bribes, sans discussion globale et sincère, sans qu'il soit mûr. »

Louis Backer, a rappelé que se projet, dont l'objectif est notamment de regrouper les services de la compam et de mutualiner les mayens pour faire des économies d'échelle, était inscrit au contrat de territoire et qu'il avait donc été accepté par la conseil communautaire. « Yous avez le droit d'être contre mais nous n'allons pas refaire le même débat à chaque fois », s'est-d agacé. La délibération a requelli 33 voix pour, deux contre (Michel Lorenz et Genevière Kieffer, de

- En cas de perte de ces subventions, dans quelle mesure cela impacterait les projets de la comcom?
- « Cela aura inévitablement un impact puisque tous les projets figurant dans le contrat de territoire sont inscrits au budget. S'ils perdent les subventions prévues, il faudra voir comment ramener les projets à un niveau qui permet de récupérer cet argent ou trouver l'argent ailleurs, en puisant dans les fonds propres de la comcom ou en réalisant un emprunt. »
- (*) « Le contrat de territoire est une contractualisation sur trois ans des projets des communes stipulant les aides financières que le Département peut apporter », précise Denis Hommel.

DNA - 27 replember 2015

PARK INDIAN - ARMATICAN STRVALES FOR LA JEURERAL

Un été intense et un automne prometteur

La saison estivale a été riche en aventures et en découvertes pour beaucoup de jeunes du Pays Rhénan qui ont participé à un séjour en Aveyron, à une journée dédiée à la pêche et bien d'autres sorties et activitée.



De la joie et beaucoup de bonne homeur lurs de la remise des coupes clôticant le Raid-mênen. PHOTO DNA

La Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture, en partenariat avec l'association de parents d'élèves Apepa de Soufflenheim, a accueilli durant l'été de nombreux jeunes de 10 à 18 ans. Ils ont passé d'agréables vacances en groupe, au gré des animations ludiques et sportives au sein de l'espace rhénan.

Un Raid'rhénan, le Pass'jeunesse (un centre aéré pour ados) mais aussi les rendez-vous de l'été ont égayé les journées des garçons et des filles. Cette annae, les animateurs de la FDMUC d'Alsace sont également intervenus dans le secteur sud de la communauté de communes avec des animations proposées aux jeunes de Gambsheim. Offendorf, Herrlisheim et Kilstett en partenariat avec les animateurs de Herrlisheim. De beaux projets ont ainsi été organisés par les jeunes et les animateurs : du théêtre, du camping, des soirées repas, du graff et plusieurs sorties:

Des projets plein les cartons

Pour la nouvelle année scolaire 2015/2016, des projets à l'initiative des jeunes sont déjà en train de sortir des carlons, comme la fabrication d'un cher pour la cavalcade de Roppenheim, la création d'un spectacle pour la Téléthon à Auenheim, ou encore la fabrication d'« Ofni » (des objets flottants non identifiés) pour la course à Lauterbourg. Des projets de séjours sont également en réflexion.

Toute idée d'arimation est la bienvenue, il suffit de contacter Sylvie ou Jonathan, les animateurs de la FDMJC d'Alsace qui sont également présents dans les collèges de Saufflanheim et Drusenheim pour proposer chaque semaine, des clubs jeux, des ateliers autour de la photographie et du graff.

Le programme des prochaines vacances

Le prochain programme d'activités pour les vacances d'automne va biantét être distribué et les jeunes pourront ainsi participar s'ils le souhaitent à une sortie piscine, un tournoi de foot en salle ou un « laser quest », pour la première samaine, alors que la seconde semaine sera consacrée aux projets de cher de carnaval et de spectacle pour le Téléthon.

Renseignements et inscriptione : Jonathan Laub : 7 06 29 35 04 30, Sylvie Lienhardt : 7 06 17 24 37 41 ou par mail animationjeunesse @cc-payerhenan.fr

DNA - 8 octobre 2015

HERELIESEN - PAYS RIGHER

L'économie de proximité en fête

Samedi, à l'occasion de la Journée Nationale du Commerce de Proximité, commerçants et artisans de l'Uper invitent à passer un moment de partage et de convivialité autour de dégustations et découvertes. L'engagement et le dynamisme de l'Uper (Union des Professionnels de l'Espace Rhénan) rayonnent aujourd'hui sur les 18 communes composant la communesté de communes du Pays Rhénan.



Des élus de le communauté du Pays rhonan aux côtés du président de l'Uper, PHOTO DNA

Les commerçants, artisans et prestataires de service sont unis pour pérenniser un tissu économique fort et fédérateur.

Chéquiers privilèges

Par vos achats, vous décidez de l'avenir d'une économie de proximité, de se diversité et de se pérennité sur l'ensemble du Pays Rhènen. Jeudi ter octobre, fors d'une cérémonie à la Chambre de commerce et de l'industrie de Strasbourg et du Bas-Rhin, le dynamisme du commerce et de l'artisansi s'été primé. Étis du Pays Rhènan et représentants de l'Uper ont eu l'honneur de se voir remettre, pour la 3e année consécutive, le label official du « Commerce de Proximité dans ma ville ». Cette récompense à été décernée par un jury national et symbolisé par un panneau d'entrée de ville.

À l'occasion de la Journée Nationale du Commerce de Proximité, ce 10 octobre, les commerçants, artisans et services de proximité vous invitent à passer un moment de partage et de conviviailté autour de dégustations et découvertes de leurs produits, collation et verre de l'amitté.

À l'occasion de cette Journée Nationale du Commerce de Proximité, l'Uper édite des « chéquiers privilèges » distribués par les commerçants et artisans et services de proximité. Grâce aux nombreuses remises et offres du chéquier, devenez un client privilègié du Pays Rhénan.

SAMEDI. Journée Nationale du Commerce de Proximité. Suivez l'actualité de cette journée et la liste des participants sur : www.uper.fr - www.facebook.com/UPERALSACE Mardi dernier, les élus de la communauté de communes du Pays rhénan avaient convié les habitants à une réunion d'information sur le futur plan local d'urbanisme.

Avoir une vision de l'avenir et un outil de gestion de l'urbanisme commun, tout en tenant compte des particularismes locaux. Tel est l'objectif du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), document sur lequel planche depuis le mois de juin l'Agence de développement et d'urbanisme de l'agglomération strasbourgeoise (ADEUS), en charge technique du dossier, pour la communauté de communes du Pays rhênan.

À l'aide des documents d'urbanisme existants, du projet de territoire de la communauté de communes ou encore du Scot de la Bande Rhénane Nord, les élus ont travaillé pendant plusieurs mois à l'élaboration d'orientations en vue d'établir un projet d'aménagement et de développement durable (PADD). « Il ne s'agit pas d'un document extrémement rédigé mais de toute une série d'éléments qui donneront le cap dans de nombreux domaines », a précisé Christian Dupont, directeur d'étude à l'ADEUS.

Ces domaines sont répartis en trois grands axes, chacun décliné en un certain nombre d'orientations. Lesquelles ont été présentées mardi soir aux habitants lors d'une réunion publique organisée au Pôle culturel de Drusenheim.

Le premier axe, qui tourne autour du développement économique, vise plusieurs objectifs parmi lesquels : « tirer parti de la position géographique, de la desserte du Pays rhénan et de sa façade sur le Rhin pour créer des emplois, favoriser le développement industriel et acqueillir de l'activité », « développer les enjeux stratégiques majeurs de l'extension sud du site du centre de marque de Roppenheim et de l'ancienne raffinerie d'Herrlisheim-Drusenheim » ou encore « développer les communications numériques ».

Foncier rare

À travers le deuxième axe, qui souhaite « répondre aux besoins du territoire tout en maîtrisant l'étalement urbain, la consommation foncière et les déplacements », il s'agit notamment d'« assurer un développement urbain maîtrisé et durable » et de « préserver et valoriser le patrimoine bâti traditionnel », de « permettre la réalisation de 290 logements par an en moyenne » dans un contexte d'accroissement de la population » et de « développer toutes les alternatives à l'automobile qui domine encore malgré la présence du TER, colonne vertébrale du territoire ». « Le PLU, c'est l'occasion de réfléchir au développement de l'activité économique et des capacités d'accueil en direction des entreprises », a souligné Christian Dupont, précisant que le foncier se raréfiait dans le Pays rhènan. « Entre 2003 et 2012, la collectivité a été sur un rythme de consommation du foncier important qu'il va falloir réduire car cela coûte cher » sur le plan financier, mais aussi environnemental.

Dans un contexte où « les usages agricoles ont pris plus de place » et où « les ressources foncières doivent être préservées », la collectivité s'attachera également à « trouver le bon compromis entre les besoins de développement et la prise en compte de l'environnement ». Cela passera par la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers, la protection des milieux sensibles et des continuités écologiques entre Rhin et forêts ou encore par le développement des éléments naturels en ville et dans les espaces agricoles.

Une présentation qui n'a pas fait réagir le public (une vingtaine de personnes, hors élus des communes concernées) sans doute pour son côté « très général » selon une remarque de l'un des participants. « La démarche qui va suivre est importante car lorsque ces orientations seront validées, chaque commune pourra s'exprimer, traduire ses réalités culturelles, historiques et géographiques. Le PLUI est aussi un document local », a précisé Denis Hommel, maire d'Offendorf.

La prochaine étape, qui consistera à élaborer les prescriptions détaillées (zonage, réglement d'orientations, d'aménagement...) devrait sans doute susciter davantage d'intérêt pour les administrés.

La finalisation du PPAD interviendra en 2017 avant une phase de procédure (consultation, enquête publique, ajustement du dossier) en 2018 et l'approbation du projet fin 2018.

AUENHEIM – ROUNTZENHEIM – Décembre 2015



2015 au RAM-P: une année riche en rencontres et en animations

Hormis les rencontres individuelles permettant aux assistantes maternelles et parents de soumettre leurs questions d'ordre administratif ou de rechercher un mode d'accueil pour leur enfant, le ram d'Herrlisheim pour la Communauté des Communes a proposé en 2015 une large palette d'animations aussi bien en direction des enfants que des

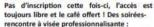
LES ATELIERS D'ÉVEIL POUR LES ENFANTS...

Tous les mardi, jeudi et vendredi matins de l'année est offert à chaque parent ou assistante maternelle la possibilité de participer à des temps d'éveil dont le contenu varie en fonction de la saison. Jeux libres, activités artistique, comptines... tout est fait pour accueillir l'enfant dans sa singularité et permettre un développement harmonieux de ses compétences motrices, intellectuelles et sensorielles. RAPPELONS que l'accès aux ateliers d'éveil du ram est totalement gratuit. Il suffit de s'inscrire pour y participer ! Les arrivées et départs se font en fonction du rythme de chacun pour permettre le retour des assistantes maternelles et parents vers les écoles sans stress !



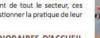
Des sorties ont également été proposées chez Chez les Pompiers. les pompiers, chez les poneys ou dans les médiathèques ou espaces verts du secteur.

Des cafés parents-amats pour les adultes et enfants... Sandra et Marie-Caude ont accueilli les adultes et enfants pour un temps de ressourcement, d'échanges et de jeux tous les vendredis après-midi de 14h à 17h30.



Dans une ambiance toujours très conviviale de partage et d'échanges, neuf soirées d'échanges ont été proposées à toutes les assistantes maternelles de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

Avec une moyenne de 15 participantes venant de tout le secteur, ces soirées ont permis aux professionnelles de questionner la pratique de leur métier et d'acquérir de nouveaux savoirs.









200	Style:	Statement	0.00	Seedergh.
	- Street,	-	Name and	-
Alterna				
104150	-	(pers)	parties harmonia	site 4 fells
20	-		Description of the last of the	Street Street Street

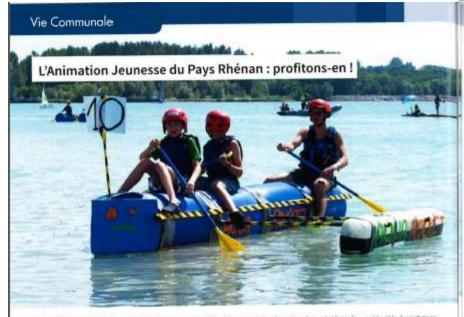
La Charte d'accueil de Qualité du Jeune enfant chez l'assistante maternelle.

En Septembre 2015, la Charte d'Accueil de Qualité du Jeune Enfant a vu le iour. Après 2 ans et

demi d'un travail de réflexion soutenu et guidé par Jacqueline-Marie Ganter, Formatrice et auteur de plusieurs ouvrage en lien avec l'enfance, le groupe de 15 assistantes maternelles peut enfin présenter ce petit livret à destination des professionnelles et des parents. L'organisation de la journée, le sommeil, l'éveil, les règles de vie de la maison, la santé sont autant de thématiques abordées dans ce petit livret que les assistantes maternelles mettent volontiers à disposition de toutes leurs collègues sur le territoire. Réfléchie dans le but de valoriser les compétences et le métier d'assistante maternelle, la charte est un support d'échanges et un guide à la relation parents-assistante maternelle.

Pour toute personne intéressée, des exemplaires sont disponibles au RAM.

DALHUNDEN – décembre 2015



Après un été réussi, qui aura permis la rencontre evec de nouveaux jeunes, mais aussi la réalisation de nombreux projets (construits avec les jeunes habitués durant l'année), les dynamiques sont réactivées pour l'année scolaires 2015/2016. Des activités de loisirs, sui l'Mais pas que cela. Sustout des projets à construire ensemble, car cette place à prendre, est bien plus intéressante et épanouissante pour les jeunes !

L'Animation Jounesse est le fruit du partonariat entre la Communauté de Communes (CdC) du Pays Rhénan et la Fédération Des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsaco (FDMJC d'Alsace). Il s'aigit d'un service proposé par les étus locaux à destination principale des jeunes, mais aussi des moins jeunes.

Les objectifs sont multiples :

Rencontrer les jeunes et les accompagner dans une dynamique de projets à construire collectivement.

Organiser des actions un partenariat avec les actions locaux Jécoles, associations, élus, volontaires, etc...).

Soutenir les initiatives locales (projets, formations, évenements, etc...).

Pour cela, Sylvie Lienhardt et Jorsathan Laub, deux animateurs de la FDMJC 67, œuvrent sur le secteur.

La démarche des animateurs consiste d'abord à proposer des activités aux jeunes toute l'année, pour les rencontrer :

 dans les collèges, ou les mercredis et les week ends en période scolaire,

- un programme d'activités variées, à chaque période de vacances.

 des séjours l'été et l'hiver, ainsi que des mini-camps sur certaines vacances.

Ensuite les jeunes qui sont intéressés, sont invités à participer aux rencontres du Collectif jeunes. Ce groupe est ouvert à tous et grâce à l'accompagnament des animateurs, des actions sont organisés:

séjours et mini-camp, activités, ateliers et sorties toute l'année,

construction d'un char de carnaval.

fabrication d'un OFNI (radeau) pour participer à « la course de balengres » à Lauterbourg,

préparation d'un spectacle pour le Téléthon,

la journée du jeu vidéo à Drusenheim, etc... selon les idées et envies des jeunes l





L'Animation Jeunesse concerne tout le monde et tous les âges ! Grâce à des Collectif d'organisation, des jeunes, des anciens jeunes, mais aussi des parents, des élux, des représentants d'associations locales et d'autres forces vives, s'engagent aux côtès des animateurs et sont impliqués dans des organisations d'artions.

Pour permettre cela, 3 Collectifs existent et générent chacun leurs actions et/ou événements :

ig Collectif Nature, organise chaque année l'évènement «Destination Nature»

le Collectif Culture organise chaque année z manifestations (spectacles, concert, soirées).

(e Collectif Animation, organise des actions de découverte et de formation à l'Animation volontaire week-end et ateliers certains vendredis soirs).



(Animation Journesse organise donc des loisirs pour les jeunes toute l'année Ji Qui i Mais bien plus encore finalement i il s'agit de permettre à tous de pouvoir s'impliquer localement dans des actions à construire ensemble. Chacun pourra ainsi trouver sa place et s'epanouir, su sein des organisations diverses et variées, qui soont proposées par les arimateurs. De nos jours, cette notion de « mieux vivre ensemble » prend de plus en plus d'importance et de sens. Chacun peut contribuer à cela et est danc concerné.

Jonathan LAUB Animateur coordinateur



Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace, sectiour Pays Rhonan 4 rue de l'étang, 67480 Roeschwoog Mail : animationjeunesse@cc-paysrhonan.fr Facebook : animieunesse paysrhonan Jonathan : 06 29 350 430 Sylve : 06 17 24 37 41





DRUSENHEIM – Juillet 2015

6 · INTERCOMMUNALITÉ

EXTRAIT DES DÉCISIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS RHÉNAN

RECONDUCTION DE LA CONVENTION AVEC LA FOMJIC

Le conseil communautaire reconduit la convention qui fie la communauté de communes à la Fédération départementale des maisons des jeunes et de la culture (FDMJC). C'est en effet cet organisme qui mâne, depuis plusieurs années, les actions d'animation jeunesse qui seront ainsi pérensisées. En paralléle, une réflexion est menée sur la réorientation de la politique intercommunale de la jeunesse et son extension à l'ensemble du territoire.

AUTORISATION DE NÉGOCIATION AVEC LA RAFFINERIE DE STRASROURG

Le Président Louis Becker et le Vice-Président en charge du développement économique Jacky Keller sont chargès de négocier le prix pour l'acquisition des terrains de l'ancienne Raffinerie de Drusenheim-Herrlisheim. Celle-ci, qui a cessé ses activités en 1984, est pour l'instant propriété de la Raffinerie de Strasbourn.

ETUDES POUR LA RÉNOVATION DE LA PISCINE DE DRUSENHEIM

Le conseil est informé d'une consultation en vue de désigner un bureau d'études. Il aura pour mission d'établir un diagnostic et le programme de rénovation de la piscine intercommunale de Drusenheim.

TAUX D'IMPOSITION

Le conseil fixe les taux d'imposition à :

- 21,98% pour la cotisation foncière des entreprises,
- . 10,54% pour la taxe d'habitation,
- 0,947% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- . 3,98% pour la taxe foncière sur les propriétés non-bâties.

ADHÉSION AU SYNDICAT DE LUTTE CONTRE LES MOUSTIQUES

A partir de janvier 2016, la communauté de communes adhèrera au syndicat mixte de lutte contre les moustiques du Bas-Rhin. Ce syndicat a pour objectif la limitation des nuisances dues aux moustiques et pourra donc mener ses actions sur la territoire intercommunal.

ADOPTION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR D'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

La mission d'élaborer un schéme directeur intercommunal de service périscolaire figure dans les statuts de la communauté de communes du Pays rihénan. Ils décliment en cela le projet de territoire qui prévoit le développement d'une stratégie d'accueil scolaire et périscolaire. La mise en œuvre du schéme directeur a fait l'objet d'un long processus, partant d'une mission de diagnostic et de préconsisations suivie d'une phase de concertation avec les élus communautaires. Le conseil approuve ce projet et la création d'un fonds de concours doté d'un montant de deux millians d'euros. Le projet prévoit notamment d'augmenter progressivement le nombre de places jusqu'à 300 sur l'ensemble de la communauté de communes et de garantir un rééquiblorage territorial en faisant bénéficier toutes les communes du riéconstit solon leurs beopie.

FLABORATION DU PLU INTERCOMMUNAL

Le conseil communautaire décide de prescrire l'élaboration d'un Pt.Ui (plan local d'urbanisme intercommunal). L'objectif est notamment d'adapter les orientations du SCoT (schéma de cohérence territoriale) de la Bande rhénane Nord, de doter le territoire d'une vision commune tout en tenant compte des particularismes locaux, de développer l'économie et l'emploi, d'organiser l'équilibre entre développement urbain et préservation des enjeux environnementaux, de valoriser et préserver les atouts touristiques du territoire, de favoriser une réponse adaptée aux besoins en équipements, habitat, etc. La délibération prévoit également les modalités de concertation. Le dossier sera consultable en marine ou au siège de la communauté de communes, 32 rue du Général de Gaulle.

TARIFS DE LA PISCINE DE DRUSENHEIM

Les tarifs suivants ont été reconduits sans augmentation :

	Adultes	3,20 €
	Abonnement adultes (10 entrées)	26,00€
0-4-45	Enfants	1,80 €
Grand public	Abonnement enfants (10 entrées)	15,00 €
	Etudiants	2,20€
	Abonnement étudiants (10 entrées)	18,00 €
Ecole de natation	1 enfant	50,00 €
ecole de natation	2 enfants	85,00€
Aquagym	La séance	6,50 €
	Les 10 séances	55,00 €



7 • INTERCOMMUNALITÉ



PETITE ENFANCE

UNE ANNÉE ANIMÉE POUR LE RAM

Le relais assistantes maternelles-parents intercommunal, situé à Herrlisheim, propose aux professionnelles et parents des temps de rencontre dans le cadre d'ateliers d'éveil ou « cafés parents-amats ». Les « petits » y trouvent des camarades de jeu et les « grands » le moyen de faire des rencontres ou d'échanger autour de la pratique professionnelle.

Tout au long de l'année, diverses animations, activités avec objets de récupération et sorties ont égayé des temps. Comptines, bricolages, évei psychomoteur ont été proposés et permis à l'enfant de prendre du plaisir tout en préparant en douceur son entrée en collectivité. Chez les pompiers, avec les poneys, à la baby-gym ou la médischèque, les enfants se sont ouvers à des activités hors des murs du BAM et ont découvert ainsi de nouveaux lière.



Le refais assistantes maternelles à Herrishein

En soirée, les assistantes maternelles se sont retrouvées dans une ambiance toujours très conviviale autour de thématiques en lien avec, leur mêtier. Cette année, le livre et les différents supports de narration ont été mis à l'honneur. Les participents ont également pu confectionner une maîte sensorielle à destination des tout-petits.

PROGRAMME ALLÉGÉ POUR L'ÉTÉ, Les ateliers d'éveil se pour RETOUR À LA RENTRÉE suivront jusqu'au 17 juiller et seront majoritairement programmés en extérieur. Les ateliers d'éveil et cafés parents-amats redémanreront à compter du 8 septembre et prendront les couleurs de l'automne. Les activités proposées en 2015/2/016 suivront essis le rythme des asiasons à trover les crions esses. La programme détaillé

Outre les animations proposées, le relais accueille également les parents en recherche d'un mode d'accueil os ayant besoin d'information sur leur statut s'employeur, les candidats au métier d'assistant maternel ou toute profession de la petite enfance.

des soirées sera disponible auprès du relais à partir de septembre.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES-PARENTS

5 rue d'Offendorf - 57850 HERRLISHEIM 03.88.68.01.11- ram@cc-paysrhenan.fr Contacts : Sandra Stresser, directrice ou Marie-Claude Landre, animatrice

LE MULTI-ACCUEIL RÉCOMPENSÉ

Le multi-accueil du pays Rhénan a été récompensé pour son jeu « Sol'oeufs ».

La structure a reçu un « Girafe Award », qui encourage le travail d'équipe et l'implication des garents des jeunes enfants. Le but de ce concours est d'inventer, en équipe, un jeu innovant qui réunit le trio enfant-parent-professionnel pour un moment de partage, de solidarité et de créativité.



L'équipe a combiné leur thème annuel de la musique avec le thème de la semaine de la petite enfance, la nature. De ce mélange est né le jeu « Sol'œufs », un jeu sensoriel sonore de type memory, dont l'objectif pétapogique est de proposer aux familles un jeu-réutilisable par les enfants afin de se rapprocher aution du platir Indique.

UNE « PAUSE GIRAFE » Comme chaque année, le multi-accueil a retrouvé avec plaisir les enfants et les adultes de la « Pause Girafe » de Souffenheim. Ce temps d'échange entre les deux structures se déroule toujours autour d'un thème. Cette année, le fil conducteur fut le livre Petit béeu et Petit éave de Léo Lionni.

La rencontre de Petit jaune et Petit bleu a d'abord été racontée grâce à un kamishibat, théâtre japonais. Après l'histoire, place aux expériences ! Les enfants ont pu découvrir des ateliers autour de ces deux couleurs primaires. Une fresque géante a été fixée au mur pour que les artistes en herbe puissent airesi donner libre cour s à leur imagination et à leur création. Une jolle parenthée à poèsie pour les enfants qui ont pu expérimenter de nouvelles matières.



Le kamishiba

9 • INTERCOMMUNALITE

DRU info

C'EST AUSSI LA RENTRÉE À LA PISCINE

Après la fermeture d'une quinzaine de jours pour la vidange annuelle, la piscine intercommunale a rouvert ses portes au public à la mi-septembre. En parallèle de la natation libre, les cours d'aquagym et d'aquacycling / aquajumping sont toujours proposés. Pour les enfants, l'école de natation a lieu le mercredi après-midi.

HORAIRES D'OUVERTURE (PÉRIDDES SCOLAIRES):

Murdi et mercredi : 16h-19h Jeudi : 15h30-19h Vendredi : 15h-21h Dimanche : 9530-12h30 Fermeture le lundi et le samedi.

Aquagym: mercredi et jeudi soir de 18h45 à 19h30.

Aquacycling / aquajumping : mardi de 19n à 19h45 et de 20h à 20h45, samedi de 15h à 15h45 et de 18h à 16h45. Inscriptions at latife sur mares had agree de

Ecole de natution : le mercredi, débutants (dès 6 ans) de 13h30 à 14h1 inités de 14h15 à 15h et perfectionnement de 15h à 15h45.

Certificat médical obligatoire pour les cours.
Pour les tarifs, consulter le site www.drusenheim



LES ANIMATIONS DU RAM JUSQU'EN DÉCEMBRE

Le relais assistantes maternelles – parents (RAMI, situé à Herrilsheim, propose de nombreuses animations. Les mardis, jeudis et vendredis, des ateliers d'éveil invitent les petits à découvir les saisons au travers des cinq sens. Des sorties sont organisées réquilèrement : le 13 octobre à la médiathèque de Roeschwoog, le 19 novembre à Auenheim pour de la baby-gym, et les 11 et 15 décembre à Herrilsheim pour une lecture et un goûter de Noël. Tous les vendredis de 14h à 17x30, les cafés parents – amats proposent aux adultes d'échanger tandis que les tout-petits jouent dans leur espace dédié. Enfin, des soirées-rencontres sont organisées autour de thèmes liés à la petite enfance : « Agir contre la maltraitance » le 13 octobre, en parenariar avec le Conseil Départemental du Bas-Rhin, « Accompagner l'enfant dans l'acquisition de la propreté » le 10 novembre et « Grand master ram miam », autour des goûters et avec un concours culinaire, le 15 écembre.

Toutes ces animations sont gratuites, pour plus d'informations consulter le site www.drusenbeim.fr.

UN MUR DE LUMIÈRE ET DE BRUITS AU MULTI-ACCUEIL



Le multi-accueil du Pays Rhénan a participé à la grande semaine de la petite enfance en créant un mur de lumière et de bruits. Cette manifestation a pour objectif de créer un lien entre parents, enfants et professionnels de la petite enfance grâce à des temps de rencontre. Pour finir en beauté cette semaine, un atelier géant a réuni de nombreux participants de tous âges. Les parents ont d'abord apporté à la crèche des bouteilles de plastique décorées selon leur goût : eau colorée, papiers de couleur, sable, aluminium, plumes, grelots, fleurs séchées et heaucoup d'autres idées toutes plus créatives les unes que les autres. L'équipe et les parents se sont ensuite rassemblés, ammés de perceuses, ficelle et de bonne humeur, pour créer un rideau magique de couleurs, de lumière et de bruits. Les enfants ont vite adopté cette œuvre et en profitent aussi bien lorsqu'ils sont dans la cour, en s'amusant entre les bouteilles, que de l'intérieur en admirant le ballet du rideau dansant dans le vent.



EXTRAIT DES DÉCISIONS

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS RHÉNAN

Création d'une identité visuelle et réalisation d'un site internet

La communauté de communes sera dotée d'une identité visuelle constituée d'une ligne graphique, d'un visuel et d'une signature déclinés selon les supports et les services. Un site internet destiné aux habitants et partenaires, mais aussi aux acteurs intercommunaux via un portail extranet, sera également mis sur pied.

Rénovation de la piscine intercommunale

Le conseil approuve le programme de rénovation de la piscine intercommunale, qui prévoit notamment de conserver le bassin sportif de 250 m² et de créer un bassin supplémentaire de 125 m² ainsi qu'une aire aqua-ludique pour les petits. Ce réaménagement, conçu au regard de la fréquentation actuelle et potentielle, est budgété à 5 150 000 € H.T.

Cession de la friche Geissert (Sessenheim) L'établissement public foncier (EPF) d'Alsace

L'etaoissement jublic foncier (EFF) à Alsace avait acquis en 2013 la friche des anciennes menuiseries Femmo Geissert à Sessenheim et était censé porter le projet durant quatre ans. Au vu de l'avancement des études et afin de solliciter une aide de la Région Alsace pour la remise en état du terrain et l'élimination de la verrue bâtie paysagère, la communauté de commune sollicitera l'EFF en vue d'une cession anticipée du bien.

Tarifs publics d'électricité - groupement de commandes

Le tarif de l'électricité des sites dont la consommation actuelle est supérieure à 36 kVa seront libéralisés après le 31 décembre 2015. Afin d'optimiser les coûts et de permettre aux communes d'obtenir des tarifs plus avantageux, un groupement de commandes sera conclu.

Rapport annuel du multi-acceeil

La gestion du multi-accueil situé à Drusenheim a été confiée à l'association familiale de loisirs éducatifs et de formation (ALEF). Celle-ci soumet son rapport annuel 2014 qui présente notamment les éléments sulvants :

- 143 enfants étaient inscrits et la structure a facturé presque 122 500 heures d'accueil, soit 89,17 % de la capacité d'accueil.
- Le compte d'exploitation affiche un solde négatif de 13 076,06 €, à la charge de l'ALEF.
- L'aide de la CAF couvre 41 % des dépenses, celle de la communauté de communes 26 % et la participation des familles se monte à 30 %.
- Le rapport détaille également le projet éducatif, les thèmes et les actions menées.

Création d'un poste de conseiller en énergie partagé (CEP)

Grâce au soutien de l'ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), un poste de CEP sera créé pour une mission de dix-huit mois. Ce poste sera partagé entre les communautés de communes du Pays Rhénan et de la Région de Brumath.

Modification simplifiée n°1 du plan d'occupation des sols de Drusenhein

Le conseil communautaire approuve cette modification qui a été soumise à enquête publique du lundi 8 juin au mercredi 8 juillet inclus et n'a soulevé aucune remarque.

Aménagement de la piste cyclable entre Rountzenheim et Sessenheim

Le conseil décide de soutenir une demande auprès du Conseil Départemental pour la création d'une piste cyclable reliant Auenheim, Rountzenheim, Sessenheim et Stattmatten, le lond de la RD468.

Modification des statuts

Afin de mieux définir les intérêts communautaires et de simplifier d'éventuelles adaptations futures, ils sont retirés des statuts et regroupés dans un document annexe.

Vente d'un terrain dans la Zone

d'Activités du Bernhohl à Sessenhe

La communauté de communes approuve la cession d'une parcelle d'environ 22,02 ares dans la Zone d'Activités du Bernhohl, au prix de 3 000 EHT l'are



Communauté de Communes du Pays Rhénan

64

cwell our rees

ENFANCE ET JEUNESSE

RAM: Relais Assistantes Maternelles

Quelques chiffres : une fusion et un ram élargi...

Au 1" janvier 2014, 4 communautés de communes ont fusionné pour n'en former plus qu'une seule : le Pays Rhénan.

Cette fusion n'a pas été sans conséquence pour le relais assistantes Maternelles-Parents (ram-p). Alors que le ram-p œuvrait déià depuis 2008 en direction des communes allant d'Offendorf à Forstfeld, son champ d'intervention s'est élargi vers deux nouvelles communes : Gambsheim et Kilstett, Ainsi, 68 nouvelles assistantes maternelles et 2 assistants maternels ont désormais accès à l'ensemble des temps d'accueil : ateliers d'éveil, Cafés parents-amats, soirées-rencontre ou rencontres individualisées.

Le ram-p du Pays Rhénan regroupe maintenant 350 assistant(e)s maternel(le)s et figure parmi les 3 plus grands du département.

Un nouveau fonctionnement, une équipe élargie...et la poursuite des missions engagées depuis 6 ans

- ₹ L'équipe d'accueil s'est élargie depuis le mois de septembre avec l'arrivée de Marie-Claude, Educatrice de Jeunes Enfants. De nouveaux projets de soutien à la parentalité et à la professionnalisation des assistantes maternelles pourront ainsi être développés en cohérence avec les missions du ram et les travaux déja engagés.
- F Les futurs parents, familles, assistantes maternelles ou candidats à l'agrément sont désormais accueillis lors de temps de permanence ou rendez-vous élargis. (cf nouveaux horaires ci-dessous). Ces temps permettent aux parents en recherche d'un mode d'accueil d'obtenir une information sur les différents modes de eardes, des listes d'assistantes maternelles disponibles ou d'obtenir une information de base sur les aspects contractuels de la relation employeur/salariéle). Mais aussi de profiter d'un accompagnement éducatif ou de profiter des différents temps d'animation en
- → Les ateliers d'éveil, gratuits et toujours très demandés, permettent toujours aux assistantes. maternelles de rencontrer d'autres professionnelles et aux parents de profiter d'un temps de partage avec leur enfant. Ils ont évolué depuis septembre vers la création d'un troisième atelier d'éveil le vendredi matin.
- ₹ Les cafés parents-amats, temps d'accueil, de rencontre et d'échanges pour les assistantes maternelles, parents et enfants, le vendredi après-midi, rencontrent de plus en plus de succès et attirent également les enfants plus grands à la sortie de l'école.
- ▼ les soirées-rencontres à visée professionalisante pour les assistantes maternelles ont toujours lieu le mardi soir et abordent des thème liées à l'enfance ou à la profession d'assistante maternelle.

En 2015, le groupe de travail oeuvrant depuis 2 ans sur la création d'une charte de qualité d'accueil de l'enfant sera en mesure de présenter son travail à l'ensemble des familles et octeurs socieux du territoire

Taired) Mercredi Vendredi Michigan . 0052415400 95-119-20 Ateliers d'ével Ateliers d'éveil Ferme 9h-11h30 95-119-90 Permanence RAM Permanence RAM 14b-17b30 131-30-171-30 Permanence RAM 105-170-00 145-17030 Ferme

Nouveaux horaires à compter du 1er septembre 2014

Pour contacter le ram-p : Mme Sandra Strasser - 03.88.68.01.11 - ram@cc-paysrhenan.fr



Telephoropue

Three



Cafés Parents-Amats temps de Jeus libres)

Association ARE (Avenir Récréatif de l'Enfant)

Le centre de loisirs de cet été aura lieu du 13 au 31 juillet à la salle Vauban d'Auenheim pour les enfants de 3 à 11 ans. Les enfants des la fin de la 1ère année de maternelle sont acceptés. Chaque semaine, il y aura un thême différent et une sortie en bus. Une fête de la musique est organisée le samedi 20 juin à la salle Vauban. Des jeunes chanteurs locaux, un groupe de Rock de Sessenheim et un DJ de Roeschwoog animeront la soirée tarte flambée à partir de 19h00.

Pour tout renseignement, contacter :

KLÖPPER Bénédicte

2 Rue des roses 67490 POLINTZENHEIM

P 03.88.53.27.60 ou 06.23.03.50.32

Email: benedicte.klopper@free.fr





FORSTFELD – décembre 2015



LE MULTI ACCUEIL

Accueil des familles issues des 18 communes du Pays de Rhénan

 Ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, 5 semaines de fermeture par an

- Accueil collectif (environ 15 enfants par section)
- 4 4 Unités de vie
- > 2 concernent les bébés et petits (2-20 mois)
- > 2 concernent les moyens et grands (20 mois 4 ans)
- Un cuisinier qui élabore des plats « maisons » et adaptés
- ♣ Du personnel qualifié
- + Des locaux adaptés

La répartition des enfants en provenance de ces communes est la plus homogène possible. Cependant certaines priorités sont accordées aux familles en difficultés, gémellité....



Multi Accueil ALEF du Pays Rhénan 2 rue du GAL de GAULLE 67410 DRUSENHEIM Tél: 03 88 06 01 11

Email: multiacqueil.drusenheim@alef.asso.fr



ANIMATION JEUNESSE

L'été est encore loin pour certains, mais l'organisation est à prévoir tôt

Les actions qui durent plusieurs jours et qui s'anticipent :

- Mini séjour sportif, sous forme de compétition : le RAID RHENAN (3 jours, du 07 au 09 juillet).
- Séjour pêche (4 jours, du 20 au 24 juillet),
- Séjour évasion, détente et activités plein-air : Camping et canoë-kayak en Aveyron (10 jours, du 28 juillet au 06 août),
- Le centre aéré à destination des ados à partir de 11 ans : le Pass' Jeunesse (3 semaines, du 06 au 24 juillet : on s'inscrit à la semaine complète).

À venir :

Pour les activités ponctuelles, dans une formule « à la carte » : Les RDV de l'été!

Ce programme spécifique paraîtra mi-juin et présenteza des activités à vivre selon ses envies, sur une durée de 6 semaines du 06 juillet au 14 août. On s'inscrit à l'activité souhaitée.

L'actualité de l'Animation Jeunesse mai / juin :

Clubs jeux et Clubs Photos aux collèges, projet de fabrication de radeaux, préparation des séjours été avec les jeunes, organisations d'évènements et d'activités à vivre pendant les vacances avec les jeunes.



FORSTFELD - décembre 2015

ANIMATIONS JEUNESSE

Après un été réussi, qui aura permis la rencontre avec de nouveaux jeunes, mais aussi la réalisation de nombreux projets (construits avec les jeunes habitués durant l'année), les dynamiques sont réactivées pour l'année scolaire 2015/2016.





L'Animation Jeunesse est le fruit du partenariat entre la Communauté de Communes (CdC) du Pays Rhénan et la Fédération Des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC d'Alsace). Il s'agit d'un service proposé par les élus locaux à destination principale des jeunes, mais aussi des moins jeunes.

Les objectifs sont multiples :

- Rencontrér les jeunes et les accompagner dans une dynamique de projets à construire collectivement.
- Organiser des actions en partenariat avec les acteurs locaux (écoles, associations, élus, volontaires, etc.).
 - * Soutanir les initiatives locales (projets, formations, événements, etc...).

La démarche des animateurs consiste d'abord à proposer des activités aux jeunes toute l'année, pour les rencontrer :

- * dans les collèges, ou les mercredis et les week-ends en période scolaire,
- · un programme d'activités variées, à chaque période de vacances,
- * des séjours l'été et l'hiver, ainsi que des mini-camps sur certaines vacances.

Pour contacter les animateurs :

Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace, secteur Pays Rhénan 4 rue de l'étang, 67480 Roeschwoog Mail : <u>animation_ieunesse@cc-paysrhenan.fr</u> Facebook : <u>animieunesse.paysrhenan</u> Jonathan : 06 29 350 430

Jonathan : 06 29 350 430 Sylvic : 06 17 24 37 41

MULTI ACCUEIL

Le fonctionnement de l'accueil est tributaire d'une régularité et d'une prévisibilité, qui permet aux enfants une sécurisation et une implication dans les activités proposées à la crèche. Les parents peuvent ainsi organiser leur emploi du temps, souvent bien chargé.

Les enfants y apprennent à partager, à attendre, à se socialiser tout en prenant du plaisir dans la rencontre avec les autres enfants, des adultes référents et découvrant des activités et des jeux. Tout cela à la condition que l'enfant et ses parents aient pu prendre confiance dans l'équipe et son fonctionnement, notamment grâce aux échanges durent la période de familiarisation.



Pour tout renseignement, Contacter Marie GEHIN, directrice Au 03.88.06.01.11 Multiaccueil.drusenheim@alet.assa.fr

Relais Assistante Maternelle (RAM)

Les ateliers d'éveil pour les enfants...

Tous les mardi, jeudi et vendredi matins de l'année est offert à chaque parent au assistante maternelle la possibilité de participer à des temps d'éveil dont le contenu varie en fonction de la saison. Jeux libres, activités artistique, comptines...tout est fait pour accueiller l'enfant dans sa singularité et permettre un développement harmonieux de ses compétences motrices, intellectuelles et sensorielles.

Rappalons que l'accès aux ateliers d'éveil du rom est totalement gratuit. Il suffit de s'inscrire pour y participer ! Les arrivées et départs se font en fonction du rythme de checun pour permettre le retour des assistantes maternelles et parents vers les écoles sans stress !





Parcours de motricité au ram

Une visite inopinée...

67

68

GAMBSHEIM – Janvier 2016

Intercommunalité · · ·

Communauté de Communes du Pays Rhénan

La Communauté de Communes du Pays Phénan créée le 1^{er} janvier 2014 et qui regroupe 18 communes dont Gambsheim, poursuit la mise en œuvre des actions liées aux compétences qui lui ont été transférées

Services à la population

En matière de service aux habitants le conseil communautaire a approuvé le schéma périscolaire qui prévoit la création de 300 places sur le Territoire

Cette décision est la consequence d'un princessus de concertation avec les communes à partir d'un état des lieux dressé par un cabinet

En 2014, l'offre d'accueil périscolaire était principalement concentrée dans les communes les olus importantes. Avec la mise en reuvre du schéma, qui vise à offrir une possibilité d'accueil au plus proche du lieu de scolarisation, les structures nériscolaires seront rénarties géographiquement de manière équilibrée.

Trois cents places d'acqueil seront créées ou pérennisées sur le territoire, passant d'un effectif de 610 places actuellement à plus de 900. Le taux d'accueil, c'est-à-dire le nombre de places rapporté au nombre d'enfants scolarisés, passera ainsi de 19 à 28%. Pour atteindre cet objectif, la Communauté de Communes abonde un fonds de concours à hauteur de deux millions d'euros sur une durée limitée à cing ans. Toutes les communes bénéficieront de l'aide intercommunale au travers de dix projets de création ou d'extension d'acqueils périscolaires ainsi que d'un projet d'amélioration des équipements.

Aménagement et urbanisme

Le conseil communautaire a officiellement lancé le premier acte du Plan Local d'Urbanisme intercommunai (PLUI).

territoire commun, tout en tenant compte des particularismes locaux existants. Projet aspirant au développement harmonieux de l'espace communautaire et qui vise à réduire les différences en matière de gestion du territoire induites par l'hétéropénéité des documents d'urbanisme en vigueur.

Le PLUI de Pays Rhénan devra organiser l'équilibre entre le développement de l'emploi, de l'habitat, du commerce et des services et le respect de la biodiversité, et ce dans une locique. de développement durable. Son élaboration s'accompagnera d'une concertation avec les habitants tout au long du processus. Un dossier sera consultable prochainement dans chaque mairie, dossier accompagné d'un registre de concertation.

Les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été arrêtées et présentées en réunion publique le 24 novembre demier, 2016 sera consacrée aux aspects réglementaires, puis 2017 aux consultations et à l'enquête publique, et ce afin d'approuver ce PLUI d'ici fin 2018.



Une piscine remise à neuf

La piscine à Drusenheim, issue du programme «1000 piscines» lancé à la fin des années 1960. a été inaugurée en octobre 1975 et nécessite aujourd'hui une réhabilitation d'ampleur.

L'objet de ce PLUi est de définir un projet de La Communauté de Communes a engagé un projet qui prévoit, pour un coût prévisionnel de 5.7 millions d'euros.

- la rénovation de la halle bassin existante: - l'ajout d'un bassin d'apprentissage
- l'aiout d'une plage agualudique en
- remolacement de la cataupeoire :
- la création d'un nouvel espace accuellvestiaires-rangement;
- la mise aux normes techniques.



Etudes: mai 2015 à fin 2016

- Travaux à partir du printemps 2017 et pendant 18 mois (la piscine sera alors

Bientöt le site internet de

la Communauté de Communes www.cc-paysrhenan.fr

Le nouveau site Internet de notre Communauté de Communes sera en ligne d'ici quelques semaines. Il fait la part belle aux informations pratiques et permet à chacun de s'exprimer et de participer aux débats. Il est également une « vitrine», sans doute la première image que se feront désormais les curieux et les futurs visiteurs de notre Pays Rhénan. Nous l'avons soigné, mais nous pourrons aussi l'améliorer en fonction des etours des internautes.

Coordonnées

Communauté de Communes : 32 rue principale - Drusenheim TH 03.88 06.74.30 contact@cc-paysrhenan.fr

L'Animation Jeunesse du Pays Rhénan : profitons-en!

Après un été réussi, qui aura permis la rencontre avec de nouveaux de nombreux proiets (construits avec les jeunes habitués durant l'année), les dynamiques sont réactivées pour l'année scolaire

Des activités de loisirs, oui ! Mais pas que cela... Surtout des projets à construire ensemble, car cette place à prendre est bien plus intéressante et épanouissante pour les ieunes !

L'Animation Jeunesse est le fruit du partenariat entre la Communauté de Communes (CdC) du Pays Rhénan et la Fédération Des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC d'Alsace). Il s'agit d'un service • le Collectif Animation, organise des actions de découverte et de proposé par les élus locaux à destination principale des leunes, mais aussi des moins ieunes.

Les objectifs sont multiples:

- · Rencontrer les jeunes et les accompagner dans une dynamique de projets à construire collectivement.
- · Organiser des actions en partenariat avec les acteurs locaux (écoles, associations, élus, volontaires, etc..).
- . Soutenir les initiatives locales (projets, formations, événements, etc...).

Pour cela. Sylvie Lienhardt et Jonathan Laub, deux animateurs de la FDMJC 67, œuvrent sur le secteur.

La démarche des animateurs consiste d'abord à proposer des activités aux jeunes toute l'année, nour les rencontrer :

dans les collèges, ou les mercredis et les week-ends en période sontaire.

 un programme d'activités variées, à chaque période de vacances, • des séjours l'été et l'hiver, ainsi que des mini-camps sur certaines vacances.

Ensuite les jeunes qui sont intèressés, sont invités à participer aux rencontres du Collectif Jeunes. Ce groupe est ouvert à tous et grâce à l'accompagnement des animateurs, des actions sont organisées:

- · sélours et mini-camo.
- · activités, ateliers et sorties toute l'année · construction d'un char de carnaval,
- fabrication d'un OFNI (radeau) pour participer à « la course de baignoires - à Lauterbourg.
- préparation d'un spectacle pour le Téléthon.
- · la journée du jeu vidéo à Drusenheim
- · etc... selon les idées et envies des jeunes !

L'Animation Jeunesse concerne tout le monde et tous les âges !

Grâce à des Collectifs d'organisation, des jeunes, des anciens jeunes, ieunes, dont Gambsheim (voir ci-dessous") mais aussi la réalisation mais aussi des parents, des élus, des représentants d'associations locales et d'autres forces vives, s'engagent aux côtés des animateurs et sont impliqués dans des organisations d'actions.

Pour permettre cela, 3 Collectifs existent et générent chacun leurs actions et/ou événements

- le Collectif Nature organise chaque année l'évènement «Destination Nature »
- le Collectif Culture organise chaque année 2 manifestations (spectacles, concert, soirées).
- formation à l'Animation volontaire (week-end et ateliers certains vendredis soirs).

L'Animation Jeunesse organise donc des loisirs pour les jeunes toute l'année ? Qui l'Mais bien plus encore finalement ! Il s'agit de permettre à tous.

de pouvoir s'impliquer localement dans des actions à construire ensemble. Chacun pourra ainsi trouver sa place et s'épapouir au sein des organisations diverses et variées qui sont proposées par les animateurs.

De nos jours, cette notion de · mieux vivre ensemble · prend de plus en plus d'importance et de sens. Chacun peut contribuer à cela et est donc concerné.

> Jonathan LAUB Animateur coordinateu



Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace, secteur Pays Phénan 4 rue de l'étang, 67480 ROESCHWOOG Mail: animationieunesse@cc-payerhenan.fr

Facebook: animieunesse nausrhensn Jonathan : 05 29 350 430 Sylvie: 06 17 24 37 41

* Depuis le 1* janvier 2014, Gambsheim partage la compétence Jeunesse (services aux habitants) avec la Communauté de Communes du Pays Rhénan. A ce titre, notre commune a bénéficié du service « Animation Jeunesse » assuré par des animateurs diplômés, affiliés à la Fédération

Maison des Jeunes et de la Culture du Bas-Rhin . Après une large campagne de communication en direction de nos jeunes de 10 à 14 ans (ainsi qu'à leurs parents) une première réunion de prise de contact a eu lieu le 22 mai 2015 à la salle polyvalente, pour recuellir

leurs idées et souhaits futurs. Par la suite, un programme d'activités riches et variées (canoë- kayak, jeux virión films soiráe crânes howling etc.) fort intéressant nour ivillet et apôt a été proposé de sorte que chaque ieune alt pu y trouver son compte.



Pour les déplacements, un ramassage par minibus était organisé si

L'art du Graff sous le préau de l'école III au Rhin

Parmi toutes ces activités, il en est une que, tout un chacun fréquentant le parvis de l'école "Ill au Rhin" a pu découvrir : il s'agit d'une fresque, peinte avec des bombes aérosol, ornant les murs du préau et réalisée par une dizaine de jeunes lors du stage GRAFF les 3, 4 et 5 aout 2015 .

Durant ces 3 iours de canicule, il faisait 35°. Florent un artiste spécialisé en la matière et Sylvie animatrice - jeunesse du Pays Rhénan ont initié nos ieunes à l'art du GRAFF.



HERRLISHEIM – Mai 2015

Avancement du P.L.U. et prochaines étapes

Après plusieurs années de travail sur le Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), ayant donné lieu à une trentaine de réunions de travail, deux réunions avec les personnes publiques associées (chargées de la vérification de la légalité du dossier et de la bonne prise en compte des politiques actuelles en matière d'environnement et d'urbanisme) et une réunion publique, le P.L.U. de la ville de HERLRISHEIM a été arrêté par délibération du conseil communautaire du 18 novembre 2014.

A compter de cette date :

- le projet de PLU est transmis pour avis aux personnes publiques associées et à l'autorité environnementale. Ils rendent leur avis dans un délai de 3 mois suivant l'arrêt du projet
- · le projet de PLU est ensuite soumis à enquête publique. Durant l'enquête publique, toute personne (habitant la commune ou pas) peut s'exprimer sur le dossier :
- sait par courrier
- soit en écrivant dans le registre d'enquête publique
- suit en faisant part de ses remarques auprès du commissaire enquêteur qui assurera des permanences en mairie et au siège de la Communauté de Communes du Pays Rhénan

Ce n'est qu'après l'enquête publique et la remise du rapport du commissaire enquêteur que la Communauté des Communes du Pays Rhénan, après avis de la Commune de HERRLISHEIM, statuera sur les demandes des habitants et des PPA (donnant une suite positive ou pas, mais dans tous les cas argumentée). Le PLU sera ensuite modifié en conséquence en vue de son approbation, qui devrait intervenir à l'automne 2015.







ENQUÊTE PUBLIQUE DU 4 MAI AU 4 JUIN 2015

D'ici là, n'hésitez pas à consulter le dossier de PLU arrêté qui est disponible en mairie durant l'enquête publique qui aura lieu du 4 mai au 4 juin 2015

Par arrêté du 7 avril 2015, le Président de la Communauté des Communes du Pays Rhénan a prescrit l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique relative à la révision du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S) de la Commune de HERRLISHEIM en vue de sa transformation en P.L.U.

Le Commissaire enquêteur recevra les observations du public : A la mairie de HERRLISHEIM:

- le lundi 4 mai 2015 de 9h00 à 12h00
- le mardi 12 mai 2015 de 14h00 à 17h00
- le samedi 30 mai 2015 de 9h00 à 12h00
- le jeudi 4 juin 2015 de 14h00 à 17h00

Au siège de la Communauté des Communes du Pays Rhénan 32, rue du G" de Gaulle à DRUSENHEIM 67410

le mercredi 20 mai 2015 de 9h00 à 12h00







KILSTETT - Juillet 2015

Action sociale

Relais Assistantes Maternelles-Parents (RAM-P)



Quelques chiffres : une fusion et un RAM élargi...

Au 1st janvier 2014, 4 communautés de communes ont fusionné pour n'en former plus qu'une seule : le Pays Rhénan

Cette fusion n'a pas été sans conséquence nour le relais assistantes Maternelles-Parents (RAM-P). Alors que le RAM-P oeuvrait déjà depuis 2008 en direction des communes allant d'Offendorf à Roppenheim, son champ d'intervention s'est élargi vers deux nouvelles communes : Gambsheim et Kilstett. Ainsi, soixante-huit nouvelles assistantes maternelles et deux assistants maternels ont désormais accès à l'ensemble des temps d'accueil ateliers d'éveil Cafés parents-amats soirées-rencontre ou rencontres individualisées

Le RAM-P du Pays Rhénan regroupe maintenant 350 assistantiels maternelilels et figure parmi les 3 plus grands du département.

Cenendant à son échelle la commune d'Herrlisheim reste la commune possédant le plus grand nombre d'agréé(e)s. Soixante-quatre assistant(e)s maternel(le)s fréquentent le RAM et les différents temps individuels et







Un nouveau fonctionnement une équipe élargie... et la poursuite des missions engagées depuis 6 ans

l'émine d'accueil s'est élargie denuis le mois de sentembre avec l'arrivée de Marie-Claude Educatrico de Journes Enfante De nomicony projets de soutien à la parentalité et à la professionnalisation des assistantes maternelles pourront ainsi être développés en cohérence aves les missions du RAM et les travaux déjà engagés.

Les futurs parents, familles, assistantes maternelles ou candidats à l'agrément sont désormais accueillis lors de temps de permanence ou rendez-vous élargis. (cf nouveaux horaires ci-dessous).

Ces temps permettent aux parents en recherche d'un mode d'accueil d'obtenir une information sur les différents modes de gardes, des listes d'assistantes maternelles disponibles ou d'obtenir une information de base sur les aspects contractuels de la relation employeur/ salarié[e]. Mais aussi de profiter d'un accompagnement éducatif ou de profiter des différents temps d'animation en direction des enfants...

Les ateliers d'éveil, gratuits et touiours très demandés, permettent toujours aux assistantes maternelles de rencontrer d'autres pro-



fessionnelles et aux parents de profiter d'un temps de partage avec leur enfant. Ils ont évolué depuis septembre vers la création d'un troisième atelier d'éveil le vendredi matin.

- Les cafés parents-amats, temps d'accueil, de rencontre et d'échanges pour les assistantes maternelles parents et enfants le vendredi après-midi rencontrent de plus en plus de succès et attirent également les enfants plus grands à la sortie de l'école.
- · les soirées-rencontres à visée professionalisante pour les assistantes maternelles ont toujours lieu le mardi soir et abordent des thème liées à l'enfance ou à la profession d'assistante maternelle
- En 2015, le groupe de travail oeuvrant depuis 2 ans sur la création d'une charte de qualité d'accueil de l'enfant sera en mesure de présenter son travail à l'ensemble des familles et acteurs sociaux du territoire



Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredl.	
	98-11590 Ateliars d'Aveil	Account our few pay 19848, one is the ment beyong Jorean.	90-E1830 Areliers d'évell	An-13850 Atellars d'Avell	
Fermé	Sh-11h30 Permanence RAM	puly) ox à Stuffentum jours, impairei	9h-11h30 Permanence RAM	Accusit sor RV a Sessanheim (sem. pairs) ou a Klistett (sem. impairs)	
13930-37630 Permanence Tallégronique	Sile-Silvati Account our rendes-	Fermé	14h-17h30 Permanence RAM	14h-17h30 Cafés Parents-Amat	
			& partir de 17010 Accuell sur Gendus	(temps de jeux litre	

our contacter le RAM-P : Mme Sandra Strasser - 03.88.68.01.11 - ram@cc-paysrhenan.fr

KILSTETT INFOS Nº38 bellet 2015

KILSTETT – janvier 2016

Communauté de communes

La Communauté de Communes du Pays Rhénan poursuit la mise en œuvre des actions liées aux compétences qui lui ont été transférées.

Services à la population

En matière de service aux habitants, le conseil communautaire a approuvé le schéma périscolaire qui prévoit la création de 300 places sur le Territoire.

Cette décision est la conséquence d'un processus de concertation - qui a duré 18 mois avec les communes à partir d'un état des lieux dressé par le cabinet conseil Abeiskey de Schiltigheim.

En 2014, l'offre d'accueil périscolaire était principalement concentrée dans les communes les plus importantes. Avec la mise en œuvre du schéma, qui vise à offiri une possibilité d'accueil au plus proche du lieu de socialisation, les structures périscolaires seront réparties géographiquement de manière équilibrée.

Trois cents places d'accueil seront créées ou pérennisées sur le territoire, passant d'un effectif de 610 places actuellement à plus de 900. Le taux d'accueil, 'éest-à-dire le nombre de places rapporté aux nombre d'enfants scolarisés, passera ainsi de 19 à 28%. Pour atteindre cet objectif, la Communauté de Communes abonde un fonds de concours à hauteur de deux millions d'euros sur une durée limitée à cinq ans. Toutes les communes bénéficieront de l'aide intercommunale au travers de dix projets de création ou d'extension d'accueils périsoclaires ainsi que d'un projet d'amélioration des équipements à Roschwoog, sur le site du SVU du regroupement avec Neuhaeusel, Leutenheim

Aménagement et urbanisme

Le conseil communautaire a officiellement lancé le premier acte du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUI).

L'objet de ce PLU intercommunal est de définir un projet de territoire commun, tout en tenant compte des particularismes locaux existants. Projet aspirant au développement harmonieux de l'espace communautaire et qui vies à réduire les différences en matière de gestion du territoire induites par l'hétérogénétié des documents d'urbanisme en vigueur.

Le PLUI de Pays Rhénan devra organiser l'équilibre entre le développement de l'emplot, de l'habitat, du commerce et des services et le respect de la biodiversité, et ce dans une logique de développement durable. Son élaboration s'accompagnera d'une concertation avec les habitants tout au long du processus. Un dossier sera consultable prochainement dans chaque mairie, dossier accompagné d'un registre de concertation.

Les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été arrêtées et présentées en réunion publique le 24 novembre dernier. 2016 sera consacrée aux aspects réglementaires puis 2017 aux consultations et à l'enquête publique, et ce afin d'approuver ce PLUI d'ici fin 2018.

Une piscine remise à neuf



La piscine à Drusenheim, issue du programme • 1000 piscines » lancé à la fin des années 1960, a été inaugurée en octobre 1975 et mérite aujourd'hui une réhabilitation d'ampieur.

La Communauté de Communes a engagé un projet qui prévoit, pour un coût prévisionnel de 5,77 millions d'euros :

- la rénovation de la halle bassin existante ;
 l'ajout d'un bassin d'apprentissage couvert ;
- l'ajout d'une plage aqualudique en remplacement de la pataugeoire;
- la création d'un nouvel espace accueil-vestiaires-rangement;
- la mise aux normes techniques.

Les travaux devront assurer la pérennité de cet équipement de loisirs apprécié des habitants pour les 30 prochaines années.

Le calendrier

- Etudes préparatoires : mai 2015 à décembre
 2016
- Travaux à partir du printemps 2017 et pendant 18 mois (la piscine sera alors fermée)

Bientôt le site internet de la Communauté de Communes www.cc-paysrhenan.fr

Le nouveau site Internet de notre Communauté de Communes sera en ligne d'ici quelques semaines. Il fait la part belle aux informations pratiques et permet à chacun de s'exprimer et de participer aux débats. Il est également une vilrtine », aans doute la première image que se feront désormais les curieux et les futurs visiteurs de notre Pays Rhénan, Mous l'avons soigné, mais nous pourrons aussi l'améliorer en fonction des retours des internautes.

Principales délibérations :

En 2015, le conseil communautaire s'est réuni à 8 reprises et a pris les principales délibérations suivantes :

Conseil du 9 mars :

- Convention d'objectifs avec la FDMJC en vue de l'organisation du service Animation levrages.
- · Débat d'Orientations Budgétaires
- Lancement d'une étude par un programmiste en vue de la réhabilitation de la piscine

Conseil du 23 mars : • Vote des budgets

Vote des taux d'imposition

rote ded total a mipositi

Conseil du 20 mai :

- Adhésion au syndicat de lutte contre les moustiques
- Vote des tarifs de la piscine (maintien)

Conseil du 15 juin :

Approbation du Schéma périscolaire
 Prescription et modalités du PLUI

Conseil du 2 juillet :

- Dossiers de présentation de demande de subvention dans le cadre du Contrat de Territoire
- Construction d'une identité visuelle et d'un site internet

Conseil du 21 septembre :

- Friche Geissert à Sessenheim: Cession du bien par l'Etablissement Public Foncier (EPP) d'Alsace à la Communauté de Communes du Pays Rhénan
- Groupement de commandes relatif à l'ouverture à la concurrence des tarifs publics d'électricité pour les sites dont la consommation annuelle est supérieure à 36kVA
- Multi-accueil de Drusenheim Suivi de la DSP

Conseil du 9 novembre : • Modification Statutaire

- Définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan
- Communauté de Communes du Pays Rhénan • Vente d'un terrain dans la Zone d'Activités

du Bernhohl à Sessenheim Conseil du 14 décembre :

- Adhésion à PAMINA Rheinpark
 Adestion de palésante.
- Adoption du schéma de mutualisation
- Fixation de la redevance Ordures Ménagères pour l'année 2016
- Projet de rénovation de la piscine de Drusenheim – lancement du concours de maitrise d'œuvre

Communauté de communes du Pays Rhénan

32, rue du Général de Gaulle 67410 DRUSENHEIM

OFFENDORF - Janvier 2016

L'Animation Jeunesse de la Communauté de Communes du Pays Rhénan

Le dimanche 31 mai 2015, c'est à Offendorf que le Collectif Nature de l'Animation Jeunesse du Pays Rhénan a organisé la 7**** édition de «Destination Nature».

La manifestation s'est déroulée au bord de l'eau sur le site de la péniche-musée et a attiré près de 200 personnes, des familles, des amis, des promeneurs.

Les visiteurs ont pu déambuler tout au long de l'après-midi entre les stands qui leur étaient proposés. Du Land'art, des ateliers de teinture végétale, des jeux d'adresses, un atelier pour apprendre à faire des nœuds marins, à amarrer un bateau, la mare pédagogique, ... il y en avait pour tous les goûts. Les enfants ont pu profiter des ateliers pendant que les parents pouvaient se documenter sur la pollution de l'eau, le SDEA ou encore sur le Conservatoire des Sites Alsaciens.

Moment fort de la journée, des balades thématiques et des balades en barque à fond plat ont fait le bonheur des petits et des grands.

La manifestation a bénéficié du soutien de la commune d'Offendorf et du Cercle Amical des Bateliers Réunis d'Offendorf (CA-BRO) qui a ouvert les portes du musée de la batellerie pour cette occasion.

Précisons que l'Animation Jeunesse est le fruit du partenariat entre la Communauté de Communes du Pays Rhénan et la Fédération des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC d'Alsace). Il s'agit d'un service proposé par les élus locaux à destination principale des jeunes ... mais aussi des moins jeunes.

Pour contacter les animateurs Sylvie Lienhardt et Jonathan Laub :

animationjeunesse@cc-paysrhenan.fr

animjeunesse.paysrhenan



2015 au Relais Assistantes Maternelles-Parents (RAM-P): Une année riche en rencontres et en animations!

Hormis les rencontres individuelles permettant aux assistantes maternelles et parents de soumettre leurs questions d'ordre administratif ou de rechercher un mode d'accueil pour leur enfant. le RAM a proposé en 2015 une large palette d'animations aussi bien en direction des enfants que des adultes.

LES ATELIERS D'ÉVEIL POUR LES ENFANTS...

Tous les mardis, jeudis et vendredis matins de l'année est offert à chaque parent ou assistante maternelle la possibilité de participer à des temps d'éveil dont le contenu varie en fonction de la saison. Jeux libres, activités artistique, comptines...tout est fait pour accueillir l'enfant dans sa singularité et permettre un développement harmonieux de ses compétences motrices, intellectuelles et sensorielles.

Rappelons que l'accès aux ateliers d'éveil du RAM est totalement gratuit. Il suffit de s'inscrire pour y participer ! Les arrivées et départs se font en fonction du rythme de chacun pour permettre le retour des assistantes maternelles et parents vers les écoles sans stress !

Des sorties ont également été proposées chez les pompiers, chez les poneys ou dans les médiathèques ou espaces



Les horaires d'accueil du RAM-P :

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	
	9h-11h30 Ateliers d'éveil	According BV ou RAM ou à Rosschoroug (som.	Ok-11k20 Ateliers d'éveil	9h-11h30 Ateliers d'éveil	
Fermé	9h-11h30 Permanence RAM	paire) ou à Souffienheim (sem. impaire)	9h-11h30 Permanence RAM	Accuell sur RV a Sessentiolm (son paire ou a Killstett (sem. Impaire)	
13h30-17h30 Permanence Téléphonique	14h-17h30 Accueil sur rendez-	Fermé	14h-17h30 Permanence RAM	14h-17h30 Cafés Parents-Amats	
	Vous	V. S. A. S.	A partir de 27h30 Accueil our Rendez- vom	(temps de jeux libres)	

72

Les Elus

Lors des dernières élections du 23 mars 2014, et pour la 1^{im} fois, des délégués de chacune des 18 communes membres ont été élus au suffrage universel.

Les représentants d'Offendorf sont :

- Denis Hommel, vice-président de la Communauté de Communes,
- · Anne Criqui, conseillère communautaire

Suppléant : François Rugraff

Le nombre de conseillers communautaires est passé, avec la fusion, de plus de 80 à 39.

Le Président et ses Vices Présidents ont été élus par les conseillers communautaires (cf bulletin municipal de juillet 2014). Un bureau comprenant les 18 maires et un comité exécutif complètent la gouvernance de la Communauté de Communes.

Les Compétences

La Communauté de Communes du Pays Rhénan exerce depuis le 1st janvier 2014, en lieu et place des communes membres, différentes compétences qu'il est très important de connaître afin de savoir à quel niveau se situe les décisions, les actions, ... et leurs impacts.

Il y a d'une part des compétences obligatoires pour les communautés de communes et d'autre part des compétences optionnelles qui ont été transférées à la communauté de communes car elle a le poids nécessaire pour mener à terme des opérations qu'une commune seule n'aurait pas pu réaliser, car elle a l'envergure pour réaliser des objectifs communs et car elle a la possibilité de rationaliser et de mutualiser.

Les compétences obligatoires sont :

- L'aménagement de l'espace (adhésion au SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale de la Bande Rhénane Nord), zones d'activités concertées, aire d'accueil des gens du voyage, Plan Local d'Urbanisme intercommunal et Plan Local de l'Habitat, aménagement numérique...),
- Le développement économique (zones d'activités),
- Le développement touristique (animation et promotion, itinéraires de découverte, zone de loisirs du Staedly, offices de tourisme).

Les compétences optionnelles concernent :

- La petite enfance, l'enfance et la jeunesse,
- La protection de l'environnement (adhésion au SMIEOM (Syndicat Mixte Intercommunal pour l'Enlèvement des Ordures Ménagères de Bischwiller et Environs), adhésion au SLM 67 (Syndicat mixte de Lutte contre les Moustiques du Bas-Rhin), ...,
- Les équipements culturels et sportifs,
- La voirie

Le Pays Rhénan œuvrera, en outre, à la mise en réseau de médiathèques et autres lieux de lecture, à la réalisation de pistes cyclables, à des actions de coopération transfrontalière ou à la mise à disposition d'une banque de matériel.

La Communauté de Communes du Pays Rhénan Le siège de la Communauté de Communes à Drusenheim La Communauté de Communes du Pays Rhénan existe depuis le 01/01/2014. Les 18 communes qu'elle regroupe travaillent ensemble tout en conservant leur identité leurs spécificités. Le Pays Rhénan Un territoire à taille humaine, authentique et attractif. Notre nouvelle communauté de communes regroupe 18 communes et compte : 36 000 habitants 2 000 entreprises 7 300 emplois 1 autouroute 3 passages sur le Rhin 8 gares TER Bulletin Municipal d'Offendorf 2016

ROESCHWOOG – Février 2015

Août 2015

DECISIONS du CONSEIL MUNICIPAL - Réunions des 10 novembre, 8 décembre 2014, 12 et 21 janvier 2015

Modifications du POS

Le Plan d'Occupation des Sols applicable à Roeschwoog n'a pu être modifié ou révisé depuis 6 ans du fait de l'opposition de l'exécutif de la communauté de communes de l'Uffried. La nouvelle communauté de communes du Pays Rhénan, qui a repris la compétence « élaboration des documents d'urbanisme » a accédé à une série de demandes formulées par la commune.

Ces projets de modification ont fait l'objet d'une enquête publique.

Il est proposé plusieurs modifications de zonage dont découlent les règles de construction:

➤ Extension d'une zone NCx : la zone destinée à des constructions agricoles de type élevage est étendue de 90 ares au sud du GAEC Cousandier pour lui permettre de construire une nouvelle étable plus éloignée du village.

Création d'une zone NCx : une parcelle de 35 ares de terres agricoles située à plus de 190 m au nord du village vers Leutenheim, est classée en zone NCx afin de pouvoir y construire un hangar agricole pour du stockage et de l'élevage. Le conseil municipal après avis favorable des membres de l'association foncière et de la chambre d'agriculture a ainsi accédé au souhait de M. O'téphane I l'uck.

Reclassement en zone INAHe1: 1,3 h de terrains autour de la propriété Huber acquise par la commune rue de la forêt ont été classés pour pouvoir y réaliser un lotissement à court ou moyen terme. Ces terrains étaient déjà classés IINAH pour accueillir le futur lotissement à moyen et long terme.

Reclassement en zone UC: le lotissement Ruestelpfad était encore classé en zone INA-Ha (terrains susceptibles d'être surbâtis dans le cadre d'un lotissement). Ce quartier étant surbâti, son zonage sera le même que celui des autres lotissements (Haagfeld, Kirchwerb)

Modification de la limite entre les zone INAS et INAHe1: dans le lotissement Immenlach la limite entre la zone de service (INAS) et la zone destinée aux habitations (INAHe1) est revue pour correspondre à la réalité des aménagements réalisés il y a 2 ans.

Le projet prévoit aussi la modification de plusieurs points du réglement:

- >Zone INAS (zone de service):
- La limitation des parcelles à 15 ares est supprimée (c'est ce point qui avait rendu difficile l'implantation du restaurant Bella Italia et provoqué un recours contre le projet de maison médicale).
- Le recul des constructions par rapport aux voies publiques passent de 7 m à 3 m (avec un recul de 7 m, certains terrains ne pouvaient pratiquement plus accueillir de projet).
- La pente des toits pourra être la même que dans le reste du village (actuellement la pente des toitures des bâtiments de la zone de service devaient faire moins de 30°), la hauteur à l'acrotère ou à l'égout est fixée à 8 m et la hauteur maximale à 12 m.
- · Les sous-sols ne seront plus interdits.
- Les clôtures ne devront plus obligatoirement avoir un mur bahut de 20 cm.

Plusieurs de ces points nécessiteront l'adoption d'un nouveau règlement du lotissement.

Zone UC (lotissement) et INAH (futur lotissement): les incohérences de rédaction concernant les constructions sur limites parcellaires sont rectifiées: les constructions annexes auront une hauteur maximale de 5 m.

La communauté de communes vous informe

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s – Parents (RAM-P) est un service de la Communauté de Communes du Pays Rhénan.

Créé en 2008 avec le soutien de la Caisse d'Allocations Familiales, il s'adresse aux parents employeurs, futurs parents et assistantes maternelles des 18 communes du Pays Rhénan. Implanté à Herrlisheim dans des locaux qui lui sont spécifiquement dédiés, le RAMP est un service gratuit d'information, d'animation et de rencontre.



LE RAM-P a pour principaux objectifs :

- d'informer les futurs parents sur l'offre d'accueil sur le territoire tant individuelle que collective (assistant(e)s maternel(le)s, crèches...)
- de recenser les places disponibles chez les assistantes maternelles et de rapprocher l'offre et la demande
- d'apporter une information de premier niveau sur les droits et les devoirs de chacun dans le cadre du contrat signé entre un parent employeur et une assistante maternelle
- de soutenir les assistantes maternelles dans leur rôle de professionnelles de la petite enfance
- d'apporter une information à tous les candidats à l'agrèment ou désirant s'orienter vers des métiers de la petite enfance.

Le programme des animations et sorties est disponible sur simple demande au RAM-P.

Le RAM-P est dirigé depuis sa création par Mme Sandra STRASSER, éducatrice de jeunes enfants. La communauté de communes a embauché Mme Marie-Claude Landré, éducatrice de jeunes enfants, pour l'aider dans l'animation du RAM-P.

Relais Assistantes Maternelles - Parents 5 rue d'Offendorf 67850 HERRLISHEIM

Tél: 03 88 68 01 11 - Mel : ram@cc-paysrhénan.fr

Lundi	Mordt	Mercredi	Joudi	Vendredl	
-	Mi-tricus Ateliers d'évoil	According BV on RAM on a Receipt was given,	NS-11 KEE Abdiers d'ével	Sh-13600 Ateliers d'éveil	
Fermé	9h-11h80 Permanence RAM	pole) no 2 Sauttonbrim (Son. hopolis)	95-11580 Permanence HAM	According by in Successful (see, point) mus tiletett (seen	
1.3h.86-1.7h30 Fermanence Tölöphonique	149-17520 accural succession	Fermé	14h-17h30 Permanence RAM	14h-17k20 Cafés Parents-Amats	
22	WEREE.	were the second	A parm de 17hau Acosoli sur fiendez vons	(temps de jeux libres	

72

ROESCHWOOG – Octobre 2015

L'animation jeunesse vous informe

L'Animation Jeunesse du Pays Rhénan : profitons-en !

Après un été réussi, qui aura permis la rencontre avec de nouveaux jeunes, mais aussi la réalisation de nombreux projets (construits avec les jeunes habitués durant l'année), les dynamiques sont réactivées pour l'année scolaires 2015/2016. Des activités de loisirs, oui ! Mais pas que cela... surtout des projets à construire ensemble!

L'Animation Jeunesse est le fruit du partenariat entre la Communauté de Communes du Pays Rhénan et la Fédération Des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC d'Alsace). Principalement destinée aux jeunes, mais auxsi aux moins jeunes, ses objectifs sont multiples:

- Rencontrer les jeunes et les accompagner dans une dynamique de projets à construire collectivement.
- Organiser des actions en partenariat avec les acteurs locaux (écoles, associations, élus, volontaires, etc..).
- Soutenir les initiatives locales (projets, formations, évènements, etc...).

La démarche des animateurs Sylvie Lienhardt et Jonathan Laub consiste d'abord à proposer des activités aux jeunes en les rencontrant toute l'année:

- > dans les collèges, ou les mercredis et les week-ends en période scolaire.
- à chaque période de vacances avec un programme d'activités variées.
- > l'été et l'hiver avec des séjours ainsi que des mini-camps sur certaines vacances.

Ensuite les jeunes qui sont intéressés, sont invités à participer aux rencontres du Collectif jeunes. Ce groupe est ouvert à tous et grâce à l'accompagnement des animateurs, des actions sont organisées : séjours et mini-camps, activités, ateliers et sorties toute l'année, construction d'un char de carnaval, fabrication d'un OFNI (radeau) pour participer à « la course de baignoires » à Lauterbourg, préparation d'un spectacle pour le Téléthon, la journée du jeu vidéo à Drusenheim, etc... selon les idées et envies des jeunes !

L'Animation Jeunesse concerne tout le monde et tous les âges ! Grâce à des Collectifs d'organisation, des jeunes, des anciens jeunes, mais aussi des parents, des élus, des représentants d'associations locales et d'autres forces vives s'engagent aux côtés des animateurs et sont impliqués dans des organisations d'actions.

3 Collectifs existent et génèrent chacun leurs actions et/ou évènements :

- ⇒ le Collectif Nature, organise chaque année l'évènement « Destination Nature »
- ⇒ le Collectif Culture organise chaque année 2 manifestations (spectacles, con-
- ⊃ le Collectif Animation, organise des actions de découverte et de formation à l'Animation volontaire week-end et ateliers certains vendredis soirs).

De nos jours, cette notion de « mieux vivre ensemble » prend de plus en plus d'importance et de sens. Chacun peut contribuer à cela et est donc concerné.

Animation Jeunesse Pays Rhénan (FDMJC Alsace) - 4, rue de l'étang 67480 Roeschwoog Mail: animationjeunesse@cc-paysrhenan.fr - Facebook: animjeunesse.paysrhenan Jonathan: 06 29 350 430 - Sylvie: 06 17 24 37 41

Décembre 2015

L'Animation Jeunesse vous informe

L'Animation Jeunesse s'apprête à lancer un nouveau collectif : le « Collectif Solidaire » !

L'Animation Jeunesse FDMJC d'Alsace, qui œuvre sur le territoire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan, est constituée d'un ensemble d'actions diverses destinées aux jeunes âgés de 10 à 18 ans et également à un public familial. Ces dynamiques reposent sur l'animation de différents collectifs regroupant des personnes volontaires (représentants d'associations, parents, jeunes, élus...).

le Collectif Culture, qui organise deux spectacles par an pour un public familial,

le Collectif Animation, organise régulièrement des rencontres entre les animateurs du secteur ainsi qu'un week-end de découverte et de formation à l'animation. Ce qui permet aux animateurs déjà en poste de se former mais également aux jeunes de découvrir l'anima-

le Collectif Jeunes, qui laisse la parole aux jeunes, afin qu'ils donnent leurs avis sur les activités et les projets de l'Animation Jeunesse,

le Collectif Nature, qui organise une fois par an l'évènement « Destination Nature » qui, propose des animations sur le thème de la Nature et de l'Environnement.

Ces collectifs sont des espaces d'engagements, au sein desguels, chacun peut y trouver sa place et agir ainsi localement.

Une nouvelle thématique vient donc compléter nos dynamiques : LA SOLIDARITE! Et nous invitons à nous rejoindre ceux qui le souhaitent.

Le « collectif solidaire » c'est quoi ?

Un engagement volontaire et personnel de ceux qui ont pour ambition et pour motivation. l'envie et la volonté de se consacrer aux autres. La solidarité, l'altruisme et l'entraide étant les mots clés de ce collectif.

Enfants malades, non-voyants, personnes en situations précaires, victimes de handicaps, ... sont visés par notre souhait d'engagement.

A qui est-ce destiné?

À toute personne, quel que soit son âge et ses disponibilités!

Comment ca marche?

Avant toutes démarches de notre part, nous souhaitons être à l'écoute de vos proposi-

Ce sont vos idées et votre ambition qui seront à l'honneur de la création de ce nouveau collectif, et c'est pour cela qu'une rencontre s'avère nécessaire. Cela nous permettrait ainsi de prendre en compte l'ensemble de vos remarques et souhaits concernant son futur lancement!

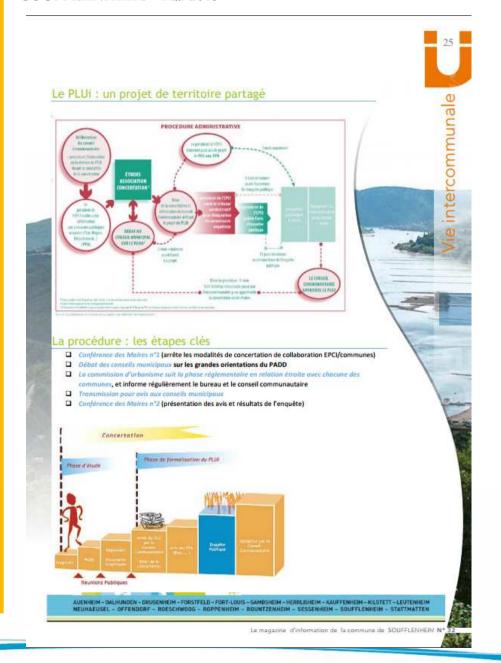


Animation Jeunesse Pays Rhénan

Nous vous convions ainsi à nous rejoindre, vous et/ou votre enfant, le

Vendredi 11 Décembre à 19h30 au 4 rue de l'Etang 67480 Roeschwoog

SOUFFLENHEIM - Mai 2015



Le Commerce, l'Artisanat et les Services du Pays Rhénan aux «petits soins pour leurs clients»

e mot d'ordre a été reconnu et récompensé le 2 février dernier lors de la remise, au Pôle Formation de la CCI, des Trophées de l'Accueil 2015 de la CCI.

=

ndustri

Information

Cette démarche « qualité » contribue à améliorer l'accueil et le service client en magasin. Un audit du point de vente comporte les étapes suivantes : un pré diagnostic servant à identifier les points forts et les points à améliorer ; une visite et deux appels d'un « client mystère » et le rendu d'un rapport avec le résultat étaillés. Pour cette 6^{ème} édition. 9

professionnels du Pays Rhénan, dont 7 membres de l'UPER (l'association locale des professionnels), se sont engagés à faire cet audit.

Les récipiendaires, a c c o m p a g n é s d'élus locaux, se sont vus remettre officiellement le trophée.

Les lauréats sont :

AUENHEIM: Boulangerie-Pâtisserie Mikaël GRAMFORT

DRUSENHEIM: Droguerie KAUTZMANN

GAMBSHEM: Coiffure NUANCE

• HERRLISHEIM: ALSAFLAM - Boulangerie JULIEN

OFFENDORF: HAIR DESIGN
 ROESCHWOOG: Pompes Funèbres Rhénanes

SOUFFLENHEIM: ATTITUDE Coiffure - Ets ERNEWEIN et Cie

Portés par cette belle mobilisation, les lauréats 2015 comptent bien susciter de nouvelles candidatures afin d'augmenter encore le nombre de participants pour la prochaine édition, car cette récompense, certes individuelle, contribue à l'attractivité des commerces de proximité de l'ensemble du territoire du Pays Rhénan.



4L Trophy

Un Soufflenheimois sur la route du désert

uc KNOERR, membre de l'association « Les fous du volant » a participé au 4L Trophy 2015 équipage « 608 ».

C'était la 18** édition qui s'est déroulée du 19 février 2015 au 1" mars 2015 à travers le désert marocain.

Ce raid légendaire est avant tout humanitaire!

Ce sont des dizaines d'associations caritatives françaises et marocaines que tous ces jeunes aident d'année en année. Que ce soit à travers le matériel transporté ou l'aide apportée, chacune y trouve l'aide dont elle a besoin.

Maís surtout, c'est un véritable message d'espoir pour des populations qui, bien plus que de biens matériels, ont besoin de se sentir soutenues dans leur projet de développement. Mise en place depuis 2011, l'association « 41. Solidaire », en partenariat avec la Croix Rouge Française, propose aux étudiants d'apporter 10 Kg de denrées alimentaires non périssables par équipage. De 2011 à 2013, 12 tonnes de dons par an ont été récoltées aux Villages-Départ ce qui a permis de servir 24 000 repas par an à des personnes défavorisées. L'équipage de Luc Knoerr a participé à cette récolte alimentaire cette année et la commune a soutenu cette belle action humanitaire par une subvention communale de 200€.

En retour le logo de notre ville a figuré sur le véhicule dans le cadre du partenariat avec l'association.



intercommunal

0

Animation Jeunesse

Aavec de nouveaux jeunes, mais aussi la éalisation de nombreux projets (construits avec es jeunes habitués durant l'année), les dynamiques ont réactivées pour l'année scolaire 2015/2016. Des activités de loisirs, oui ! Mais pas que cela...

du Pays Rhénan : profitons-en !

Surtout des projets à construire ensemble, car cette place à prendre est bien plus intéressante et épanouissante pour les jeunes!

L'Animation leunesse est le fruit du partenariat entre Fédération Des Maisons de Jeunes et de la Culture d'Alsace (FDMJC d'Alsace). Il s'agit d'un service proposé par les élus locaux à destination principale des jeunes, mais aussi des moins jeunes.

Les objectifs sont multiples :

- rencontrer les jeunes et les accompagner dans une dynamique de projets à construire collectivement,
- organiser des actions en partenariat avec les acteurs locaux (écoles, associations, élus, volontaires, etc.),
- soutenir les initiatives locales (projets, formations, évènements, etc.).

Pour cela, Sylvie Lienhardt et Jonathan Laub, deux animateurs de la FDMIC 67 œuvrent sur le secteur.

La démarche des animateurs consiste d'abord à proposer des activités aux jeunes toute l'année pour

- dans les collèges, ou les mercredis et les week-ends en période scolaire.
- un programme d'activités variées, à chaque période de vacances,
- des séjours l'été et l'hiver, ainsi que des mini-camps sur certaines vacances.

Ensuite les jeunes qui sont intéressés sont invités la Communauté de Communes du Pays Rhénan et la à participer aux rencontres du collectif jeunes. Ce groupe est ouvert à tous et grâce à l'accompagnement des animateurs, des actions sont organisées :

- séjours et mini-camp,
- activités, ateliers et sorties toute l'année,
- construction d'un char de carnaval,
- fabrication d'un OFNI (radeau) pour participer à « la course de baignoires » à Lauterbourg,
- préparation d'un spectacle pour le Téléthon,
- la journée du jeu vidéo à Drusenheim,
- .. selon les idées et envies des jeunes !

L'Animation Jeunesse concerne tout le monde et tous les âges! Grâce à des collectifs d'organisation, des jeunes, des anciens jeunes, mais aussi des parents, des élus, des représentants d'associations locales et d'autres forces vives, s'engagent aux côtés des animateurs et sont impliqués dans des organisations d'actions.

Pour permettre cela, 3 collectifs existent et génèrent chacun ses actions et/ou événements:

- le collectif «Nature» organise chaque année l'événement « Destination Nature »,
- le collectif «Culture» organise chaque année 2 manifestations (spectacles, concert, soirées),
- le collectif «Animation» organise des actions de découverte et de formation à l'animation volontaire, week-end et ateliers certains

L'Animation Jeunesse organise donc des loisirs pour les jeunes toute l'année.

Oui ! Mais bien plus encore finalement ! Il s'agit de permettre à tous de pouvoir s'impliquer localement dans des actions à construire ensemble. Chacun pourra ainsi trouver sa place et s'épanouir au sein des organisations diverses et variées qui sont proposées par les animateurs.

De nos jours, cette notion de « mieux vivre ensemble » prend de plus en plus d'importance et de sens. Chacun peut contribuer à cela et est donc concerné.





















rcommunale

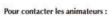






Sylvie: 06 17 24 37 41

Le magazine d'information de la commune de SOUFFLENHEIM N° 34



Animation Jeunesse FDMIC d'Alsace, secteur Pays Rhénan 4 rue de l'étang, 67480 Roeschwoog @: animationjeunesse@cc-paysrhenan.fr

Jonathan: 06 29 350 430 acebook: animjeunesse.paysrhenan

muna

SOUFFLENHEIM - Décembre 2015

Actualités ComCom

a Communauté de Communes du Pays Rhénan concertation avec les habitants tout au long du poursuit la mise en œuvre des actions liées aux compétences qui lui ont été transférées.

Services à la population :

En matière de service aux habitants, le conseil communautaire a approuvé le schéma périscolaire qui prévoit la création de 300 places sur le Territoire.

Cette décision est la conséquence d'un processus de concertation - qui a duré 18 mois - avec les communes à partir d'un état des lieux dressé par le cabinet conseil Absiskey de Schiltigheim,

En 2014, l'offre d'accueil périscolaire était principalement concentrée dans les communes les plus importantes. Avec la mise en œuvre du schéma, qui La piscine à Drusenheim, issue du programme « 1000 vise à offrir une possibilité d'accueil au plus proche du lieu de scolarisation, les structures périscolaires seront réparties géographiquement de manière équilibrée.

Trois cents places d'accueil seront créées ou pérennisées sur le territoire, passant d'un effectif de 610 places actuellement à plus de 900. Le taux d'accueil, c'est-à-dire le nombre de places rapporté aux nombre d'enfants scolarisés, passera ainsi de 19 à 28%. Pour atteindre cet objectif, la Communauté de Communes abonde un fonds de concours à hauteur de deux millions d'euros sur une durée limitée à cinq ans. Toutes les communes bénéficieront de l'aide intercommunale au travers de dix projets de création ou d'extension d'accueils périscolaires ainsi que d'un projet d'amélioration des équipements à Roeschwoog, sur le site du SIVU du regroupement avec Neuhaeusel, Leutenheim et Fort-Louis.

Aménagement et urbanisme :

Le conseil communautaire a officiellement lancé - la rénovation de la halle bassin existante; le premier acte du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

L'objet de ce PLU intercommunal est de définir un projet de territoire commun, tout en tenant - la création d'un nouvel espace accueil-vestiairescompte des particularismes locaux existants. Proiet aspirant au développement harmonieux de l'espace communautaire et qui vise à réduire les différences en matière de gestion du territoire induites par l'hétérogénéité des documents d'urbanisme en

Le PLUi de Pays Rhénan devra organiser l'équilibre entre le développement de l'emploi, de l'habitat, du commerce et des services et le respect de la biodiversité, et ce dans une logique de développement durable. Son élaboration s'accompagnera d'une

processus. Un dossier sera consultable prochainement dans chaque mairie, dossier accompagné d'un registre de concertation.

Les principales orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) ont été arrêtées et présentées en réunion publique le 24 novembre demier. 2016 sera consacrée aux aspects règlementaires puis 2017 aux consultations et à l'enquête publique, et ce afin d'approuver ce PLUi d'ici fin 2018.

Une piscine remise à neuf :

piscines » lancé à la fin des années 1960, a été inaugurée en octobre 1975 et mérite aujourd'hui une réhabilitation d'ampleur.



La Communauté de Communes a engagé un projet qui prévoit, pour un coût prévisionnel de 5,77 millions

- l'ajout d'un bassin d'apprentissage couvert ;
- l'ajout d'une plage aqualudique en remplacement de la pataugeoire ;
- rangement :
- la mise aux normes techniques.

Les travaux devront assurer la pérennité de cet équipement de loisirs apprécié des habitants pour les 30 prochaines années.

Travaux à partir du printemps 2017 et pendant 18 mois (la piscine sera alors fermée)

Bientôt le site internet de la Communauté de Communes

www.cc-paysrhenan.fr

Le nouveau site Internet de notre Communauté de Communes sera en ligne d'ici quelques semaines. Il fait la part belle aux informations pratiques et permet à chacun de s'exprimer et de participer aux débats. Il est également une « vitrine », sans doute la première image que se feront désormais les curieux et les futurs visiteurs de notre Pays Rhénan, Nous l'avons soigné, mais nous pourrons aussi l'améliorer en fonction des retours des internautes.



Principales délibérations :

En 2015, le conseil communautaire s'est réuni à 8 reprises et a pris les principales délibérations suivantes:

Conseil du 9 mars :

- Convention d'objectifs avec la FDMJC en vue de l'organisation du service Animation Jeunesse
- Débat d'Orientations Budgétaires
- Lancement d'une étude par un programmiste en vue de la réhabilitation de la piscine

Conseil du 23 mars :

- Vote des budgets
- Vote des taux d'imposition

Conseil du 20 mai :

- Adhésion au syndicat de lutte contre les moustigues
- Vote des tarifs de la piscine (maintien)

Conseil du 15 iuin :

- Approbation du Schéma périscolaire
- Prescription et modalités du PLUi

Conseil du 2 juillet :

- Dossiers de présentation de demande de subvention dans le cadre du Contrat de Territoire
- Construction d'une identité visuelle et d'un site internet

Conseil du 21 septembre :

- Friche Geissert à Sessenheim : Cession du bien par l'Etablissement Public Foncier (EPF) d'Alsace à la Communauté de Communes du Pays Rhénan

- Groupement de commandes relatif à l'ouverture à la concurrence des tarifs publics d'électricité pour les sites dont la consommation annuelle est supérieure
- Multi-accueil de Drusenheim Suivi de la DSP

Conseil du 9 novembre :

- Modification Statutaire
- Définition de l'intérêt communautaire de la Communauté de Communes du Pays Rhénan
- Vente d'un terrain dans la Zone d'Activités du Bernhohl à Sessenheim

Conseil du 14 décembre :

- Adhésion à PAMINA Rheinpark
- Adoption du schéma de mutualisation
- Fixation de la redevance Ordures Ménagères pour
- Projet de rénovation de la piscine de Drusenheim lancement du concours de maîtrise d'œuvre

ommunauté de Communes 32 rue principale — Drusenheim fél : 03.88.06.74.30 – contact@cc-paysrhenan.fr

Décembre 2015 Bulletin municipal de SOUFFLENHEIM